



HAL
open science

La bête du Gévaudan ou la construction d'une légende autour d'un animal anthropophage ayant sévi au XVIIIe siècle

Léa Robert

► To cite this version:

Léa Robert. La bête du Gévaudan ou la construction d'une légende autour d'un animal anthropophage ayant sévi au XVIIIe siècle. Médecine vétérinaire et santé animale. 2022. dumas-03921856

HAL Id: dumas-03921856

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03921856v1>

Submitted on 4 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA BÊTE DU GEVAUDAN OU LA CONSTRUCTION D'UNE LÉGENDE AUTOUR D'UN ANIMAL ANTHROPOPHAGE AYANT SEVI AU XVIIIÈME SIÈCLE

THESE D'EXERCICE

pour obtenir le titre de
DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

DIPLOME D'ÉTAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

ROBERT Léa, Marie

Directrice de thèse : Mme Lydie BRET

JURY

PRESIDENTE :
Mme Annabelle MEYNADIER

Professeure à l'école Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

ASSESEURS :
Mme Lydie BRET
M. Stéphane BERTAGNOLI

Professeure à l'École Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE**

Liste des directeurs/assesseurs de thèse de doctorat vétérinaire

Directeur: Professeur Pierre SANS

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
- M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Pharmacologie, thérapeutique*
- M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et industrie des aliments d'origine animale*
- Mme **CHASTANT-MAILLARD Sylvie**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, statistiques, modélisation*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Anatomie pathologique*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la reproduction, endocrinologie*
- Mme **HAGEN-PICARD Nicole**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **SCHELCHER François**, *Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour*
- Mme **TRUMEL Catherine**, *Biologie médicale animale et comparée*

PROFESSEURS 1^{ère} CLASSE

- M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et industrie des aliments*
- Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, anatomie pathologique*
- Mme **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **DUCOS Alain**, *Zootecnie*
- M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **GUERIN Jean-Luc**, *Aviculture et pathologie aviaire*
- M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **LACROUX Caroline**, *Anatomie pathologique, animaux d'élevage*
- Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et thérapeutique*
- M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des ruminants*

PROFESSEURS 2^{ème} CLASSE

- Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
- M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*
- Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des équidés et des carnivores*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et toxicologie*
- Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation animale*
- M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, imagerie médicale*
- Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles*
- M. **RABOISSON Didier**, *Médecine de population et économie de la santé animale*

MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

- M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la reproduction*
- Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et industrie des denrées alimentaires d'origine animale*
- Mme **CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
- M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et toxicologie*
- M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et mathématiques*
- M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
- Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
- M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et infectiologie*

MAITRES DE CONFERENCES CLASSE NORMALE

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **BRET Lydie**, *Physique et chimie biologiques et médicales*
- Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*
- M. **CARTIAUX Benjamin**, *Anatomie, imagerie médicale*
- M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*
- Mme **DANIELS Hélène**, *Immunologie, bactériologie, pathologie infectieuse*
- Mme **DAVID Laure**, *Hygiène et industrie des aliments*
- M. **DIDIMO IMAZAKI Pedro**, *Hygiène et industrie des aliments*
- M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
- Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*
- Mme **GRANAT Fanny**, *Biologie médicale animale*
- Mme **JOURDAN Géraldine**, *Anesthésie, analgésie*
- M. **JOUSSERAND Nicolas**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des équidés*
- Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*
- M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
- M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*
- M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **VERGNE Timothée**, *Santé publique vétérinaire, maladies animales règlementées*
- Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

INGENIEURS DE RECHERCHE

- M. **AUMANN Marcel**, *Urgences, soins intensifs*
- M. **AUVRAY Frédéric**, *Santé digestive, pathogénie et commensalisme des entérobactéries*
- M. **CASSARD Hervé**, *Pathologie des ruminants*
- M. **CROVILLE Guillaume**, *Virologie et génomique cliniques*
- Mme **DEBREUQUE Maud**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **DIDIER Caroline**, *Anesthésie, analgésie*
- Mme **DUPOUY GUIRAUTE Véronique**, *Innovations thérapeutiques et résistances*
- Mme **GAILLARD Elodie**, *Urgences, soins intensifs*
- Mme **GEFFRE Anne**, *Biologie médicale animale et comparée*
- Mme **GRISEZ Christelle**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **JEUNESSE Elisabeth**, *Bonnes pratiques de laboratoire*
- Mme **PRESSANTI Charline**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **RAMON PORTUGAL Félipe**, *Innovations thérapeutiques et résistances*
- M. **REYNOLDS Brice**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **ROUCH BUCK Pétra**, *Médecine préventive*
- M. **DELPONT Mattias**, *Clinique Aviaire*
- Mme **POUJADE Agnès**, *Anatomie pathologique Vétérinaire*
- Mme **LAYSSOL-LAMOUR Catherine**, *Imagerie Médicale*

Remerciements

A Madame la Professeure Annabelle Meynadier

Professeure à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Alimentation animale

Pour m'avoir fait l'honneur de présider mon jury de thèse. Pour sa disponibilité et les contacts en Gévaudan. Sincères remerciements.

A Monsieur le Professeur Stéphane Bertagnoli

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Pathologie infectieuse

Qui m'a fait l'honneur de participer à mon jury de thèse. Sincères remerciements.

A Madame la Professeure Lydie Bret

Maître de conférence à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Physique et Chimie biologiques et médicales

Pour avoir accepté d'encadrer ce projet de thèse, pour son soutien sans faille et sa disponibilité. Sincères remerciements.

A Madame Mireille Cossoul

Pour l'aide immense apportée dans l'élaboration de cette thèse. Pour tous les documents prêtés, pour les explications. Sincères remerciements.

Un immense merci aux habitants du Gévaudan que j'ai pu rencontrer, pour les sources apportées et les discussions enrichissantes.

Merci également à Pierric Guittaut pour m'avoir fait parvenir son excellent ouvrage qui n'était plus trouvable en librairie.

Table des matières

Liste des figures.....	4
Liste des annexes.....	5
Introduction.....	6
Première partie : Description des faits.....	8
Chapitre I : Contexte historique.....	8
A. La société française du XVIIIe siècle.....	8
1) Contexte géo-politique et économique.....	8
2) Le Gévaudan du XVIIIe siècle.....	10
3) Lois et droit seigneurial.....	11
4) L'influence de l'Église.....	12
B. Les principaux intervenants.....	13
1) Monseigneur Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré (1685 - 1767).....	13
2) Marie-Joseph-Emmanuel Guignard (1732 - 1794).....	13
3) Étienne Lafont (1719 - 1779).....	13
4) Jean-Joseph de Châteauneuf-Randon (1748 - 1798).....	14
5) Duhamel et les Dragons.....	14
6) Les d'Enneval.....	14
7) François-Antoine de Beauterne (1695 - 1771).....	15
8) Jean Chastel (1708 - 1789).....	15
C. La presse de l'époque.....	15
Chapitre II : Les attaques et leurs localisations.....	17
A. Des attaques notables.....	17
1) L'apparition d'une Bête.....	17
2) Jacques Portefaix, le 12 janvier 1765.....	18
3) Jeanne Jouve, le 13 mars 1765.....	18
4) Marie-Jeanne Valet, le 11 août 1765.....	20
5) Vers la fin de la Bête ?.....	20
B. Mode opératoire et victimes de la Bête.....	21
C. Organisation dans l'espace et dans le temps.....	26
Chapitre III : Actions et Réactions... Les Conséquences.....	28
A. Des réactions locales.....	28

B. L'organisation des chasses et battues.....	30
1) Un soldat dépêché sur place : le Capitaine Duhamel.....	31
2) L'envoi de deux chasseurs de loups Normands : les d'Enneval.....	32
3) L'arrivée de François-Antoine de Beauterne devant l'inefficacité de ses prédécesseurs.....	34
4) Après la mort du loup des Chazes, l'organisation de chasses à plus petite échelle....	37
5) Les rapports d'autopsie.....	38
C. Une affaire éventée.....	39
D. L'aspect financier de l'affaire.....	41
Chapitre IV : Des affaires similaires.....	43
A. La Bête venimeuse du Gâtinais (1652 - 1653).....	43
B. La Bête de Laval en Dauphiné (1762 - 1763).....	43
C. La Bête de Sarlat (11-12 juin 1766).....	44
D. La Bête des Cévennes (1809-1817).....	45
Deuxième partie : Les pistes évoquées et leur viabilité.....	47
Chapitre I : La Bête, animal féroce.....	48
A. Un loup.....	48
B. Un chien dressé.....	51
C. Une hyène.....	52
D. Un hybride.....	52
E. Un félin.....	54
F. Un ours.....	54
Chapitre II : La Bête et l'Homme.....	55
A. Un homme déguisé.....	55
B. Une Bête dressée à tuer par l'Homme.....	56
Chapitre III : La Bête, être surnaturel.....	59
A. La Bête, véritable fléau de Dieu ?.....	59
B. Un loup-garou.....	60
C. Un meneur de loup.....	61
Chapitre IV : La Bête, les Bêtes.....	62
Troisième partie : L'extension d'un fait divers.....	66
Chapitre 1 : En France, un fait divers devenu Légende.....	66

A. La Bête du Gévaudan, un fait divers qui questionne.....	66
B. La Bête du Gévaudan dans l’art moderne.....	69
C. La Bête, une Légende qui attise l’imagination des joueurs.....	78
Chapitre 2 : Une Légende qui dépasse les frontières du territoire.....	81
Chapitre 3 : Mise en place d’un tourisme autour de la Bête.....	90
A. La Bête, omniprésente dans le pays du Gévaudan.....	90
B. La Bête du Gévaudan, une marque permettant d’attirer les touristes.....	93
C. Et les gabalitains du XXIe siècle ?.....	97
Conclusion.....	99
Bibliographie.....	101

Liste des figures

<u>Figure 1</u> : Organisation politique et religieuse de la France en 1764, appliquée à l'exemple du Gévaudan.....	9
<u>Figure 2</u> : Portrait de la Bête imprimé à Paris retrouvé dans le recueil Magné de Marolles à la Bibliothèque Nationale de France.....	19
<u>Figure 3</u> : Plan représentant les différents territoires de chasse de la Bête, d'après l'ouvrage de Jean-Marc Moriceau.....	26
<u>Figure 4</u> : Frise chronologique résumant les différentes intervention au cours de l'affaire.....	30
<u>Figure 5</u> : Tableau résumant les principales caractéristiques de la Bête rapportées par les témoins des différentes attaques.....	46
<u>Figure 6</u> : Citation d'Alain Bonet mettant en évidence les incohérences et la partialité des différentes sources.....	47
<u>Figure 7</u> : Comparaison entre plusieurs sous-espèces de loups.....	50
<u>Figure 8</u> : Photo d'un chien de race Irish Wolfhound.....	53
<u>Figure 9</u> : Fausse Bête présentée par François-Antoine de Beauterne à la cour du Roi dans le film Le Pacte des Loups.....	75
<u>Figure 10</u> : La véritable Bête dans le film Le Pacte des Loups.....	76
<u>Figure 11</u> : Paroles de la chanson « La Druidesse du Gévaudan » de Misanthrope.....	77
<u>Figure 12</u> : La Bête du Gévaudan dans la saison 5 de Teen Wolf.....	82
<u>Figure 13</u> : Paroles de « Beast of Gevaudan » et de « Bête du Gévaudan » du groupe allemand Powerwolf.....	84
<u>Figure 14</u> : La Bête du Gévaudan dans Le Grimoire Ecarlate.....	86
<u>Figure 15</u> : La Bête du Gévaudan dans Les Mémoires de Vanitas.....	88
<u>Figure 16</u> : Enseigne de boulangerie à Marvejols.....	90
<u>Figure 17</u> : Exemples de sculptures représentant la Bête du Gévaudan.....	91
<u>Figure 18</u> : Plaque évoquant la Bête du Gévaudan sur les trottoirs de Saugues.....	92
<u>Figure 19</u> : Stèle en l'honneur de Jean Chastel à l'entrée de la Besseyre-Saint-Mary.....	93
<u>Figure 20</u> : Représentation de la Bête vue par Jeanne Jouve lors de l'explore game de Mende....	96
<u>Figure 21</u> : Reconstitutions de la Bête du Gévaudan à partir du rapport Marin et des témoignages d'époque.....	97
<u>Figure 22</u> : Panneau évoquant l'histoire de la Bête du Gévaudan au centre du Villeret d'Apcher....	98

Liste des annexes

<u>Annexe 1</u> : Mandement de l'évêque de Mende, le 31 décembre 1764.....	106
<u>Annexe 2</u> : Tableau recensant les attaques, d'après Jean-Paul Favre et Alain Bonet.....	111
<u>Annexe 3</u> : Article de la Gazette sur Jacques Portefaix.....	125
<u>Annexe 4</u> : Premier article du Courier d'Avignon sur la Bête, datant du 16 novembre 1764.....	126
<u>Annexe 5</u> : Exemple d'article du London Magazine sur la Bête du Gévaudan, datant de mai 1765	127
<u>Annexe 6</u> : Description de la Bête, d'après Jean-Marc Moriceau.....	128
<u>Annexe 7</u> : Rapport Marin daté du 20 juin 1767.....	129
<u>Annexe 8</u> : Lettre de M. de la Barthe à l'érudit Séguier de Nîmes rédigée en octobre 1764.....	136

Introduction

Parmi la faune qui peuple la Terre, il est un animal très présent dans la littérature et les fantasmes populaires au fil des siècles : le loup (*Canis lupus*). On le retrouve dès l'Antiquité dans les mythologies grecque (l'île aux loups ; le loup de marbre ; Léo et Apollon ; Lycaon et la naissance des loups-garous), romaine (mythe de Remus et Romulus et la création de Rome ; symbole guerrier associé à Mars) et scandinave (loup géant Fenrir, fils du dieu Loki ; les loups d'Odin Gere et Freke). Il apparaît dans de nombreux contes, on pourra citer par exemple la louve Mornô, le roman de Renart, les fables de la Fontaine, le Petit Chaperon Rouge, la chèvre de Monsieur Seguin, les 3 Petits Cochons, Pierre et le loup, ... [1, 2]

Dans l'Antiquité, le loup était vu comme le symbole des guerriers, on n'hésitait pas à s'en nourrir pour acquérir sa force et sa vigueur. Chaque partie du loup avait des vertus dans la pharmacopée humaine. Avec l'arrivée du christianisme, le loup est devenu un ennemi à abattre. Il s'attaque aux hommes et aux troupeaux dans les campagnes, et il est souvent associé au Diable. On retrouve cette association notamment dans certains mythes populaires, celui du loup-garou et celui du meneur de loups [2].

Afin d'exterminer ce vilain animal, un corps de louveterie est fondé par Charlemagne au IXe siècle. Les loups sont traqués, pourchassés. Une récompense est promise à quiconque en tue un, dont la valeur varie selon les années comme on peut l'observer au cours de l'affaire de la Bête du Gévaudan au XVIIIe siècle. Le dernier loup français finira par être abattu en 1937. Ce n'est qu'en 1992 qu'il réapparaîtra dans le massif alpin [2].

Aujourd'hui, la vision du loup a changé. Dans les livres et les films qui lui sont consacrés, il apparaît plus doux, plus gentil. On pourra citer l'exemple de « Croc Blanc », livre de Jack London paru en 1906, puis adapté au cinéma en 1991 et 2018. On retrouve également une vision plus positive du loup avec le personnage d'Akela dans « Le livre de la jungle » écrit par Rudyard Kipling en 1894 [1, 2].

Cependant, de nos jours le loup reste une espèce qui soulève de nombreux débats et qui représente un enjeu politique. Ses défenseurs dénoncent la chasse qui lui a longtemps été faite, présentant un animal inoffensif pour l'Homme, ayant un rôle à jouer dans la régulation de la faune sauvage et dans l'équilibre des espaces naturels. Certains militants rejoignent l'écologie politique, où des associations très actives agissent pour sa réintroduction et sa protection en

milieu naturel [1]. *A contrario*, les éleveurs ne sont pas toujours favorables à sa réintroduction. Avec la disparition du loup en France en 1937, les pratiques d'élevage ont changées et ne sont plus adaptées pour défendre le troupeau contre ce prédateur. Protéger le troupeau engendre des frais supplémentaires (chiens de berger, filets de contention, cabanes pastorales et employés, ...), de même que les brebis dévorées par les loups représentent une perte économique, même si des aides sont attribuées par l'état en compensation des pertes dues au loup [2].

Le loup est donc un animal qui est loin de faire l'unanimité en France actuellement, mais il n'est plus perçu aujourd'hui comme le monstre dangereux sanguinaire dépeint autrefois.

Dans les études et les écrits sur le loup, les légendes associées et la vision qu'on peut en avoir, une histoire est très souvent racontée : celle de la Bête du Gévaudan [1, 2, 3, 4]. En effet, au XVIIIe siècle, le loup est omniprésent en France, les paysans le côtoient régulièrement lorsqu'ils emmènent leurs bêtes au pâturage. Il est donc naturel qu'il soit étroitement mêlé à cette affaire.

À son tour, la Bête a su faire parler d'elle, davantage que bien d'autres Bêtes anthropophages ayant sévi à la même époque, notamment grâce aux journaux qui ont relaté cette histoire régulièrement entre 1764 et 1767, au niveau national comme à l'étranger. De faits réels, elle est devenue légende, et malgré l'autopsie réalisée et les témoignages d'époques, nul n'est d'accord sur sa véritable identité. Encore aujourd'hui, de nombreuses hypothèses existent quand à la nature de la Bête, la plus connue étant celle d'un loup anthropophage. Si une vision déjà négative du loup existait dans l'imaginaire collectif à cette époque, il est probable que celle-ci ait pu amplifier la crainte qu'inspirait la Bête.

Même après que la Bête a été abattue, l'encre a continué de couler et un nombre important d'ouvrages s'y sont intéressés. La légende de la Bête du Gévaudan a été reprise par plusieurs historiens et romanciers, et se démarque d'autres mythes car elle s'inspire de faits réels.

Première partie : Description des faits

« Les certitudes rendent les Hommes aveugles, et fous. Elles peuvent dévorer leurs cœurs, et les changer en bêtes. » - Le Pacte des Loups [5]

Chapitre I : Contexte historique

Avant de nous pencher plus amplement sur les méfaits commis par la Bête du Gévaudan, il convient de faire un bref rappel sur le contexte historique dans lequel les faits ont pris part. Nous allons évoquer dans ce premier chapitre le régime en place, le contexte géo-politique et économique, et l'influence de l'Église au XVIIIe siècle. Afin de mieux comprendre les chapitres suivants, nous allons brièvement présenter les différents personnages qui sont intervenus dans cette affaire, ainsi que les journaux qui ont participé à faire connaître la Bête en France comme à l'étranger.

A. La société française du XVIIIe siècle

1) Contexte géo-politique et économique

Le roi Louis XV (1710 - 1774) accédera au pouvoir en 1715 sous la régence de Philippe d'Orléans. La régence prit fin en 1723, et c'est en tant que roi qu'il intervient dans l'affaire du Gévaudan [6, 7].

Petit à petit, l'image du roi s'est dégradée et il doit faire face à des attentats politiques (attentat de Damiens en 1757) et des contestations de la part de son Parlement [7].

Le découpage de la France est à la fois réglementaire, religieux et seigneurial. Le royaume de France est divisé en 33 provinces, chacune gérée par un intendant. Elles sont subdivisées en diocèses dans lesquels l'évêque incarne l'autorité religieuse, et le syndic représente l'état, il administre la zone sous les ordres de l'intendant (figure 1) [8].

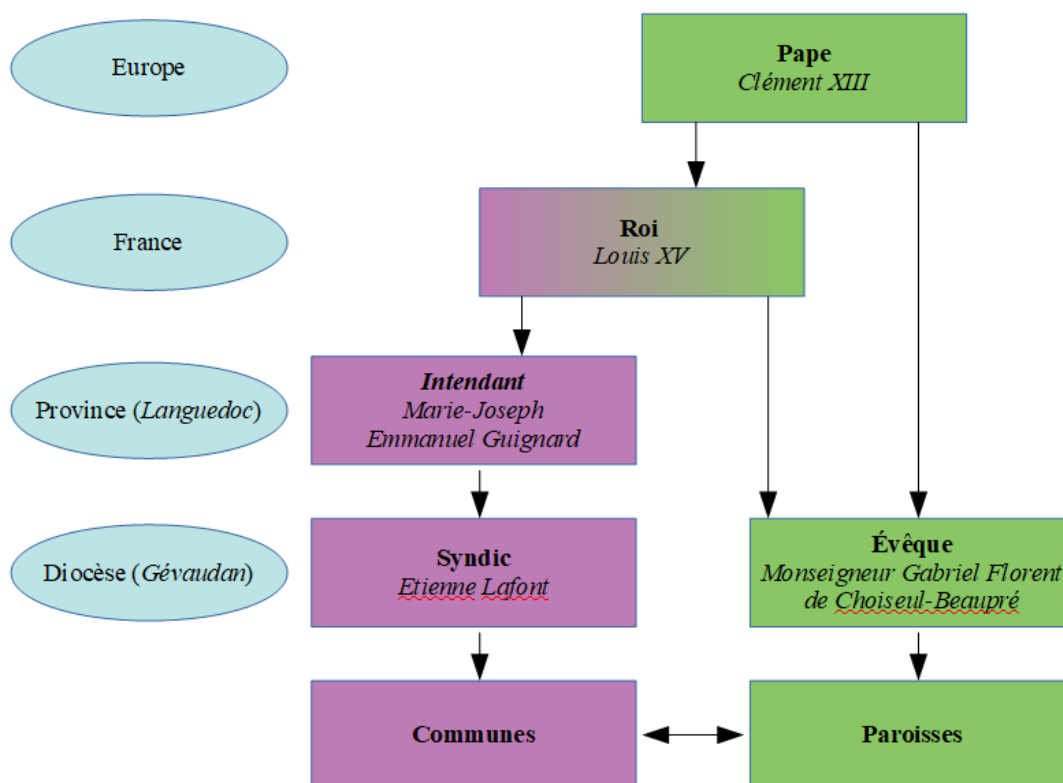


Figure 1 : Organisation politique et religieuse de la France en 1764, appliquée à l'exemple du Gévaudan. (d'après [8, 9])

Les carrés violets représentent les autorités politiques, les carrés verts représentent les autorités religieuses. En bleu est noté le découpage du territoire à chaque échelle.

Le pays fait face à plusieurs guerres au XVIII^e siècle, notamment les guerres de Succession contre la Pologne entre 1733 et 1738, puis contre l'Autriche entre 1740 et 1748, que la France a gagnées. Lorsque les faits se sont déroulés en Gévaudan, le pays sortait tout juste d'une énième guerre, la guerre de Sept Ans, contre la Prusse et l'Angleterre. La France a perdu et cédera une partie de son Empire colonial à l'Angleterre [8].

La France a connu un épisode de peste en 1721, des famines entre 1748 et 1750. Dans les années 1750, les paysans font face à une vaste épizootie (maladie non renseignée ou inconnue), décimant les troupeaux d'ovins [8, 9].

Chaque année dans le pays sont collectés trois impôts royaux : la taille, la capitation et l'industrie. Des registres sont tenus dans les paroisses, permettant de répartir l'impôt selon la superficie détenue par chaque propriétaire [9].

Une gratification de 6 livres (soit environ une semaine de travail pour un paysan !) est accordé par loup tué en France. En effet, à cette époque le loup était très présent sur le territoire français, et il pouvait s'attaquer aux troupeaux au pâturage. Des cas d'attaque sur l'homme, plus rares, sont également recensés [1].

En moyenne, un ouvrier agricole gagne entre 15 et 30 sols par jour de travail, soit environ 1 livre par jour. À cette époque, une vache coûte environ 60 livres, et un cheval 125 livres [8, 10]. On comprend donc aisément que seuls les paysans les plus fortunés pouvaient s'offrir des bêtes à cornes. On comprend également l'intérêt pour la récompense très élevée promise par le Roi pour quiconque tuera la Bête.

2) Le Gévaudan du XVIIIe siècle

Le Gévaudan correspond à l'un des diocèse de la province du Languedoc. On pourra retrouver en figure 1.1.1 les principales autorités en Gévaudan à l'époque de la Bête [8, 9].

Il s'agit d'une région de moyenne montagne, comprenant cinq massifs montagneux (la Margeride, le mont Lozère, les Cévennes, l'Aigoual et les monts d'Aubrac). La région est recouverte de neige une majeure partie de l'année, le climat est plutôt froid et humide, avec des orages souvent violents. La population y est majoritairement rurale, avec une faible densité de population (seules 4 villes dépassent les 2 000 habitants, dont Mende et Marvejols), et une faible croissance démographique. Sur l'ensemble du XVIIIe siècle, on tourne autour des 145 000 habitants sur la totalité du territoire [9, 10, 11].

Le Gévaudan est une des régions les plus pauvres du royaume, la misère rurale y est très importante [8, 12]. On considère que 20 à 30 % de la population des paroisses est pauvre, et seule un quart de la population sait lire et écrire, ou *a minima* signer de son nom [10].

La population loge dans des hameaux dispersés. On élève principalement des moutons, avec une forte activité en production de laine, et on privilégie la culture céréalière (seigle majoritairement), dans un système dit « agropastoral ». Quelques paysans, plus fortunés, possèdent des bovins (race Aubrac), plus exigeants et difficiles à entretenir dans une région pauvre. Les cultures céréalières avaient un mauvais rendement, et les paysans avaient à peine de quoi faire subsister leurs bêtes pendant l'hiver. La production céréalière tournait entre 2 et 3 hectolitres par hectare en moyenne [9, 10].

Au début du XVIII^e siècle, de grands défrichements ont lieu, afin d'augmenter la superficie des terres labourables. L'été, les troupeaux sont conduits dans des estives. Leurs déjections permettent de fertiliser le sol, dans ce système agropastoral. Les bergers se dispersent dans la montagne pour faire paître le bétail, et se retrouvent relativement isolés. Ils sont à la portée des attaques de loups, encore très nombreux à cette époque dans la région, bien que ce soit surtout le bétail qui est ciblé. Quand aux chiens de troupeaux, ils pourraient être utiles pour se défendre contre ces attaques de loup. Seulement, les bergers ne peuvent pas se permettre de telles dépenses. Souvent, on ne retrouvait qu'un unique chien de village pour leur venir en aide... [9, 12, 13].

3) Lois et droit seigneurial

En parallèle de l'organisation exposée au paragraphe précédent, la noblesse prend encore une place importante en France. Le Gévaudan est divisé en 8 baronnies : Apcher, Canilhac, Cenaret, Florac, Mercœur, Peyre, Randon et Tournel.

Les seigneurs possèdent plusieurs terres, et parfois une même commune ou paroisse appartient à différents seigneurs. On retrouvera le domaine (ou réserve) qui est une terre utilisée et exploitée exclusivement par le seigneur. Il possède d'autres terres, les tenures, qui sont utilisées par des tenanciers (pouvant être un paysan, un artisan, un bourgeois). Ceux-ci vont payer une redevance pour pouvoir exploiter ces terres, le cens. Le seigneur a autorité sur ses tenanciers, on parle de « droit de ban » [9].

Les nobles ont également plusieurs privilèges. Ils pouvaient disposer des péages sur leurs terres, mais ceux-ci ont disparu dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Leurs tenanciers sont tenus d'utiliser les fours et les moulins mis à leur disposition, sur lesquels les seigneurs percevaient des banalités. Ils avaient le statut de « hauts justiciers » et pouvaient rendre la justice. D'un point de vue religieux, les aristocrates avaient un banc qui leur était réservé au premier rang devant l'autel de l'église. Ils pouvaient également disposer d'une chapelle privée. Enfin, ils avaient des privilèges dits "honorifiques" : ils pouvaient graver leurs armoiries sur le fronton de leurs demeures. Ils avaient également le monopole sur la pêche et la chasse, et étaient seuls autorisés à porter une épée ou des armes à feu [9].

Ce monopole sur la chasse et le droit de port d'armes va poser problème dans notre affaire. En effet, pour se défendre contre la Bête, les paysans n'ont d'autre choix que d'envoyer leurs enfants

avec une lame attachée au bout d'un bâton, nommée « baïonnette » par les contemporains. De même, si de nombreux riverains sont mobilisés dans les battues, il apparaît compliqué de chasser efficacement la Bête lorsqu'on n'a pas le droit de porter une arme à feu.

4) L'influence de l'Église

Au XVIII^e siècle, l'Église est encore très présente en Europe et dans le quotidien des français. Il y a des églises dans chaque ville et village, on va à la messe tous les dimanches. Comme nous l'avons vu précédemment, le territoire est divisé en diocèses, lui-même divisé en paroisses, qui se superposent aux provinces et aux communes. Les gabalitains (habitants du Gévaudan) sont placés à la fois sous l'autorité de l'état et des seigneurs, mais aussi sous l'autorité de Dieu.

Si des guerres et des tensions politiques ont pu ravager la France et accroître la pauvreté en Province, le Gévaudan a également été touché par des guerres de religion qui ont contribué à aggraver la situation locale. En effet, dès le XVI^e siècle, on note des tensions en France et notamment dans le Gévaudan entre catholiques et protestants. *In fine*, on retrouvera les protestants majoritairement dans le sud du Gévaudan (Cévennes) et les catholiques au nord dans le Haut-Gévaudan où se sont déroulés les faits. Dans cette zone là, Marvejols et la baronnie de Peyre comptent davantage de protestants [9].

On pourra citer l'exemple de la guerre des Camisards (soulèvement de paysans protestants dans les Cévennes secondaire à la révocation de l'édit de Nantes en 1685) qui s'est tenue entre 1702 et 1705, et qui a contribué à accroître la scissure entre ces deux courants religieux, et les tensions au sein des gabalitains [9].

Au XVIII^e siècle, nous entrons également dans le siècle des Lumières, avec toutes les idées nouvelles et parfois en désaccord avec la pensée chrétienne qui en découlent. En parallèle, la censure est encore de mise, contrôlée par l'Église et la monarchie [7, 10]. D'ailleurs, encore à cette époque là on parle de « monarchie de Droit Divin », ce qui montre bien l'impact de la religion jusque dans les hautes sphères dirigeantes du pays.

Nous reviendrons plus tard sur l'influence que l'Église et la religion ont pu avoir spécifiquement sur cette affaire.

B. Les principaux intervenants

1) Monseigneur Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré (1685 - 1767)

Gabriel-Florent est plus connu sous le nom d'évêque de Mende. Il a commencé sa carrière ecclésiastique en temps qu'abbé, puis aumônier du Roi et enfin évêque de Saint-Papoul à partir de 1718. Le 7 octobre 1725, il succède à Pierre Baglion de la Salle dans l'évêché de Mende. Il restera là-bas jusqu'à sa mort en juillet 1767 [14].

La famille Choiseul était une famille très influente en France au XVIIIe siècle. Plusieurs d'entre eux font partie de l'Église : Léopold Charles deviendra archevêque d'Albi, Antoine de Choiseul l'archevêque de Besançon. Un des frères de l'évêque de Mende était évêque à Chalons sur Marne, un autre à Tournai. Deux Choiseul furent maréchaux de France, successivement Charles de Choiseul sous Henri IV et César de Choiseul Pralin sous Louis XIII. L'un des cousins de l'évêque de Mende, le duc de Choiseul-Stainville, était ministre du roi Louis XV. Quant à Thérèse Félicité de Choiseul Stainville, elle deviendra princesse de Monaco [14].

L'évêque de Mende rédigea un mandement fin 1764 (annexe 1) afin d'inciter ses paroissiens à prier Dieu pour qu'il leur accorde sa miséricorde face au fléau (*id est* la Bête) envoyé en raison de leurs pêchés.

2) Marie-Joseph-Emmanuel Guignard (1732 - 1794)

Il s'agit de l'intendant du Languedoc dont le Gévaudan fait parti intégrante. Il est souvent cité dans les sources sous le nom de M. de Saint-Priest.

Il a commencé comme conseiller à la cour des aides de Montpellier, avant de devenir maître des requêtes en 1757 avant de succéder à son père comme intendant du Languedoc. Il suivra l'affaire de la Bête depuis Montpellier, ville dans laquelle il administre la province du Languedoc. Il supervisera également les opérations en Gévaudan par le biais de M. Lafont, son subdélégué [8].

3) Étienne Lafont (1719 - 1779)

Après avoir fait une formation d'avocat, puis avoir été syndic (rôle d'administrateur délégué par les instances politiques [15]) du diocèse du Gévaudan, M. Lafont deviendra le subdélégué (fonction administrative, équivalent d'un sous-préfet moderne) de M. de Saint-Priest en 1764, année où l'affaire débuta [8, 11].

Il échangera de nombreuses lettres avec les différents protagonistes dans cette affaire, faisant le lien entre les locaux et les chasseurs, et l'intendant du Languedoc. C'est grâce à lui que le port d'armes sera autorisé le temps des battues [10, 11].

4) Jean-Joseph de Châteauneuf-Randon (1748 - 1798)

Il s'agit du marquis d'Apcher. S'il participe aux chasses organisées pour traquer la Bête, il aura un rôle particulièrement important vers la fin de l'affaire. En effet, suite à la mort du loup des Chazes, la Bête est considérée comme morte par les autorités. Pourtant, elle sévit encore dans le Gévaudan. À défaut de recevoir de l'aide des pouvoirs publics, c'est le marquis d'Apcher qui organisera localement des battues avec les gabalitains. C'est au cours d'une de ces chasses que Jean Chastel abattra la Bête, le 19 juin 1767 [8].

5) Duhamel et les Dragons

Jean-Baptiste Boulanger Duhamel (1732 - ?) est le capitaine d'un régiment de dragons de Clermont-Prince. Il sera le premier envoyé sur place pour traquer la Bête, et il réalisera de grandes battues entre novembre 1764 et mars 1765, comme nous le verrons par la suite. Il prend ses ordres du comte de Moncan [8].

Les dragons désignent un corps militaire d'infanterie se déplaçant à cheval. Duhamel appartient au 4^e régiment de dragons. Celui-ci a été fondé le 8 juillet 1667 par le marquis Jean-François de Choiseil-Beaupré, sous le nom de « régiment de Beaupré-cavalerie ». Il prend le nom de « régiment de Clermont-Prince » en 1721. Sous les ordres de M. de Cilly, le régiment de dragons de Clermont-Prince prit part à la Guerre de Succession de Pologne. Ils ont également combattu dans la Guerre de Succession d'Autriche, puis sous les ordres de M. de Bercheny lors de la Guerre de Sept Ans [16].

6) Les d'Enneval

Jean-Charles Vausmesle d'Enneval et son fils, Jean-François d'Enneval, seront envoyés par la cour entre février et juillet 1765 pour traquer la Bête. Ils sont originaires de Normandie, et seraient des chasseurs de loups réputés, le père en ayant tué plus de 1 200 [8, 15].

Les sources cependant les citent comme davantage attirés par la récompense promise que par l'envie de libérer le pays du fléau qui le ravage. On les verra fréquemment quitter une chasse en cours si une rumeur indique avoir vu la Bête ailleurs. Ils entreront en rivalité avec les autres

chasseurs, notamment le Capitaine Duhamel, au sujet de l'organisation des chasses et des battues [11, 12, 17].

7) François-Antoine de Beauterne (1695 - 1771)

Porte-arquebuse du Roi, lieutenant des chasses de sa majesté, et grand louvetier du royaume, François-Antoine a reçu la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1755. Il sera la dernière personne envoyée au Gévaudan pour lutter contre la Bête, et y restera de juin à novembre 1765. Il tuera le loup des Chazes en septembre 1765, qu'il présentera au Roi comme étant la Bête du Gévaudan [8].

Il est venu accompagné de son fils, Robert-François Antoine de Beauterne, ainsi que de 14 chasseurs, 2 valets de limiers et 5 limiers de la louveterie royale [17].

8) Jean Chastel (1708 - 1789)

Jean Chastel habitait la Besseyre-Saint-Mary avec ses 9 enfants, dont Pierre Chastel (1739 – 1823) et Antoine Chastel (1745 – 1823). Il est lettré, et on retrouve son nom dans plusieurs registres paroissiaux qu'il a signé [8, 10, 17].

Jean, Pierre et Antoine ont participé à la battue du 19 juin 1767 durant laquelle Jean abattit la Bête à la Sogne d'Auvers. Les trois Chastel ont également participé à l'altercation avec les gardes-chasses de François-Antoine en 1765, comme nous le reverrons par la suite (*Chapitre III, B.*).

Dans certaines hypothèses, Jean et/ou Antoine Chastel ont été désignés comme coupables dans cette affaire, d'aucun parlant de meneur de loups, de sorcier, de loup-garou, ... Nous reviendrons sur ces hypothèses dans la deuxième partie de cette thèse [8].

C. La presse de l'époque

En 1454, Gutenberg invente l'imprimerie. Les nouvelles du pays peuvent alors être éditées plus facilement, plus rapidement. Les journaux se multiplient, informant les citoyens lettrés sur la vie quotidienne, mais toujours sous l'égide de la censure. Malgré tout, nombre de français ne savent ni lire ni écrire et ne peuvent se renseigner par ce biais.

Nous allons ici présenter au lecteur les principaux journaux qui ont permis de faire connaître cette affaire, en France mais aussi à l'étranger, et notamment en Angleterre avec qui les tensions politiques étaient grandes.

Nous allons commencer avec le Courrier dit d'Avignon. Ce journal est publié à Monaco entre 1733 et 1793 (interruption de février 1769 à août 1775). Publié hors du pays, il échappe ainsi à la censure française, mais reste sous le contrôle des autorités pontificales. Tout au long de son histoire, le Courrier d'Avignon changera plusieurs fois de titre. Au moment des faits, il est publié deux fois par semaine et s'appelle « Le Courrier ». En 1740, le rédacteur du Courrier d'Avignon passe un contrat avec la direction des postes françaises, lui garantissant la possibilité de diffuser le journal en Dauphiné, Provence et Languedoc (puis en France à partir de 1750) à des conditions très avantageuses. Son coût réduit (entre 6 et 18£, en comparaison avec la Gazette de Hollande par exemple qui varie entre 30 et 100£) lui assure une plus large diffusion que certains de ses concurrents [18].

Le deuxième journal dont nous allons parler est la Gazette de France. Fondée en 1631, la Gazette prend le nom de Gazette de France en 1762, puis de Gazette nationale de France en 1792. Depuis 1762, elle paraît elle aussi deux fois par semaine. Elle est éditée aux Galeries du Louvre depuis 1648, et possédera sa propre imprimante jusqu'en 1778, avant d'être imprimée par l'Imprimerie royale. Pendant l'affaire, l'abonnement annuel à la Gazette coûte entre 12 (édition 4 pages) et 24 £ (édition 8 pages). Au début du journal, les provinciaux devaient ajouter des frais de port plus ou moins lourds selon la distance afin de recevoir la Gazette. Des imprimeurs en Province ont commencé à réimprimer la Gazette, permettant de diminuer les frais postaux, et ce jusqu'en 1751 [18].

Et à l'étranger ? La Bête fera parler d'elle bien au-delà de nos frontières. Pour exemple, nous citerons le London Magazine, journal anglais fondé en 1732, connu alors sous le nom de « London Magazine, or Gentleman's Monthly Intelligencer ». Il y aura un arrêt dans ses publications entre 1785 et 1820. Aujourd'hui, ce journal est encore édité [19].

Ce ne sont que quelques grands journaux qui ont participé à la renommée de cette affaire, mais bien d'autres ont écrit sur la Bête. Nous pourrions citer par exemple la Gazette de Leyde, le Journal Politique, l'Année Littéraire, la Gazette de Hollande, et bien d'autres encore [10, 15] !

Pourtant, la tradition orale conserve une importance non négligeable encore à cette époque. Une grande partie de la population est analphabète, et ne peut donc pas s'informer au travers des différents journaux. Alors que les Troubadours ont disparu petit à petit, la rumeur reste le seul

moyen d'information pour ces personnes qui ne savent pas déchiffrer les articles (ou qui n'ont pas l'argent pour acheter les journaux), même si certaines personnes lettrées de leur entourage peuvent le faire pour eux.

Finalement, l'importance de cette tradition orale se voit bien dans l'ouvrage rédigé par l'Abbé Pourcher : nombre des attaques de la Bête qu'il rapporte dans ce document, notamment après la mort du loup des Chazes, ne le sont que par le biais de la tradition orale et n'ont plus à ce jour de traces écrites. Par ailleurs, la tradition orale contribuera également à prêter à la Bête des attributs fantastiques, légendaires [20].

C'est également la rumeur qui permettra de dépêcher sur place les acteurs de la chasse, parfois sur la base de faux témoignages... [10].

Chapitre II : Les attaques et leurs localisations

Dans ce chapitre nous allons nous intéresser aux différentes attaques commises par la Bête du Gévaudan. Il serait long et ennuyeux pour le lecteur de toutes les citer, une à une, en une liste exhaustive, aussi nous allons évoquer les principales attaques qui auront rythmé cette affaire. Vous pourrez retrouver en annexe un tableau tentant de regrouper la totalité des attaques recensées entre 1764 et 1767 (annexe 2). Nous allons également nous intéresser au mode opératoire, et au territoire couvert par la Bête au cours de ces trois années.

A. Des attaques notables

1) L'apparition d'une Bête

Le 30 juin 1764, Jeanne Boulet, 14 ans, est dévorée au coucher du soleil au village des Hubacs. Elle sera la première victime officiellement recensée [20].

Cependant, les premiers ravages de la Bête pourraient être antérieurs. Entre le 13 mars et le 16 juin 1764, des morts d'enfants suspectes sont recensées sur la paroisse de Langogne principalement, sans qu'il n'y ait d'indications permettant d'établir (ou d'exclure !) un lien avec la Bête du Gévaudan [10].

La première apparition de la Bête est recensée avant la mort de Jeanne Boulet : le 1^{er} juin 1764, une paysanne s'est faite attaquer alors qu'elle menait ses bêtes au pâturage. Elle sera secourue par ses bœufs, s'en sortant avec seulement ses vêtements déchirés, sans blessure rapportée [10].

2) Jacques Portefaix, le 12 janvier 1765

Sur la montagne, à proximité du Villeret d'Apchier, 7 enfants gardent leur bétail. Trois d'entre eux, dont Jacques, sont des garçons âgés de 11 ans. Les quatre autres, deux garçons et deux filles, ont 8 ans. La Bête surgit et les attaque. Les enfants se regroupent, la Bête tourne autour d'eux, mais ils n'ont pour se défendre que des bâtons sur lesquels une lame de fer est fixée. Elle réussit à attraper le plus petit des garçons, mais ses camarades parviennent à mettre en déroute la Bête qui emporte avec elle un morceau de la joue de l'enfant, qu'elle mange sous leurs yeux. Attaquant de nouveau, elle saisit le plus jeune des garçons et s'enfuit. Dirigés par le jeune Portefaix, les enfants la poursuivent, ils crient et tentent d'attaquer la Bête aux yeux et à la gueule qu'elle maintient ouverte, sans y parvenir. Celle-ci finit par lâcher sa proie. Un homme, alerté par les cris, vient en aide aux enfants. Ce renfort inattendu met finalement la Bête en fuite. Les faits seront relatés dans la Gazette de France, le 8 février 1765 (annexe 3) [21].

Par le biais de M. de Saint-Priest et du Contrôleur Général des Finances, Monsieur de Laverdy, le Roi eut vent de cette affaire. Afin de récompenser leur grand courage, il leur accorda des primes. Ainsi, Jacques Portefaix reçut une récompense de 300 livres, et les six autres enfants reçurent 300 livres supplémentaires à se partager. Il devient pupille du Roi, et est envoyé faire des études. Le Roi lui accorde une bourse annuelle afin de palier à ses dépenses. Il commencera son éducation à Montpellier, sous la tutelle du Frère Véran, et il rejoindra l'école d'artillerie de Douai pour y poursuivre des études militaires. En 1770, on le rebaptisera 'Jacques Villaret'. Il obtiendra le grade de lieutenant, mais décédera en 1785 à l'âge de 32 ans [21].

Encore aujourd'hui, les habitants du Villeret d'Apchier se souviennent de Jacques Portefaix et de cet épisode. Au centre du village, près de l'auberge des 2 pèlerins (lieu de passage pour les pèlerins sur le chemin de St Jacques de Compostelle), une plaque rappelle brièvement les faits, l'histoire de la Bête, et le combat mené par Jacques Portefaix (*Partie III*, figure 22).

3) Jeanne Jouve, le 13 mars 1765

Jeanne Jouve, née Chastang, épouse de Pierre Jouve se trouve dans son jardin au mas de la Veissière, paroisse de St Alban. Trois de ses six enfants étaient avec elle. Alors qu'elle s'apprêtait à rentrer, la Bête a surgi dans son dos de derrière le muret et s'est saisie du bras de sa fille de 9 ans. La fille portait son petit frère d'environ 14 mois, les deux enfants sont renversés par la Bête.

Jeanne se jette sur la Bête, négligeant le risque encouru. Elle lui fait lâcher le bras de la fillette, qui se défend à coups de pied, portant toujours son frère. Le féroce animal revient encore et encore à la charge, et la mère tente de protéger ses enfants de son corps. La Bête change alors de cible, tentant d'attraper le fils de 6 ans. Celui-ci appelle à l'aide, et la mère se jette sur la Bête pour le défendre. S'ensuit un long combat entre Jeanne et la Bête, pendant lequel la mère est malmenée, envoyée au sol, griffée de toutes parts. Petit à petit, la Bête gagne du terrain, elle parvient à emmener l'enfant de mètre en mètre, mais elle est à chaque fois retenue par Jeanne. Les trois autres fils accourent, alertés par les cris, alors que le combat se déroule désormais hors du jardin familial. Le plus jeune est accompagné d'un chien qui se jette sur la Bête. Les fils aident leur mère, et l'enfant est finalement libéré de l'emprise de l'animal. Il a le visage en sang, le nez « emporté jusqu'à la racine ». Il succombera de ses blessures trois jours plus tard [20].

L'intendant du Languedoc fera un rapport de cette attaque au Contrôleur général des finances, et une gratification de 300 livres lui sera envoyée par le Roi afin de saluer son courage [17].

Le courage de cette mère a fait tant de bruit qu'un portrait a été réalisé, comprenant plusieurs scènes marquantes dans l'Histoire de la Bête, dont l'attaque sur les enfants de Jeanne Jouve, ainsi que celle menée sur le jeune Portefaix et ses amis (figure 2).



Figure 2 : Portrait de la Bête imprimé à Paris retrouvé dans le recueil Magné de Marolles à la Bibliothèque Nationale de France [8]

Dans le fond du dessin, on retrouve les combats menés par Jeanne Jouve pour protéger ses enfants (combat de gauche), et celui mené par Jacques Portefaix et ses camarades pour éloigner la Bête et sauver Jean Veyrier (combat de droite).

L'Abbé Pourcher nous livre lui-même une description de cette estampe marquante : « *dans un portrait de la Bête, on la représente tenant cette femme par la tête et la renversant par côté. Elle a une veste rouge et un cotillon bleu, à côté son bonnet, deux têtes et des os humains gisent par terre. Dans un coin du tableau la femme Jouve est représentée à cheval sur la Bête qui porte à la gueule l'enfant et le berger lui donnant des coups de bâton. Dans un autre coin, il y a le combat des enfants du Villaret. Ce portrait fut imprimé à Paris chez sieur Mondhare, rue Saint Jacques, à l'hôtel Saumur.* » [20].

Aujourd'hui, les touristes de passage à Mende peuvent participer à un explore game organisé par l'office de tourisme de la ville. Au cours du jeu, ils seront rejoints par Jeanne Jouve qui les accompagnera pour les aider à mener à bien leur enquête, après avoir brièvement évoqué son histoire et décrit la Bête. Jeanne fait parti de ces témoins dont l'histoire se souvient... [22].

4) Marie-Jeanne Valet, le 11 août 1765

Marie-Jeanne Valet était âgée de 19 ans au moment des faits, elle était la servante du curé de la paroisse de Paulhac, M. Bertrand Dumont. Alors qu'elle se trouvait sur un chemin, près d'un pont, avec sa sœur de 16 ans Thérèse Valet, elles sont attaquées par la Bête vers 10 heures du matin. Marie-Jeanne, équipée d'une baïonnette, lui a porté un coup au poitrail de toutes ses forces. L'arme se serait enfoncée d'au moins trois pouces (environ 7 cm). La Bête aurait poussé un cri, elle se serait jetée et roulée dans la rivière, puis aurait fui [10].

En entendant parler de son courage, François-Antoine de Beauterne surnommé Marie-Jeanne « la Pucelle du Gévaudan », en référence à Jeanne d'Arc [12, 17].

Aujourd'hui, le Gévaudan se souvient encore de ce combat. Dans « la Maison de la Bête », l'arme utilisée par Marie-Jeanne Valet serait conservée [16]. Une statue a également été réalisée en 1995 par Philippe Kaeppelin (*Partie III*, figure 17). Ce musée et cette statue sont visibles à côté de l'église d'Auvers, village à proximité duquel la Bête a été tuée en 1767.

5) Vers la fin de la Bête ?

C'est le 19 juin à la Sogne d'Auvers que Jean Chastel abattra la Bête du Gévaudan (*cf chapitre III*). Au mois de juin, plusieurs attaques sont recensées, mais seulement deux personnes sont dévorées (annexe 2).

Certaines sources diront que la dernière victime officielle était Catherine Chautard, âgée de 12 ans, dévorée le 12 juin 1767 aux Couffours. Mais elles évoquent également la mort d'un enfant le 18 juin à Nozeyrolles ou à Desges sur la base de la tradition orale [12]. En réalité, c'est le 17 juin 1767 qu'a eu lieu le dernier meurtre commis par la Bête à notre connaissance, d'après les registres paroissiaux du fond d'archive. Jeanne Bastide, âgée de 19 ans, est égorgée au Sanil, paroisse de Desges [10].

B. Mode opératoire et victimes de la Bête

La Bête s'est faite connaître notamment par son régime alimentaire. Quelle que soit sa nature, si elle ne s'était nourrie que du bétail, on n'aurait probablement jamais entendu parler d'elle. Au XVIII^e siècle, la rage est encore bien présente en France. Les habitants sont ainsi confrontés à des attaques d'animaux sauvages enragés. Cependant, lorsqu'un loup enragé s'en prend à l'Homme, l'attaque n'a pas vocation à se nourrir de la victime. On perd la séquence comportementale normale (phases appétitive - consommatoire - réfractaire) et l'agression devient instrumentalisée du fait de la maladie.

Dans le cas des attaques de la Bête du Gévaudan, un comportement de prédation a pu être observé par les différents témoins et survivants des attaques. Elle a par exemple été surprise en train de guetter des enfants au pâturage. Elle se positionne régulièrement à l'orée de la forêt, dans des fourrés ou derrière les buissons de genêts, observant ses proies potentielles avant d'attaquer. Le 8 octobre 1764, ce sont des chasseurs de Marvejols qui la trouvent en train de guetter un jeune berger, cachée derrière une muraille en lisière de forêt. En les voyant, la Bête s'enfuit [10, 17].

Le plus souvent, elle attaque ses victimes à la tête ou au niveau du cou, c'est pourquoi on note de nombreuses décapitations dans son mode opératoire (il est fait mention d'au moins 19 victimes mortes décapitées dans le fond d'archive !). Une fois la victime neutralisée (décédée ou encore vivante), la Bête tente de l'emporter dans les buissons pour pouvoir s'en nourrir à l'abri des regards [10, 11].

Certaines sources et traditions orales rapportent que la Bête ne se nourrit jamais de bétail depuis qu'elle a goûté à son plat de prédilection : l'Homme. Par exemple, la Bête aurait tenté d'attraper un enfant sans succès le 13 mars 1765 à Albaret-Sainte-Marie. De rage, elle aurait égorgé un cochon et un mouton qui se trouvaient sur sa route, sans pour autant s'en nourrir. De même, le 16 juin 1765, elle aurait tué une chèvre sur son chemin, sans la manger, à défaut de pouvoir se

nourrir de deux jeunes filles défendues par leurs bêtes [12]. Cependant, d'autres sources rapportent l'avoir vu manger du bétail : elle ou un loup aurait dévoré un mouton le 2 septembre 1765, et lors de son attaque le 2 décembre 1765 sur Jean Couret et Vidal Tourneyre, elle a d'abord tenté d'attaquer les vaches avant de se tourner vers les proies humaines. Nous pouvons également citer l'attaque du 30 octobre 1764, où elle a préféré s'attaquer au troupeau de moutons dans un pâturage de la paroisse de Chauchailles. C'est seulement lorsque la bergère a défendu ses bêtes que la Bête l'a attaquée et blessée au visage (annexe 2, ligne 23). Enfin, l'autopsie réalisée sur le loup des Chazes et la Bête tuée par Jean Chastel prouve la consommation de mouton [10] ! De plus, plusieurs périodes de « jeûnes » sont rapportées : du 1^{er} juillet au 7 août 1764, du 31 octobre au 17 novembre 1764, du 26 novembre au 15 décembre 1764, du 22 octobre au 2 décembre 1765, du 25 avril au 30 mai 1766 ; et enfin du 2 novembre 1766 à mars 1767. Ce ne sont pas des semaines pendant lesquelles la Bête ne se nourrit pas, mais plutôt des semaines pendant lesquelles aucune attaque n'est recensée [10]. Sur ces périodes, on peut supposer que la Bête s'est nourrie en attaquant le bétail, ou la faune sauvage, comme le ferait un prédateur non anthropophage. Or dans le Gévaudan du XVIII^e siècle, comme nous l'avons vu précédemment, les attaques de loups sur le bétail sont fréquentes, et ne sont pas recensées dans les registres paroissiaux. Ainsi, nous n'avons que peu de traces des attaques éventuelles de la Bête sur d'autres espèces que l'Homme.

Selon certaines hypothèses, la Bête serait contrôlée par un humain : celui-ci aurait pu ne pas lancer d'attaques sur ces périodes, et la nourrir autrement. Enfin, selon d'autres hypothèses la Bête serait un Homme déguisé ou un loup-garou : dans ce cas, la personne derrière les faits a d'autres moyens de se nourrir, et a pu choisir de ne pas commettre de meurtres sur ces périodes. Nous reviendrons plus tard dans ce document sur ces différentes hypothèses, et leur viabilité.

Il est aussi possible que ces périodes correspondent à des moments où les registres ont été perdus, ou les attaques non répertoriées.

D'autres détails dans son comportement ont été remarqués tout au long de cette affaire. Notamment, les différents protagonistes ont noté à plusieurs reprises un retour de la Bête là où se situent les restes de ses victimes. Par exemple, le 3 avril 1765, la Bête revient sur le cadavre de Jacques Gibilin vers 1h du matin, puis à trois reprises, alors que le cadavre est veillé par 10 hommes du comte de Morangiès [10, 11]. Ce comportement va conduire les différents chasseurs

à adapter leur stratégie, en veillant les cadavres avant de les mettre en terre, comme nous le verrons dans le chapitre III.

Il est également à noter – et c’est une des différences que l’on peut constater avec des attaques de loups enragés – que les bêtes à cornes que gardent les gabalitains mettent régulièrement la Bête du Gévaudan en fuite. Ce fut le cas lors de la première apparition recensée de la Bête (annexe 2, ligne 0). Celle-ci n’est pas réellement comptabilisée comme une attaque car elle a eu lieu le 1^{er} juin 1764, avant la première victime officielle presque un mois après. La femme attaquée près de Langogne s’en serait sortie sans une égratignure grâce au prompt secours que lui ont porté ses bœufs. On retrouvera des faits similaires tout au long de l’affaire, par exemple près du village de Mazel le 15 janvier 1765 lorsqu’un homme qualifié de « robuste » voit son fusil lui faire défaut, la Bête lui tourne autour et aurait pu le blesser grièvement sans le secours de ses vaches (annexe 2, ligne 55), ou encore le 16 juin 1765 au pâturage de Varennes où une fillette de 10 ans s’en sortira avec une simple blessure à l’épaule grâce aux deux bœufs qu’elle gardait (annexe 2, ligne 146) [10, 17].

Pour ce qui est des victimes, les sources ne sont pas toutes d’accord entre elles. Certaines sont citées en doublon, à cause d’inexactitude due à des erreurs de transcription au moment des faits (par exemple, une victime est citée dans un registre paroissien à une date et sera citée à une autre date dans une lettre échangée entre deux acteurs de la chasse). En annexe 2, un tableau donnant l’ensemble des victimes attaquées est disponible, construit à partir du travail colossal réalisé par Alain Bonet dans son « chronodoc » [10]. Ce tableau se veut exhaustif, mais il est possible que des victimes non signalées sur les différents registres de l’époque manquent à l’appel.

D’après ce tableau, sur les trois années qu’ont duré l’affaire, on recense pas moins de 258 attaques dont 59 % concernent l’année 1765 ! Et parmi toutes ces victimes, 109 ont été tuées par la Bête, 67 ont été blessées dont au moins 9 mortellement. Il est à noter que pour certaines attaques, on ne sait pas ce que la victime est devenue (par exemple les lignes 4, 40, 77, 215 de l’annexe 2). Dans d’autres cas, la Bête a attaqué plusieurs personnes en une fois (par exemple les lignes 51, 97, 108 de l’annexe 2) : ainsi pour une attaque recensée, on peut avoir plusieurs personnes blessées et/ou décédées.

Dans les différents documents listés dans la bibliographie, on retrouve des chiffres variables, ce que souligne Michel Pastoureau dans son livre « Le loup : une histoire culturelle ». Lui parle de plus de 250 attaques, dont 100 à 130 morts et 70 blessés graves. Mais on retrouvera par exemple

le nombre de 84 décès identifiés sur trois ans dans les écrits de Jean-Marc Moriceau, ou de seulement 190 agressions, dont 79 morts et 36 blessés, dans le livre de Jean-Paul Favre [1, 8, 17]. Il est tout de même à noter que des doublons sont possibles, 35 attaques sont recensées comme telles, car la mémoire de certaines attaques n'est conservée que dans les lettres ou via la tradition orale (rapportée dans le livre de l'Abbé Pourcher notamment).

Les enfants ont davantage été attaqués que les adultes (118 attaques parmi les 160 attaques pour lesquelles on a cette information, soit 74 % des attaques), pour une moyenne d'âge parmi les victimes de 17 ans (mais nous ne connaissons l'âge exact que pour 144 attaques sur 258). Cela peut s'expliquer à la fois car les enfants étaient souvent envoyés au pâturage pour garder les Bêtes, et donc étaient isolés, constituant ainsi des proies plus faciles pour un animal sauvage. De plus, il est plus facile pour un prédateur de s'attaquer aux proies les plus faibles d'un troupeau. En effet, il attrapera plus facilement les animaux les plus faibles, ce qui lui demandera un effort moindre pour se nourrir. C'est pourquoi dans la nature, on observera souvent les prédateurs s'attaquer aux juvéniles, ou aux animaux malades, chétifs. Cette deuxième explication permet également de comprendre pourquoi les enfants ont davantage été touchés dans cette affaire.

De la même manière, les femmes ont la préférence de la Bête : nous connaissons le genre des victimes pour 219 attaques, or parmi celles-ci 129 attaques concernent les femmes, qu'elles soient enfants ou adultes, soit 59 % des attaques !

Toutefois, les chiffres et les victimes annoncés sont à prendre avec précaution. En effet, on notera la découverte de restes humains non identifiables sur le passage de la Bête (annexe 2, ligne 110) [10]. Il est ainsi possible que des personnes aient été enlevées par la Bête, mais n'ayant jamais été retrouvées et en l'absence de témoins, leur disparition n'a pas pu lui être imputée. *A contrario*, il est possible que des crimes commis sur cette période aient pu être considérés comme une attaque de la Bête, par exemple si le meurtrier a laissé le cadavre dans les bois et que celui-ci a pu être rongé par la Bête, ou tout autre animal sauvage.

D'après la tradition orale rapportée par l'Abbé Pourcher, la population était « si fatiguée de ces désastres » qu'ils « n'osaient plus les révéler ». Ainsi, on raconte qu'un « grand nombre de personnes dévorées par la Bête n'avaient point été consignées dans les registres », et donc il est possible qu'il y ait eu davantage de victimes que celles connues de nos jours [20]. Ces faits sont corroborés par les autres sources : le 24 octobre 1764, il est fait mention d'un paysan qui aurait guetté la Bête à proximité du cadavre d'une petite fille (annexe 2, ligne 18). Or ce décès n'était pas

mentionné dans le fond d'archive : pourrait-il s'agir d'une victime non officielle, et donc non recensée [10] ? De même, lors d'une attaque le 23 décembre 1765 (annexe 2, ligne 193), la Bête emporte une jeune fille de 13 ou 14 ans dans les bois et la dévore. Le lendemain, ce qu'il reste de son cadavre est découvert : les deux bras, et des lambeaux de vêtements. Le prieur de Julianges estimera les restes « trop peu considérables pour donner lieu à un acte de sépulture ». Il est donc possible que certaines attaques n'aient pas été recensées dans des cas comme celui-ci... [17].

Il est par ailleurs troublant de constater que le nombre de victimes se raréfie suite à la mort du loup des Chazes le 20 septembre 1765, sans pour autant que les morts cessent (sur 152 attaques recensées en 1765, seulement 10 surviennent après la mort du loup des Chazes...). Il est possible qu'il y ait eu plusieurs Bêtes, et que la mort d'une d'entre elles induisent logiquement une diminution des attaques sur l'Homme. De plus, la Bête est officiellement morte : qui dit le contraire va à l'encontre du Roi et de ses propos. Il n'y a plus de chasseur officiel envoyé sur place, et donc plus personne pour recueillir les informations comme le faisaient le capitaine Duhamel ou François-Antoine de Beauterne. Seuls les registres paroissiaux restent, mais certains ont disparu au cours du temps, nous faisant perdre des informations précieuses. L'Abbé Pourcher, premier historien de la Bête, nous rapporte des attaques transmises par la tradition orale depuis près d'un siècle, mais comment démêler le vrai du faux sur ces attaques [12] ?

Enfin, si les victimes dont les cadavres ont été retrouvés sont consignés dans les registres paroissiaux, il y a également des victimes qui ont survécu aux attaques (soit parce qu'elles se sont défendues vigoureusement, soit parce qu'elles ont été secourues). On pourra remarquer que la plupart des victimes qui ont survécu aux attaques de 1766 et 1767 sont consignés dans un procès verbal datant du 20 juin 1767, et non avant [10] : de fait, de nombreuses imprécisions existent sur ces attaques, ce qu'on remarquera sur le tableau en annexe 2. Si ces témoignages ont été récoltés jusqu'à 18 mois après les faits, il est également possible que des attaques avec survivants soient manquantes, si les personnes concernées n'étaient pas présentes au moment du procès verbal.

C. Organisation dans l'espace et dans le temps

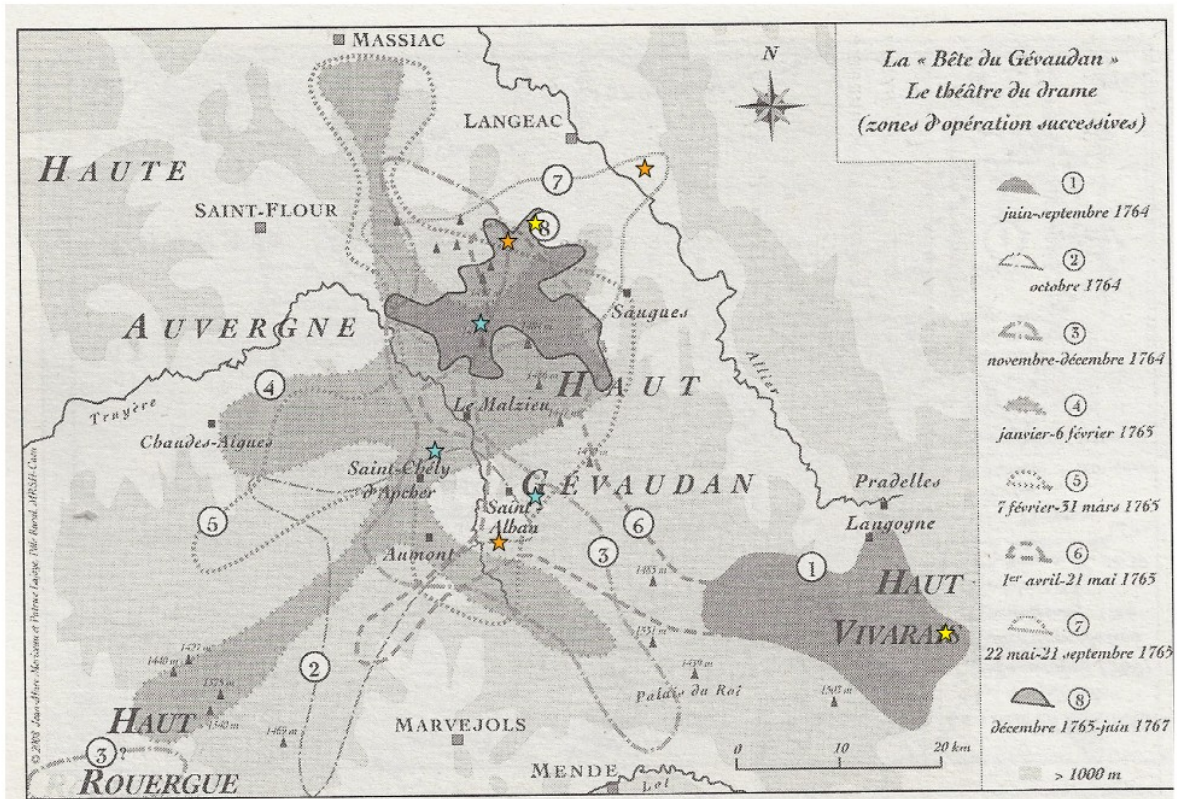


Figure 3 : Plan représentant les différents territoires de chasse de la Bête, d'après l'ouvrage de Jean-Marc Moriceau [17]

Les étoiles représentent des événements marquants. En jaune sont marquées la première (à droite) et dernière (à gauche) attaques recensées de la Bête. Les étoiles bleues représentent, de haut en bas, les attaques sur Jacques Portefaix, Jeanne Jouve et Marie-Jeanne Valet. Enfin, les étoiles oranges marquent les lieux où la Bête a été grièvement blessée voire réputée abattue, soit de haut en bas le loup des Chazes puis la Bête abattue à la Sogne d'Auvers, et enfin l'épisode des frères Marlet de la Chaumette.

La Bête du Gévaudan, est l'affaire consistant en de nombreuses attaques sur l'Homme réparties sur une période de 3 ans (du 30 juin 1764 au 19 juin 1767). C'est également une affaire qui a touchée un vaste territoire, sur le Gévaudan et l'Auvergne, regroupant pas moins de 73 paroisses sur 2 300 km² à son paroxysme (figure 3) ! Jamais le terrain couvert n'avait été aussi important pour les autres attaques de « Bête » recensées. Il est possible que les battues continuellement menées au cours de l'affaire aient contribué à étendre le territoire de la Bête [17].

On notera toutefois une nette réduction de ce territoire après le mois de septembre 1765 et la mort du loup des Chazes : seulement 20 paroisses semblent encore concernées, toutes situées en haute Margeride, pour un territoire plus « classique » d'environ 300 km² concentré autour du mont Mouchet et du mont Chauvet [17].

De plus, Pierric Guittaut, sur la base des analyses d'Étienne Lafont et François-Antoine de Beauterne notamment, a noté une forte tendance de la Bête à se déplacer le long des cours d'eau qui jalonnent le pays de Gévaudan tout au long de l'affaire, et ce quelle que soit la taille de son territoire de chasse. À plusieurs reprises, les victimes et témoins la verront aller vers l'eau, notamment après avoir été blessée comme ce fut le cas le 11 août 1765 après l'attaque sur Marie-Jeanne Valet (annexe 2, ligne 75) [10, 11].

De nombreux auteurs soulignent un fait troublant : la Bête à plusieurs reprises est capable d'attaquer de façon rapprochée dans le temps (*id-est* la même journée voire la même matinée) des personnes dans des villages très éloignés dans le Gévaudan (plus de 40 km de distance). Personne ne sait si ce « don d'ubiquité » est permis par une vitesse de déplacement hors norme, ou la présence de plusieurs Bêtes ayant ravagé le Gévaudan sur la même période [1, 10, 12].

Nous avons déjà évoqué les doublons possibles au paragraphe précédent. Certains doublons sont décalés dans le temps de plusieurs jours voire de plusieurs semaines (annexe 2). De fait, une attaque peut être notée à une date ultérieure, au milieu d'autres attaques ayant eu lieu dans une zone géographique éloignée. De la même façon, des erreurs de datation dans certaines lettres et documents peuvent expliquer pourquoi la Bête semble parfois faire des aller-retours dans la même journée entre deux lieux très éloignés !

Georges-André Castres, dans sa thèse de 1985, cite l'exemple de deux attaques au mois de janvier 1765 (annexe 2, lignes 63 et 64). La première serait datée du 23 janvier 1765 à Chabanolles selon lui, et la seconde le même jour à Venteuges. Ces deux paroisses sont distantes d'environ 80 km. Cela pourrait suffire à prouver que nous avons affaire à plusieurs Bêtes, mais il ajoute que Jeanne Tanavelle serait en réalité morte dans la nuit du 22 au 23 janvier 1765. Si on regarde les autres sources on remarque également que l'attaque de Venteuges est imprécise. Si l'Abbé Pourcher la date du 23 janvier, elle aurait en réalité eu lieu le 28 janvier 1765 [10, 12, 20] !

Ainsi, ces erreurs de datation peuvent laisser penser à l'existence de plusieurs Bêtes, ou alors peuvent « prouver » aux yeux des gabalitains un don d'ubiquité qui viendrait renforcer son aspect surnaturel.

Il est également envisageable que certains cadavres aient pu être retrouvés plus tardivement par rapport au moment de l'attaque (par exemple Jeanne Tanavelle qui n'aura été retrouvée que le lendemain [10], annexe 2 ligne 63), et aient donc été signalés plus tard. Cela a pu être le cas avec

certaines attaques qui n'ont été rapportées au Capitaine Duhamel que tardivement, entraînant de sévères réprimandes. Par exemple, le 19 décembre 1764, la Bête a attaqué une femme de 40 ans près du village des Cayres (annexe 2, ligne 32). Seulement, le Capitaine Duhamel n'a été informé que le lendemain par un paysan. Après s'être entretenu avec la victime, et avoir eu la preuve de l'attaque (hache teintée de sang), il a fait arrêter le maître de la fille car il ne lui avait pas signalé l'attaque immédiatement [10].

Enfin, afin d'ajouter à son don d'ubiquité, il est possible que nous ayons affaire à de faux témoignages, au vu de l'engouement suscité par l'affaire et des récompenses promises pour toute information sur la Bête (certaines fois Duhamel et les dragons, tout comme François-Antoine, ont été appelés sur des villages où finalement il n'y avait pas eu d'attaques) [10].

Chapitre III : Actions et Réactions... Les Conséquences

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, quelle que soit sa nature et son origine la Bête a causé de nombreuses pertes humaines au cours de ces trois années. Face à ce fléau, les gabalitains ne peuvent rester sans rien faire. Aussi, si des soldats et chasseurs seront envoyés par le Roi pour tenter d'abattre la Bête, des actions sont également menées suite à l'initiative des habitants ou des autorités locales. La presse française et étrangère jouera également un rôle important, rédigeant un grand nombre d'article sur ce qui constituera l'un des premiers fait-divers journalistiques de l'Histoire.

A. Des réactions locales

Le 30 juin 1764, avec la mort de Jeanne Boulet, apparaît une Bête anthropophage dans le Gévaudan. Au vu des ravages qu'elle cause, des battues locales sont organisées, parfois en parallèle des chasses officielles. Celles-ci sont désorganisées, et seront déconseillées puis interdites début 1765 car elles ont pour effet de repousser la Bête vers d'autres territoires que ceux où les chasseurs officiels s'attendent à la trouver, et également de la rendre plus méfiante et donc plus difficile à capturer [10, 20].

Malgré le risque pour leurs enfants, les gabalitains ne peuvent se permettre de perdre le peu de revenus qu'ils ont, et continuent donc de mener leurs troupeaux au pâturage, gardés par les enfants. Afin de pouvoir se défendre, ceux-ci sont équipés d'armes de fortune surnommées « baïonnettes ». Ce sont en réalité des bâtons sur lesquels une lame a été fixée au bout. Du fait des

lois et du droit seigneurial en vigueur, les gabalitains n'ont pas le droit de s'équiper d'armes à feu et ces « baïonnettes » de fortune sont pour eux le meilleur moyen de se défendre face à la Bête. Cela leur a permis de se tirer d'affaire à plusieurs reprises (par exemple les attaques n°51, 123, ou encore 182 de l'annexe 2) [10, 17].

Dès 1764, des charognes et cadavres empoisonnés sont laissés dans les bois sur le territoire de chasse supposé de la Bête. Malheureusement, cela présente également des inconvénients : les chiens domestiques peuvent s'en nourrir, et ainsi s'empoisonner. Et finalement, peu de loups sont tués de la sorte. Dans sa lettre du 18 février 1765 à M. de St-Priest, Joas de Papoux va jusqu'à proposer de fabriquer des « femmes artificielles », avec notamment des vessies de cochon, une peau de brebis et ses boyaux. Cet artifice serait empoisonné afin que la Bête, croyant chasser une femme humaine, meurt suite à son repas [10].

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de cette thèse, la France était encore un pays chrétien au XVIIIe siècle. Il ne faut pas oublier l'impact de la religion dans la lutte contre ce fléau. Le 31 décembre 1764, l'évêque de Mende rédige un mandement (annexe 1) afin d'expliquer à ses ouailles les raisons de la Bête et comment s'en débarrasser. Des prières sont organisées afin que les gabalitains se repentissent de leurs péchés, pour pouvoir ainsi lutter contre ce fléau de Dieu. Notamment, 3 dimanches seront consacrés à des prières communes commandées par ce mandement, et ce à partir du dimanche 6 janvier 1765. C'est aussi une manière pour l'évêque de pointer du doigt les protestants, qui étaient à l'époque assez présents en Gévaudan.

Parmi les autorités non religieuses, plusieurs idées sont soumises par Étienne Lafont dans ses différentes lettres. Il propose par exemple le retour aux pâtures communes en regroupant les troupeaux aux estives, afin d'éviter l'isolement de jeunes bergers constituant des proies faciles. Idéalement, il propose que des adultes aillent garder ces troupeaux. Il évoque aussi l'idée de distribuer une quantité limitée et contrôlée d'armes à feu pour permettre aux villageois de se défendre, voire d'agir activement dans la chasse. Est également mentionnée la possibilité de recruter des braconniers pour surveiller les pâturages. Malheureusement, des contraintes financières et politiques s'opposent à la mise en œuvre de ces mesures. Les enfants continuent d'être envoyés au pâturage, parfois équipés d'un simple couteau emmanché (« baïonnette ») [12, 17].

Enfin, c'est après la mort du loup des Chazes que les réactions locales vont prendre toute leur importance. En effet, le Gévaudan se retrouve abandonné par le reste de la France face au fléau qui l'accable. C'est donc aux gabalitains et aux autorités locales d'organiser leur propre défense. Nous étudierons dans le paragraphe suivant les chasses organisées par le marquis d'Apcher, dont celle qui conduira finalement à la destruction de la Bête par Jean Chastel. En parallèle, le poison est davantage utilisé. Des chiens, des brebis et même une jument sont achetés puis empoisonnés à la noix vomique. Du poison est caché dans leur cadavre. Ces pièges sont finalement dispersés dans la nature, sur les lieux supposés de passage de la Bête, autour des Mont Mouchet et Chauvet. Si quelques rares loups se font prendre au piège, ils ne parviennent malheureusement pas à tuer la Bête par ce procédé. Pire encore, loin de s'avérer efficaces, ces charognes répandent une odeur pestilentielle dans toute la région pendant plusieurs jours... [11, 12, 17].

B. L'organisation des chasses et battues

Plusieurs individus seront envoyés successivement pour essayer de débarrasser le Gévaudan du fléau qui le ravage : le Capitaine Duhamel, les d'Enneval et François-Antoine de Beauterne. Chacun organisera de grandes battues pour essayer de déloger et d'abattre la Bête, les principales actions seront détaillées dans cette partie (figure 4).

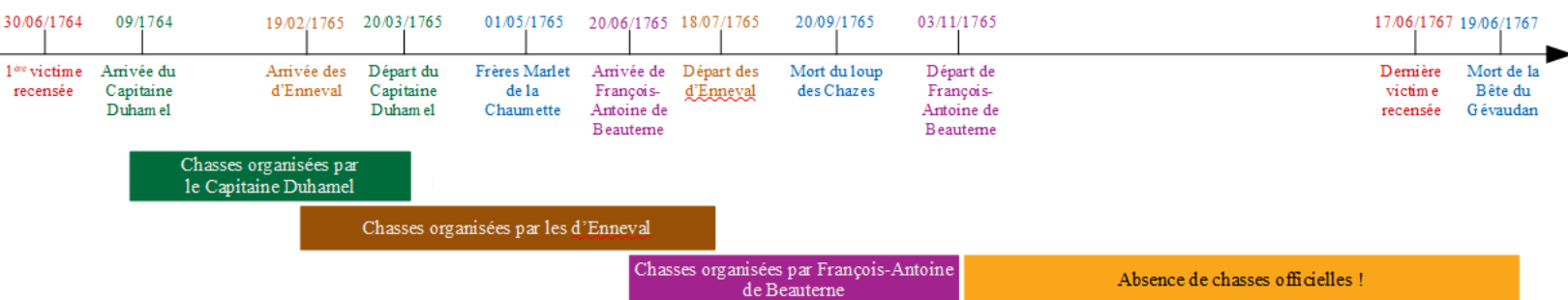


Figure 4 : Frise chronologique résumant les différentes interventions au cours de l'affaire.

Les interventions du Capitaine Duhamel, des d'Enneval et de François-Antoine de Beauterne sont notées respectivement en vert, marron et violet. En bleu sont notées les blessures et morts supposées de la (ou les) Bête.s du Gévaudan. En rouge sont notées les première et dernière victimes connues de la Bête. Pour le détail des attaques sur le reste de la période, se référer à l'annexe 2.

Il est toutefois à noter certains locaux organiseront des battues de leur côté, au moins au début, en parallèle des chasses plus "officielles". Nous pouvons citer par exemple la battue du 28 octobre 1764, menée par le comte de Morangiès, sans succès [11].

1) Un soldat dépêché sur place : le Capitaine Duhamel

Dès le mois de septembre 1764, le Capitaine Duhamel est envoyé depuis Clermont avec 57 dragons, dont 17 à cheval. Afin de gagner en efficacité, et d'intervenir plus rapidement en cas de nouveau meurtre, les dragons sont divisés à partir de fin novembre 1764 en quatre groupes résidant à Rimeize, Saint-Alban, La Fau de Peyre et Saint-Chély [12].

Le 25 novembre 1764, Catherine Vally est tuée à Buffeyrettes, paroisse d'Aumont (annexe 2, ligne 26). Après la découverte de son cadavre, ses enfants avaient récupéré le corps. Le Capitaine Duhamel, s'étant rendu compte au fil des témoignages que la Bête revenait parfois sur les restes des personnes qu'elle avait attaqué, décide de reprendre le corps de Catherine Vally pour le laisser sur le lieu de l'attaque. Toute la nuit durant, ses dragons veillent à proximité afin d'avoir la chance de tuer la Bête lorsqu'elle reviendra. Malheureusement, celle-ci ne se montre pas. Le lendemain, alors qu'une battue est organisée aux alentours (on retrouvera d'ailleurs la tête de la défunte dans un fossé), 5 hommes restent autour du corps à guetter et attendre la Bête. Au bout de trois jours, le 28 novembre, le cadavre de Catherine sera laissé à sa famille pour pouvoir recevoir une sépulture. Tout ce temps, la Bête ne se sera pas montrée à proximité [10].

Le 22 décembre 1764, le Capitaine Duhamel organise une grande battue au départ de St-Chély dans les bois de la Baume. De nombreuses paroisses répondent à l'appel. Pendant la chasse, trois dragons crient à la Bête. Duhamel quitte son poste, croyant la poursuivre à vue. Malheureusement, il voit la Bête fuir par la trouée qu'il a laissé derrière lui en venant aider ses soldats. La frustration est grande pour le Capitaine Duhamel : il est certain qu'il aurait pu l'abattre s'il n'avait pas quitté son poste, et il en restera longtemps « inconsolable » selon la lettre qu'il rédigera à l'intendant d'Auvergne le 24 décembre 1764 [10, 11, 17].

Au fil des semaines, les chasses restent infructueuse. La Bête est parfois aperçue, comme ce fut le cas lors de la grande battue du 22 décembre 1764, mais les chasseurs et soldats ne parviennent pas à la tuer. Et lorsqu'un tir la touche, elle semble capable de se relever immédiatement comme si elle était insensible aux balles. Le Capitaine Duhamel fait un constat : les femmes semblent majoritairement touchées, tout comme les enfants. À court d'idée, une nouvelle initiative lui vient : si les femmes ont la préférence de la Bête, pourquoi ne pas l'appâter en faisant chasser des femmes ? Ou plutôt, des dragons déguisés en femme. Ainsi, au mois de janvier 1764, il tentera cette nouvelle approche : dans plusieurs des villages où sont posté ses dragons, il ordonne qu'on

leur prête des coiffes et des jupes. Les soldats ainsi déguisés accompagneront les enfants au pâturage, leurs armes cachées sous les vêtements qui leur ont été prêtés. Cette stratégie se révélera tout aussi infructueuse que les précédentes [11, 17].

Le 7 février 1765, une nouvelle grande battue est organisée. Celle-ci regroupe pas moins d'une centaine de paroisses d'Auvergne et de Gévaudan, pour un total de plus de 30 000 hommes. Un plan circulaire précis est établi, chaque tireur et chaque paroisse a son poste. La Bête est levée, les rabatteurs la poursuivent. Elle est tirée à proximité de la vallée de la Truyère, qu'elle franchit sans encombre car les habitants du Malzieu n'étaient pas à leur place. En effet, ceux-ci n'ont pas répondu à l'appel du Capitaine Duhamel et ont refusé de prendre part à la chasse, désertant ainsi l'emplacement qui leur avait été désigné, et laissant donc une brèche par laquelle la Bête a pu aisément s'enfuir [12, 15, 17].

Après 6 mois de chasses infructueuses, le Capitaine Duhamel quittera finalement le Gévaudan le 20 mars 1765 [15].

2) L'envoi de deux chasseurs de loups Normands : les d'Enneval

Alors que les battues incessantes ne permettent de vaincre la Bête, les faits font de plus en plus parler d'eux. Une décision est prise par la cour : un soldat n'est pas suffisant pour parvenir à tuer ce monstre anthropophage, il faut de plus grands chasseurs. En Normandie se trouvent des chasseurs de loup réputés : les d'Enneval. Le père aurait tué à lui seul plus de 1 200 loups ! Ils arriveront à Clermont-Ferrand le 17 février 1765, où on leur procurera une estampe de la Bête, avant leur passage le 19 février à Saint-Flour, puis leur arrivée le 28 février à Saint-Chély dans le Gévaudan [10, 11, 12].

À leur arrivée, les d'Enneval décident de proposer une nouvelle stratégie. Selon eux, si les chasses du Capitaine Duhamel se sont révélées infructueuses, c'est avant tout parce qu'il rassemble des milliers d'hommes sur des battues à grande échelle. Ils organiseront donc des chasses à plus petite échelle, avec leurs chiens et leurs équipes, auxquels ils inviteront à se joindre quelques bons tireurs supplémentaires. Malheureusement pour eux, ils se rendent rapidement compte que le Gévaudan n'a rien à voir avec la Normandie : le terrain est davantage vallonné et escarpé, et la météo n'est que rarement clémente, d'autant plus en ce mois de février 1765 où l'hiver bat son plein et où la neige recouvre encore les sols [15, 17].

Au mois d'avril 1765, les chasseurs normands vont changer d'avis : les conditions en Gévaudan ne leur permettront pas de réussir avec leurs méthodes habituelles. Ils organiseront une première grande battue générale, comme au temps de Duhamel, le 21 avril 1765. Une vingtaine de paroisses y prendront part, pour un total de plus de 10 000 hommes mobilisés. Au cours de la chasse, un jeune rabatteur tombera sur la Bête qui se cachait sous un rocher. Pétrifié par la peur, muni seulement d'un vieux sabre, il n'osera pas l'attaquer. Lorsqu'un paroissien équipé cette fois d'un pistolet lui viendra en aide, il est trop tard : la Bête s'est enfuie [11, 17].

Ils continueront par la suite d'organiser des chasses à grande échelle, comme par exemple le 30 avril 1765, les 6, 11, 16, 19 et 23 mai 1765, etc... Malheureusement, celles-ci resteront tout autant infructueuses que l'ont été celles organisées par le Capitaine Duhamel. La Bête se rit d'eux comme des autres chasseurs qui tentent vainement de l'abattre [15, 17].

Comme le Capitaine Duhamel avant eux, les d'Enneval entendent dire que la Bête revient sur les lieux des attaques. Vainement, le fils tente d'empoisonner les cadavres des victimes pour que la Bête meurt en achevant de les ronger. Mais elle ne reviendra jamais sur ces cadavres, et cette stratégie échoue à son tour. Ce fut le cas par exemple des cadavres d'une femme attaquée vers 17h le 2 mai 1765 à Pépinet, paroisse de Venteuges (annexe 2, ligne 126), ou Marie Valès, attaquée le 24 mai 1765 dans un pâturage entre les villages du Mazet et de La Fage (annexe 2, ligne 135) [17].

Le 1^{er} mai 1765, la Bête est aperçue à 3 km au sud-est du château de Saint-Alban, en train de guetter un vacher dans un pâturage. Trois chasseurs renommés, les frères Marlet de la Chaumette, voient la scène et sortent, fusil en main. Ils réussissent à toucher la Bête à deux reprises. Celle-ci serait sévèrement blessée, et aurait perdu beaucoup de sang. Malheureusement, elle s'enfuit et ils ne parviennent pas à la retrouver avant la tombée de la nuit. Lors d'une chasse réalisée le lendemain, si les protagonistes trouvent des traces de sang, ils ne parviendront pas à retrouver la Bête ou son cadavre. En revanche, dès le lendemain de cet affrontement, deux attaques sont recensées à St-Alban et Pépinet (annexe 2, lignes 125 et 126) [11].

À propos de cet épisode, les sources ne sont pas d'accord entre elles. Certaines pensent qu'il s'agissait bien de la Bête, ou d'une des Bêtes selon la théorie soutenue, d'autres qu'il s'agissait d'un animal autre. Certaines sources pensent que cet animal est bien décédé des suites de ses blessures, bien que son corps n'ait jamais été retrouvé. Enfin, pour les gabalitains et les français

de l'époque, cet épisode est une nouvelle preuve de la résistance de la Bête aux balles. Si on ne peut la tuer, même lorsqu'elle est visiblement touchée et qu'elle perd du sang en grande quantité, n'est-ce pas une preuve supplémentaire de son ascendant surnaturel [12, 15] ?

Assez rapidement, les d'Enneval deviennent impopulaires auprès des locaux, que ce soit les paysans comme certains nobles tels que le Comte de Morangiès. Ceux-ci ont remarqué que seule la récompense promise semble les motiver à venir aider le Gévaudan, et qu'ils sont bien moins investis dans la traque de la Bête qu'ils ne le laissent paraître. Les sources s'accordent toutes à ce sujet là, évoquant leur arrogance et leur appât du gain [11, 12, 13].

Ils feront ce qu'ils peuvent pour garder le monopole de la chasse, quitte à comploter contre le Capitaine Duhamel afin de provoquer son départ du Gévaudan. Ils évoquent à cet effet des ordres provenant de la cour du Roi lui-même, sans pour autant être en mesure de les présenter devant les autres acteurs de la traque de la Bête [11, 12].

Les d'Enneval quitteront finalement le Gévaudan le 18 juillet 1765, sans avoir réussi à tuer la Bête malgré leur talent de chasseur reconnu en Normandie. Ils justifieront leur échec en disant que « l'animal qu'ils chassaient n'était pas un loup, ou alors d'une variété jamais rencontrée jusque là » [11, 15].

3) L'arrivée de François-Antoine de Beauterne devant l'inefficacité de ses prédécesseurs

Fin mai 1765, le Roi prend sa décision : les d'Enneval n'ont pas montré plus d'efficacité dans leur tâche que le Capitaine Duhamel, il faut donc envoyer quelqu'un dont la compétence n'est plus à prouver. Le 8 juin 1765, le porte-arquebuse du Roi Louis XV, grand louvetier du royaume, lieutenant des chasses du Roi, reçoit ses ordres : c'est à son tour de partir pour les frontières de l'Auvergne et du Gévaudan. Le 20 juin 1765, François-Antoine de Beauterne arrive à Saint-Flour avec son équipe composée de son troisième fils, Robert-François Antoine, 14 chasseurs, 2 valets de limiers et 5 limiers de la louveterie royale. Il rencontrera les d'Enneval, encore présents sur place, le 22 juin 1765 au Malzieu-Ville [17].

Contrairement à ses prédécesseurs, François-Antoine de Beauterne sera extrêmement populaire auprès des gabalitains. Il est attentif aux paysans, qu'il ne souhaite pas mobiliser inutilement pour les battues en les empêchant ainsi de réaliser leurs travaux dans les champs. Il ne réclamera leur aide que les jours de repos, les dimanches ou les jours de fêtes, afin de limiter au maximum les

pertes agricoles. En parallèle des battues, François-Antoine de Beauterne organise des fêtes et des cérémonies pour entretenir le moral des gabalitains [17].

Le 16 août 1765, une nouvelle grande chasse est organisée autour de Servières, dans les bois du Mont Mouchet. Avant de s'engager dans un passage, deux garde-chasses (Louis Pelissier et François La Chenaye) demandent à trois locaux présents à proximité si le passage est sans danger. Ceux-ci, un père et ses deux fils (famille Chastel), leur confirment qu'ils peuvent emprunter ce chemin. Ils leur ont ainsi joué un mauvais tour, et rapidement le cheval de Pelissier s'embourbe et peine à s'en extraire. Les trois Chastel auraient rit de la mauvaise fortune des deux garde-chasses. Le ton monte entre les différents protagonistes, au point que les garde-chasses seront tenus en joue par deux des Chastel après avoir attrapé le troisième au collet. Menacés, Pelissier et La Chenaye se retirent et font leur rapport à François-Antoine de Beauterne, qui, sur la base de leur procès verbal, demande à faire mettre les trois Chastel en prison et à ne les laisser sortir que quatre jours après leur départ du Gévaudan, et ce afin d'éviter d'éventuelles représailles. François-Antoine de Beauterne justifie dans ses lettres ces possibles représailles par la mauvaise réputation qu'auraient les Chastel [10, 11, 15].

De cette affaire, nous ne disposons que de la version écrite des deux garde-chasses lors du procès verbal. Il n'y a pas de témoins de la scène, et nous n'avons pas la version des Chastel. De plus, il n'est pas mentionné dans les archives desquels Chastel il s'agissait : Pierric Guittaut évoque la possibilité qu'il s'agisse de Jean Chastel, comme la plupart des auteurs l'envisagent, ainsi que deux de ses fils parmi Pierre, Claude, Jean-Antoine et Jean-François ; mais il pourrait tout aussi bien s'agir de son frère, Jean-Pierre, résidant également à la Besseyre-Sainte-Mary et père de Jean-Antoine, Pierre et Jean-Pierre. Alain Bonet envisage également cette possibilité dans son « chronodoc » [10, 11].

Assez rapidement, François-Antoine de Beauterne fait face aux mêmes difficultés que ses prédécesseurs : le Gévaudan est un pays de moyenne montagne, dont les versants sont raides, escarpés. On y trouve de nombreux marécages plus ou moins praticables, les fameuses « sognes ». Les sentiers sont étroits, et les obstacles naturels ralentissent la progression des hommes. De nombreux buissons de genêts offrent une retraite naturelle aux animaux sauvages, dont la Bête. La météo capricieuse de la région complique également le travail du porte-arquebuse et des chasseurs [17].

De plus, les paysans ont beau être de bonne volonté, ce ne sont ni des chasseurs ni des soldats, et ils ont du mal à conserver de l'ordre et de la discipline lors des battues [17].

Il se rend compte que les chiens ont une grande utilité dans la traque de la Bête, car ils sont capable de la poursuivre dans des recoins impraticables pour les humains. Sauf qu'il n'en a pas amené assez avec lui... Rapidement, il demande des renforts en haut lieu. Les premières aides arriveront le 2 août 1765, il s'agira du comte de Touron ainsi que ses chasseurs et 19 chiens. Cela ne sera pas suffisant, et au bout de 6 semaines de chasses infructueuses celui-ci rentrera chez lui. C'est finalement le 16 ou le 17 septembre 1765 (selon les sources) que François-Antoine de Beauterne recevra le secours de la louveterie royale, avec 2 valets et 12 chiens supplémentaires [11, 17].

Le 18 septembre 1765, François-Antoine de Beauterne est averti des ravages que font les loups dans le bois des Chazes. Il envoie alors deux de ses garde-chasses sur place, Pelissier et Lacour. Ceux-ci le font prévenir : un gros loup a été aperçu, il serait accompagné d'une louve et de louveteaux. François-Antoine de Beauterne se met donc en route vers l'Abbaye des Chazes le 19 septembre 1765. Il organisera une nouvelle chasse dans le bois de Pommiers le lendemain. Lors de cette chasse, François-Antoine de Beauterne croisera la route d'un loup aux dimensions spectaculaires. Il lui tirera une première balle dans l'œil droit, qui le blessera sans le tuer. C'est le garde Rinchard qui achèvera cette Bête [10, 11, 17].

Ce loup est exceptionnel de part sa taille, il ne peut s'agir que de la Bête pour les acteurs de la chasse. La dépouille est ramenée au Besset. Plusieurs témoins viennent identifier l'animal dans la foulée, dont Jean-Pierre Lourd (annexe 2, ligne 153), Marie Trincart (annexe 2, ligne 153), ou encore Marie-Jeanne Valet dite « Pucelle du Gévaudan » (annexe 2, ligne 175). Tous reconnaissent la Bête qui les a attaqués et signeront le procès verbal associé. Une première autopsie est réalisée par le Sieur Boulanger, de Saugues, immédiatement après sa mort. Le loup des Chazes pèse pas moins de 60 kg pour une envergure d'environ 1m90 de la tête à la queue ! Plusieurs ossements difficilement identifiables seront retrouvés dans son estomac, et de nombreuses blessures imputables aux affrontements entre la Bête et les gabalitains sont identifiées. Notamment, lors de la seconde autopsie réalisée à Clermont-Ferrand le 27 septembre 1765, Charles Jaladon notera que « plusieurs plombs de différentes grosseurs se sont trouvés dans les parties inférieures de cet animal » [10, 11, 15].

Officiellement, on y est : la Bête est morte, François-Antoine de Beauterne a débarrassé le Gévaudan du fléau qui l'accablait. Pourtant, par la suite, cette chasse fera polémique parmi les historiens de la Bête : en effet, elle est excentrée par rapport au territoire qu'occupait la Bête à ce moment là (périmètre de 300 km² autour du Mont Mouchet [17]), et il n'y avait pas d'attaques recensées dans cette paroisse. Certains voient là-dedans un « complot » d'un chasseur souhaitant en finir et rentrer chez lui, une sorte de « chasse arrangée », là où d'autres lui accordent le bénéfice du doute. Après tout, il y a bien eu un loup aux dimensions exceptionnelles qui a été tué, dans ce territoire proche du territoire de la Bête du Gévaudan. Pour certains, il s'agirait d'une des Bêtes, si tant est qu'il y en ait eu plusieurs. Pour d'autres encore, il ne s'agit que d'une coïncidence et ce loup n'était ni la Bête, ni une des Bêtes [11, 12, 15].

Si le loup des Chazes est mort, il reste encore la louve et leurs petits qui avaient été aperçus à ses côtés. Alors que son fils est chargé de présenter le loup géant à la cour du Roi à Versailles, François-Antoine de Beauterne reste encore un peu dans le Gévaudan pour traquer cette famille supposée anthropophage, afin d'éviter d'éventuelles nouvelles attaques sur les gabalitains. La louve sera abattue lors d'une chasse le 13 octobre 1765, après avoir été aperçue en train de dévorer des moutons près de l'abbaye des Chazes avec les louveteaux. Le dernier représentant de cette meute sera abattu le 17 octobre 1765, il était déjà plus gros que sa mère d'après les témoignages [11].

Sa tâche désormais accomplie, François-Antoine de Beauterne quittera définitivement le Gévaudan le 3 novembre 1765. Il sera largement récompensé par le Roi, et obtiendra l'honneur de faire figurer la Bête sur ses armoiries [10, 17].

4) Après la mort du loup des Chazes, l'organisation de chasses à plus petite échelle

Comme nous l'avons évoqué plus haut dans ce document, la Bête du Gévaudan sera définitivement tuée en 1767, et on recense des victimes jusqu'au 17 juin 1767 ! Pourtant, officiellement, la Bête est morte et a été abattue le 20 septembre 1765. Ainsi, lorsque les meurtres reprennent, le Gévaudan est seul, isolé. Les journaux ne parlent presque plus de cette affaire, car officiellement la Bête est morte. Il n'y a plus de chasseurs extérieurs – appâtés par la gloire ou les récompenses – pour venir aider les habitants, et il n'y a plus non plus de limiers issus des meilleurs chenils de la Cour. Sans l'aide extérieure apportée par des personnages illustres tels que Duhamel, les d'Enneval, ou François-Antoine, comment lutter contre le fléau de Dieu ?

Si comme expliqué dans la première partie de ce chapitre de nombreux cadavres empoisonnés ont été semés dans le Gévaudan, la résistance s'organise aussi autour de chasses à plus petite échelle. Le marquis d'Apcher, notamment, organisera de nombreuses chasses autour de ses terres, en vain. Jusqu'au 18 juin 1767. Alors que Jeanne Bastide est inhumée, le marquis d'Apcher apprend que la Bête chasse sur ses terres. Il va alors rassembler douze hommes, douze chasseurs, qui se mettront en route dans la nuit en direction des pentes nord du Mont Mouchet. Parmi eux se trouvent Jean Chastel et ses trois fils. Le dénommé Jean Chastel, abattra d'un seul coup de feu la Bête du Gévaudan alors qu'il était posté à la Sogne d'Auvers, en bordure de la forêt de la Ténazère [11, 15].

Selon la légende, déjà lors d'une messe le 14 juin 1767 Jean Chastel aurait fait bénir trois balles de plomb fondues à partir d'une médaille de la Vierge Marie. Puis le 19 juin, lorsqu'il a vu la Bête venir à lui, il aurait pris le temps de ranger ses lunettes et replier son livre de prière avant de la mettre en joue et de l'abattre [20]. Mais tout ceci tient de la légende, la tradition orale. Pourtant, cela n'a pas empêché certains auteurs du XXI^e siècle de voir ici le signe d'un lien entre Jean Chastel et la Bête qui, ayant reconnu son maître, aurait sagement attendu...

Le lendemain, la Bête est autopsiée au château de la Besque par le sieur Boulanger, et le procès-verbal qui en découle portera le nom de « rapport Marin » (nom du notaire ayant supervisé l'opération). Celui-ci est recopié en annexe 7. Des dizaines de témoins viennent signer le procès verbal après avoir reconnu l'animal qui les a attaqués. Certains témoins reviennent sur des attaques remontant jusqu'au printemps 1766 [10, 11, 15] !

Suite à la mort de cette Bête, il n'y a plus eu aucune attaque et aucun mort recensé. C'est donc bien vrai, cette fois-ci la Bête est morte.

5) Les rapports d'autopsie

Suite à la mort du loup des Chazes, puis de la Bête de Chastel, des autopsies ont été réalisées (annexe 7). Dans les deux cas sont relevées les dimensions imposantes de l'animal tué par rapport au loup commun (60 kg et 1m43 d'envergure sans la queue pour le loup des Chazes, 53 kg et 94cm d'envergure sans la queue pour la Bête de Chastel) [10].

Pourtant, si ces proportions surprennent les contemporains de la Bête, elles correspondent à celles relevées chez le loup du XXI^e siècle : une envergure variant entre 1 et 1,5 mètre sans la queue, et un poids allant de 16 à 60 kg [2].

L'un des points qui a marqué les sieurs Boulanger et Jaladon, ayant pratiqué les deux autopsies, c'est la musculature imposante de la Bête, notamment au niveau du cou, du dos et de la mâchoire inférieure. Pour Pierric Guittaut, cette musculature développée permettrait à la Bête de décapiter et de traîner plus facilement ses victimes [10, 17]. Lors de l'autopsie, l'estomac est également ouvert et son contenu étudié. Pour le loup des Chazes, plusieurs ossements difficilement identifiables sont retrouvés, dont au moins quelques côtes de mouton. Dans l'estomac de la Bête de Chastel ont été retrouvés le fémur d'un enfant et des restes de moutons [8, 10, 11, 17]. Ces restes prouvent que la Bête ne se nourrissait pas exclusivement d'humains.

Deux détails ont surpris les contemporains de la Bête lors de l'autopsie : la présence d'une « *membrane singulière qui part de la partie inférieure de l'orbite venant au gré de l'animal recouvrir le globe de l'œil* », et la disposition des côtes. La description de la « *membrane singulière* » est fortement évocatrice de la membrane nictitante, aussi appelée « troisième paupière » dans un souci de vulgarisation. Il s'agit d'une membrane présente sur les yeux notamment des carnivores, dont le loup fait parti. À cette époque, au travers d'ouvrages tels que L'Histoire Naturelle de Buffon, les français pensaient que le loup avait une disposition des côtes oblique voire horizontale, ne lui permettant pas de se retourner facilement, ce qui n'était pas le cas des Bêtes autopsiées [10, 11, 12, 17]. Ces imprécisions témoignent de lacunes sur l'anatomie d'un animal encore omniprésent en France à l'époque : le loup.

Enfin, aux deux rapports d'autopsie s'ajouteront à chaque fois les témoignages de victimes venues identifier la Bête et confirmer qu'il s'agit bien de l'animal qui les a attaqués. Dans les deux cas elles seront nombreuses à signer le procès verbal joint au rapport d'autopsie.

C. Une affaire éventée

La portée importante qu'a eu cette histoire est en grande partie due à la presse. Dès novembre 1764, le Courrier d'Avignon s'empare de l'affaire (annexe 4). Dès lors, le pays tout entier entend parler des ravages de la Bête du Gévaudan. C'est M. de Ballainvilliers, dans une lettre du 27 décembre 1764 adressé au contrôleur général et à M. de Saint-Florentin, qui le premier la nommera ainsi [10].

Chaque rebondissement de l'affaire était suivie de près par les français au travers de nombreux journaux, dont le Courrier d'Avignon qui a écrit pas moins de 98 articles sur la Bête, et la Gazette de France qui en a écrit 14 [10, 15]. Les français spéculaient sur la Bête, ses motivations. Des

intentions loufoques et aberrantes pouvaient parfois lui être prêtées, parfois ironiquement pour se moquer des croyances populaires et des on-dits comme dans la lettre de M. de la Barthe en annexe 8 [10].

Pire encore, les journaux annoncent parfois le décès de la Bête. Et l'article suivant dément ce fait. A-t-elle réellement survécu, ou a-t-elle ressuscité ? Ces incertitudes et contradictions ont très certainement contribué à imposer l'idée d'un être surnaturel dans l'imaginaire collectif [15] !

Les articles parus tout au long de l'affaire, en plus d'informer sur les faits en Gévaudan, contribuent également à renforcer l'aspect mystique de la Bête. Les descriptions contiennent parfois des éléments surprenants : le dos recouvert d'écaille, elle marche debout. Elle aurait tantôt un museau de cochon, tantôt la gueule d'un lion. Elle pousse le même cri qu'un âne qui braie, et possède des défenses de sanglier. On dit d'elle que les balles ne l'atteignent pas, lorsqu'elle est annoncée morte elle ressuscite aussitôt. Elle est intouchable, immortelle, animée d'une force diabolique [8, 10]. Les paroles des religieux renforcent également cette peur inspirée par la Bête démoniaque, fléau envoyé par Dieu, comme ce fut le cas déjà dès la fin de 1764 avec le mandement de l'évêque de Mende (annexe 1). De fait, les gabalitains se sentent affligés d'une fatalité : à quoi sert-il de lutter contre Dieu et sa volonté ? Des précautions tardent à être prises, les enfants continuent d'être envoyés seuls pour surveiller les troupeaux, pour organiser les battues on a du mal à recruter des citoyens motivés [11, 17].

Certains journaux étrangers ont à leur tour parlé de la Bête qui faisait tant de ravages en France, dans le Gévaudan. À cette époque, de grandes tensions existaient entre l'Angleterre et la France, qui étaient régulièrement en guerre [6, 7]. L'apparition de ce « loup mangeur d'Hommes » que les soldats les plus expérimentés n'arrivaient pas à tuer fut utilisée comme sujet de moquerie par les ennemis du royaume de France, et notamment l'Angleterre. Par exemple, une gazette anglaise imagine une chatte qui, pour défendre ses petits, a vaincu la Bête qui avait pourtant mis en déroute la veille une armée de plus de 120 000 hommes, dont elle en avait dévoré 25 000. Ces histoires leur permettent de tourner en ridicule les autorités françaises [11, 12, 17].

De part la portée nationale, et même internationale de l'affaire, le Roi ne peut rester sans rien faire face au fléau qui ravage le Gévaudan. La presse de l'époque a très probablement contribué à l'aide apportée depuis Versailles, notamment avec l'envoi en 1765 de son porte-arquebusier,

François-Antoine de Beauterne. Une récompense importante a été promise, allant jusqu'à 9 400 livres cumulées, à quiconque tuerait la Bête (*cf infra*).

Par la suite, avec la mort du loup des Chazes le 20 septembre 1765, le Roi décrète officiellement la Bête morte et récompense son porte-arquebusier. Cependant, comme nous l'avons vu, les attaques ont repris peu après : la Bête était toujours vivante. On remarque une nette diminution des articles sur le sujet, et des mentions de la Bête dans les décès des registres paroissiaux [10]. Nous sommes en droit de nous demander si cela est intentionnel, en lien avec une éventuelle censure sur le sujet, ou si cela est inconscient. L'affaire est-elle seulement sortie des frontières du Gévaudan passé 1765 ? Car clamer que la Bête est toujours vivante revient à aller à l'encontre du Roi et de ses dires...

D. L'aspect financier de l'affaire

Comme nous l'avons vu précédemment, une gratification de 6 livres est accordée à quiconque abat un loup au XVIIIe siècle. En l'absence de résultat suite aux différentes chasses menées, la prime accordée est augmentée le 11 juin 1765 et passe à 12 livres par louve abattue, 10 livres s'il s'agit d'un mâle adulte, 6 livres pour un jeune loup de 1 an et enfin 3 livres pour un louveteau. D'après Jean-Marc Moriceau, la récompense accordée pour un loup adulte tué équivaldrait donc à 15 jours de travail pour un paysan ! Lorsqu'il sera dans le Gévaudan, François-Antoine de Beauterne ajoutera 6 livres de récompense pour toute capture d'un loup, en plus des 12 livres accordés par Étienne Lafont [17].

En revanche, comme évoqué plus haut les gabalitains étaient mobilisés régulièrement pour participer aux différentes battues organisées par les envoyés du Roi. De fait, il est compliqué pour eux de poursuivre leur travail dans les champs. Ajouté à cela les mauvaises conditions météorologiques, notamment en 1765, et on observera une baisse du rendement de production, et donc une perte économique pour les habitants [17].

Si les grandes instances du pays envoient des soldats et des chasseurs pour tenter de débarrasser le Gévaudan du fléau qui l'accable, en parallèle ces actions engendrent des frais. Ainsi, chacun des trois intervenants (le Capitaine Duhamel, les d'Enneval et François-Antoine de Beauterne) va envoyer régulièrement des quittances avec les différentes dépenses au Contrôleur Général des

Finances, M. de l'Averdy. Les frais s'élèveront à plusieurs milliers de livres pour chacun des trois chasseurs envoyés officiellement sur place pour détruire la Bête [10].

Rien de ce qui n'est mis en place ne semble marcher pour détruire ce terrible animal. Assez rapidement, des récompenses sont promises pour quiconque tuera la Bête. En effet, d'après M. de Saint-Florentin, une récompense permettrait de motiver grâce à l'appât du gain les soldats et paysans à venir à bout de la Bête [10].

Ces récompenses augmentent au fil des mois, chaque décisionnaire ajoutant petit à petit son grain de sel. Ainsi, dès septembre 1764, une récompense de 200 livres est promise par le syndic du Gévaudan, déjà nettement supérieure à celle accordée pour la capture d'un « simple loup ». En novembre 1764, l'évêque de Mende promet 1 000 livres de récompense. Sur la demande de l'Archevêque de Narbonne, les états de Languedoc proposent à leur tour 2 000 livres. Fin décembre 1764, l'intendant d'Auvergne et le comte de Saint-Florentin ajouteront respectivement 600 et 1 200 livres de récompense. Enfin, le Roi proposera 6 000 livres de gratification à partir du 4 février 1765 [10, 17].

Les sources s'accordent à dire que cela représente un total de 9 400 livres de récompense. Pierric Guittaut nous donne une équivalence : 9 400 livres à l'époque représenteraient plus de 645 000 € actuellement [11, 12, 17] !

Des récompenses sont également promises par les envoyés du Roi pour toute information sur la Bête, du moment qu'ils en sont informés immédiatement après une attaque, afin d'avoir plus de chance de réussir à débusquer cette terrible Bête. Par exemple, François-Antoine promet de 12 à 24 livres (selon les sources) au premier témoin venant l'avertir d'une attaque [11, 12]. Ces récompenses ont deux conséquences : la première, c'est la rapidité avec laquelle les informations sont transmises, et le nombre de traces écrites et de témoignages d'époque (du moins, avant la mort du loup des Chazes). La seconde, malheureusement, c'est d'augmenter le nombre de fausses déclarations : si une personne dit avoir survécu à une attaque de la Bête, sans témoins pouvant confirmer ou infirmer l'hypothèse, il est impossible de savoir si la déclaration est authentique ou si la personne souhaite simplement obtenir la récompense. Par exemple, le 18 août 1765, un jeune homme de la paroisse de Julianges, âgé de 20 à 25 ans selon les sources, se serait fait attaquer par la Bête dans un pâturage (annexe 2, ligne 176). Il se serait défendu à l'aide d'un couteau, ce qui lui aurait permis de s'en sortir. D'autres bergers de sa paroisse révéleront à François-Antoine le 20 du même mois que ce jeune homme est en réalité un menteur car ils n'ont pas vu la Bête alors

qu'ils gardaient leur bétail au même endroit au même moment. Il aurait ainsi menti pour avoir une chance de toucher la prime promise, qui lui a été de fait retirée quand la supercherie a été découverte [10, 12].

Et pour Jean Chastel, celui qui aura finalement détruit la Bête en 1767 ? Il se verra accorder une gratification de 72 livres pour la Bête abattue le 9 septembre 1767 par le receveur des tailles du diocèse de Mende [10, 11, 17, 20]. Tentant de faire valoir son droit à la prime de 6 000 livres promise par Louis XV en 1765, il obtiendra finalement 1 500 livres supplémentaires (date de versement non renseignée, de même que la personne lui ayant accordé cette somme...) [17].

Chapitre IV : Des affaires similaires

Comme nous l'avons vu précédemment, l'impact de la Bête du Gévaudan est grandement liée à la publicité qui lui a été faite, mais également à la durée pendant laquelle elle a pu causer ces ravages. Il y a eu de nombreuses affaires similaires, qui sont pourtant moins connues, et dont certaines sont survenues en parallèle de la Bête du Gévaudan ! Nous allons en citer quelques unes dans l'ordre chronologique, qui ne sont pas sans rappeler la Bête. Ce chapitre ne présente que quelques exemples et n'a pas prétention à en fournir une liste exhaustive. Il ne sera consacré qu'à des Bêtes *a priori* non contrôlées par l'Homme, même s'il a également existé dans l'Histoire des loups dressés par l'Homme à des fins criminelles. Ce fut par exemple le cas de la famille Rodier en 1762, qui dévalisait des voyageurs à l'aide de loups dressés [10].

A. La Bête venimeuse du Gâtinais (1652 - 1653)

Près de Moigny, un monstre horrible apparaît en 1652 : en un an, il aurait fait 26 victimes et environ autant de blessés. Comme pour la Bête du Gévaudan, les sources ne sont pas d'accord entre elles et certaines parleraient même de 120 victimes ! C'est la mort d'un loup avec des dimensions « exceptionnelles » qui permettra de mettre fin aux attaques [8].

B. La Bête de Laval en Dauphiné (1762 - 1763)

Pour cette Bête-ci, les sources n'indiquent pas les mêmes informations : elle aurait sévi entre le 8 août et le 4 octobre 1763 selon certaines ([8]), ou bien entre le 8 septembre 1762 et le 24 octobre

1763 selon d'autres ([10]). En revanche, elle s'accorde sur son anthropophagie et le faible nombre de victimes quelque soit la période. Selon [8], elle aurait dévoré entre 4 et 6 personnes. Le 8 septembre 1762, des traces de l'enterrement d'un enfant égorgé la veille par la Bête de Laval sont retrouvées dans les archives départementales de l'Hérault. Dans ces archives, on retrouve également des traces de l'enterrement d'Anne Taquet, 60 ans, dévorée le soir du 24 octobre 1763, saisie au col par la Bête de Laval devant 2 jeunes enfants cachés dans une grange [10].

C. La Bête de Sarlat (11-12 juin 1766)

Le 11 juin 1766, à 20 km au sud-est de Sarlat, apparaît une énième Bête [17]. Il s'agirait d'un loup de grande taille (82 cm de haut) qui aurait attaqué par moins de 17 personnes en seulement une heure. Cinq d'entre elles auraient été attaquées dans la paroisse de Saint-Julien, et les 12 autres dans celle de Groléjac. Cette Bête s'attaquerait préférentiellement aux hommes [8, 10]. D'autres sources rapportent 18 attaques sur un territoire de 30 km², sur pas moins de 6 paroisses (4 en Dordogne : Groléjac, Carsac-Aillac, Saint-Julien-de-Lampon et Sainte-Mondane ; 2 dans le Lot : Le Roc et Lamothe-Fénélon) [17].

Le 12 juin 1766, vers 11h, une chasse est organisée par un bourgeois de Saint-Julien, rassemblant une centaine de paysans. La Bête de Sarlat sera atteinte par une hallebarde qui ne lui occasionnera aucune blessure, et elle sera touchée par la balle tirée par le sieur de Descamps qui la tuera [8, 10].

On parlera d'elle au mois d'août 1766 dans la Gazette de France et le Canard, reprenant comme illustration une image de la Bête du Gévaudan éditée le 24 novembre 1764. On parlera même davantage d'elle que de la Bête du Gévaudan sur ce même mois, alors que cette dernière sévit encore [10, 17] !

Ce loup gigantesque était enragé, ce qui explique ses attaques répétées sur un laps de temps court, le fait qu'il s'attaque préférentiellement aux hommes, et sa disparition rapide. Au moins quatre des victimes sont mortes des symptômes de la rage au 4 août 1766 [8, 10].

D. La Bête des Cévennes (1809-1817)

La Bête des Cévennes aurait fait au moins 35 victimes, mais certaines sources parlent de 60 à 80 victimes. Certaines d'entre elles étaient décapitées, ce qui ressemble à ce que l'on pouvait observer avec la Bête du Gévaudan [8].

Pendant les battues organisées en 1814 et 1815, 3 loups d'une taille imposante sont abattus, mais pas la Bête des Cévennes. Celle-ci ressemblait davantage à un gros mâtin (*id-est* un chien) aux oreilles tombantes qu'à un loup [8].

Nous venons d'étudier dans cette partie les faits qui se sont déroulés en Gévaudan entre 1764 et 1767. Les gabalitains ont dû faire face pendant trois ans à un animal anthropophage, dont ils ne connaissaient pas la nature, qui a attaqué plus de 250 personnes et dévorés plus d'une centaine d'entre elles. Bien que les paysans soient parfois confrontés à des attaques de loups sauvages enragées, ici il s'agissait bien d'un prédateur qui les chassaient pour se nourrir, générant de la peur parmi les habitants. Ses caractéristiques principales sont résumée en figure 5.

Avec l'engouement de la presse pour ce fait-divers, les histoires et les rumeurs ont contribué à rendre la Bête plus légendaire et plus fantastique qu'elle ne l'était probablement. La médiatisation a fait connaître cette affaire à l'étranger, et l'affaire a pris une tournure politique dans un contexte d'instabilité sociale et économique. Malgré plusieurs rebondissements, l'affaire prendra finalement fin le 19 juin 1767 à la Sogne d'Auvers. Pourtant, si la Bête tuée par Jean Chastel a pu être autopsiée, la question de son identité reste entière. La Bête n'est plus, mais qui était la Bête ?

Figure 5 : Tableau résumant les principales caractéristiques de la Bête rapportées par les témoins des différentes attaques [2, 8, 10, 17].

Une comparaison est faite dans la colonne de droite avec les attaques de loups sur les troupeaux à notre époque.

	Attaques de la Bête	Attaque de loups
Nature des proies	<ul style="list-style-type: none"> - humains (femmes et enfants > hommes adultes) - proies isolées en 1764, puis en groupe ou isolées après 1765 - ovins, caprins 	<ul style="list-style-type: none"> - ovins, caprins - chamois, élans, cerfs - mulots, souris - <i>attaques sur l'Homme rares</i>
Nature de l'attaque	<ul style="list-style-type: none"> - comportement de prédation - mise à mort, anthropophagie - la tête et le cou sont ciblés en premier - plusieurs attaques sur une même journée - retour possible sur les cadavres - attaque seule ou accompagnée d'une femelle 	<ul style="list-style-type: none"> - comportement de prédation - mise à mort - la gorge ou l'épaule sont ciblés en premier - l'arrière-train peut être ciblé s'ils poursuivent leur victime - attaques en meute
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - tenace (elle lutte longtemps) - prudente (elle se cache et observe sa proie avant de l'attaquer) - résistante (elle est blessée à plusieurs reprises, mais se relève aussitôt) - terrain de chasse très étendu - déplacements rapides dans l'espace et dans le temps 	<ul style="list-style-type: none"> - se cachent et observent leur proie avant d'attaquer - territoire variant de 50 à 2 500 km² - très discret et rarement observé dans la nature
Apparence physique	<ul style="list-style-type: none"> - grande taille (environ celle d'un veau d'un an) - poil rougeâtre avec une raie noire sur la ligne du dos - museau pointu et allongé - oreilles droites - dents longues et pointues - 6 griffes de la longueur d'un doigt par membre - arrière-train étroit et « levreté » - queue longue - son poil se hérissé lorsqu'elle attaque - Attributs « fantastiques » : <ul style="list-style-type: none"> • le dos couvert d'écailles • un museau de cochon • des défenses de sanglier 	<ul style="list-style-type: none"> - entre 60 et 90 cm au garrot - couleur du pelage variable selon les individus et la sous-espèce concernée - museau pointu et allongé - oreilles pointues, droites - crocs de 6 cm de long - mâchoires puissantes - 5 doigts sur les membres thoraciques et 4 sur les membres pelviens

Deuxième partie : Les pistes évoquées et leur viabilité

« Les témoignages, les récits des uns et des autres sont tellement contradictoires qu'il est très difficile de se faire une idée globale du sujet et encore plus d'émettre un quelconque avis. » -

Roger Oulion [13]

Dans cette partie, les principales hypothèses quant à la nature de la Bête seront étudiées en trois chapitres distincts : les hypothèses animales, le rôle éventuel de l'Homme, et les hypothèses mystiques. Pour finir, on se demandera si la Bête était unique ou plusieurs dans un quatrième et dernier chapitre.

Selon Alain Bonet, beaucoup de sources se montrent partiales et éludent certains faits selon la thèse que l'auteur soutient (figure 6) [10]. On tâchera dans cette partie de donner des arguments quant aux différentes hypothèses, en s'appuyant sur des sources variées qui soutiennent des thèses différentes, afin de comparer les différents arguments. L'analyse se basera également sur le rapport d'autopsie de la Bête tuée par Jean Chastel en 1767, retranscrit dans l'annexe 7, ainsi que les caractéristiques principales de la Bête d'après les descriptions des survivants et témoins (annexe 6).

Figure 6 : Citation d'Alain Bonet dans son document « Chronologie et documentation raisonnées » mettant en évidence les incohérences et la partialité des différentes sources [10].

« Puis, les sources s'accumulant, je me rendis compte d'incohérences entre elles. De toute évidence, les listes de victimes comportaient des erreurs, des doublons. D'une source à l'autre, un même document était tronqué, cité différemment, presque toujours dans le sens de la thèse fétiche de l'auteur. Des sources romanesques étaient utilisées au même plan que des documents historiques. Ma foi envers les diverses théories énoncées s'effondrait à mesure que je découvrais chez chaque nouvel auteur des documents passés sous silence par les précédents. Au mieux, les recherches étaient insuffisantes ou trop peu critiques ; au pire, il y avait manipulation et mauvaise foi manifestes.

(...)

Au hasard de ses premières lectures, le gabalobestiologue débutant sera à coup sûr victime du phénomène suivant. Dans le très convainquant livre de X qu'il vient d'acheter, est fourni un extrait de document historique ressemblant à ceci :

*« Ce jour dans ma paroisse, a été dévoré **par les loups** [...] un petit garçon. »*

Voilà qui ne laisse guère place au doute : la Bête est clairement identifiée comme « des loups. » Mais dans le non moins convainquant livre de Y, acheté plus tard, le même document sera fourni ainsi :

*« Ce jour dans ma paroisse, a été dévoré par [...] **la Bête féroce** qui sévit dans nos contrées un petit garçon. »*

Et les interrogations commencent. Loup ? Pas loup ? Qui a raison ? Avec un peu de chance, notre chercheur acquerra le livre de Z, où le document est cité dans son intégralité :

*« Ce jour dans ma paroisse, a été dévoré **par les loups ou par la Bête féroce** qui sévit dans nos contrées un petit garçon. »*

X, faut-il le préciser, est « lycophobe », c'est-à-dire, en raccourci, partisan d'une théorie identifiant la Bête à un ou plusieurs loups. Y, par opposition, est « lycophile », partisan d'une théorie exonérant les loups de toute responsabilité. Chacun a choisi, dans une citation plus complexe que sa thèse, l'extrait qui l'arrangeait le plus, ou le dérangeait le moins.

Inutile de chercher, chez X, les témoignages et documents affirmant que la Bête n'est pas un loup. Toute théorie visant à l'affirmer, tout document en ce sens, ne sont que vaguement cités, au mieux tronqués. De même chez Y, aucun document accusant le loup ne sera cité sérieusement ni dans son intégralité.

Pris isolément, chaque livre donne l'impression d'un grand sérieux et d'une grande fiabilité. Confronté aux autres, il révèle, au mieux l'amateurisme et le parti pris de son auteur, souvent de véritables mensonges par omission, au pire quelques falsifications délibérées. Et si l'opposition lycophobe / lycophile est la principale au sein des « bestieux », ce n'est pas la seule ; presque chaque partisan agit ainsi en faveur de « sa » théorie et au détriment des autres. On pourrait multiplier les exemples.

Toujours par amateurisme ou parti pris, de nombreux auteurs n'hésitent pas à intégrer dans leur « documentation » des faits tirés de romans. Les deux sources romanesques les plus abondamment employées sont Chevalley et Pourrat. Usant de leur droit de romanciers, ces auteurs ont imaginé des péripéties et des témoignages fictifs dont ils se sont servis pour agrémenter leur intrigue, tout en passant sous silence des épisodes ou documents réels. Il n'y a là rien de critiquable. Ce qui l'est, c'est de réutiliser ces fictions en leur donnant valeur de réel ! C'est pourtant ce qu'ont fait et font encore trop de chercheurs (ou prétendus tels). Certains le font même lorsque ces affabulations se trouvent en contradiction avec les documents historiques ! »

Chapitre I : La Bête, animal féroce

A. Un loup

C'est de loin l'une des hypothèses les plus fréquemment entendue. Parmi les gabalitains du XVIIIe siècle, cette possibilité était déjà évoquée. Certains acteurs de la chasse étaient convaincus que la Bête en était un, comme François-Antoine de Beauterne qui aurait retrouvé

suite à une attaque l’empreinte d’un loup de forte taille. D’autres, tels que le Capitaine Duhamel, étaient plus dubitatifs [17].

D’autres fois, c’est une autre espèce que le loup gris (*Canis lupus*) qui est mentionnée dans le fond d’archives, puis par certains de nos auteurs contemporains : le loup cervier. Celui-ci a un pelage tacheté, comme celui de la hyène... Ou de la Bête ! Physiquement, il ressemble au loup commun à la différence de la musculature de son cou et de sa mâchoire, plus développée. Les couleurs de son pelage correspondent à celles de la Bête. Il est plus trapu, de grande taille, sa tête est plus large que celle d’un loup. Dans l’ensemble, il ressemble beaucoup à la description de la Bête. On note également des points communs avec le loup gris, ce qui expliquerait pourquoi dans le fond d’archive la Bête est vue à la fois comme un loup et comme « autre chose » [10, 11].

Par exemple, la lettre de M. de La Barthe présentée dans l’annexe 8, datant de l’époque de la Bête, est en faveur de l’hypothèse du loup cervier. Il le dit lui-même : ce qui rend cette hypothèse moins évidente, c’est la possibilité qu’ont eue certaines victimes de mettre en fuite la Bête, alors que le loup cervier était une espèce assez agressive, qui n’avait pas peur de l’Homme.

A l’inverse, certaines personnes ont cru avoir affaire à la Bête alors qu’il s’agissait d’un « simple loup ». Si la confusion reste possible, c’est bien parce qu’il y a de fortes ressemblances entre cette Bête et *Canis lupus*... [10].

On le sait, il y a une multitude de morphologies et de robes possibles dans l’espèce lupine (figure 7). Celle-ci comprend par ailleurs de nombreuses sous-espèces (loup gris d’Europe *Canis lupus lupus*, loup arctique *Canis lupus arctos*, loup du Canada : *Canis lupus occidentalis*, loup de Sibérie : *Canis lupus albus*, ...). Il est possible qu’une de ces sous-espèces, différente du loup commun, ait causé ces attaques pour que la Bête « ressemble à un loup sans en être un » d’après les gabalitains qui avaient l’habitude de côtoyer *Canis lupus lupus*, encore commensal à cette époque.



Figure 7 : Comparaison entre plusieurs sous-espèces de loups [23, 24, 25].

*A. loup Arctique (*Canis lupus arctos*) ; B. loup gris d'Europe (*Canis lupus lupus*) ; C. loup du Canada (*Canis lupus occidentalis*) ; D. loup de Sibérie (*Canis lupus albus*) ; E. loup d'Eischoll. La variété de couleurs de robe est notable au sein de l'espèce. On peut noter la présence d'une bande noire sur le dos du loup de Sibérie, comme rapporté dans la description de la Bête.*

Le loup cervier est une espèce disparue de nos jours. Selon les recherches de Pierric Guittaut, le loup d'Eischoll pourrait appartenir à cette espèce, ou s'en rapprocher morphologiquement [11].

Lors des battues, la Bête a souvent réussi à échapper à ses chasseurs. D'aucun y voit une aide surnaturelle, ou humaine, mais l'explication pourrait être bien plus simple. En effet, si on considère l'hypothèse comme quoi la Bête est un loup, ce sont des animaux qu'on ne croise que peu en temps normal. À moins que ceux-ci attaquent l'Homme ou ses troupeaux, les loups savent se faire discrets au point que, de nos jours, pour dénombrer les loups présents en France on se base davantage sur les traces de leur passage (marques de pas, poils, déjections, ...) que sur un comptage de *visu* [2]. De plus, d'après les écrits de François-Antoine de Beauterne, la végétation dense dans le Gévaudan à l'époque, avec ses buissons de genêts, ainsi que les amoncellements de

rochers impraticables pour l'Homme, ont permis de ménager de nombreuses cachettes que les loups pouvaient investir, les loups ou la Bête [17].

Pour les défenseurs du loup, il est impensable que celui-ci attaque l'Homme [13, 14, 26]. Pourtant, au fil des siècles de nombreuses attaques de loups sont recensées. Des cas de rage tout d'abord, dont la France n'était pas encore indemne à l'époque de la Bête. Certes, dans ce cas-là les loups sont malades, ils n'expriment plus vraiment leur comportement naturel. Pourtant, il est d'autres situations où des loups non enrégés s'en sont pris à l'Homme, comme par exemple en 1751, où un loup est abattu alors qu'il dévore un enfant de 10 ans aux environs de Latillé et d'Ayron ; ou en 1801, où on recensera 21 victimes d'un couple de loups dans l'Yonne en l'espace de deux mois. Encore au début XXe siècle, plusieurs victimes de loups sont recensées... [8].

Nous clôturerons ce paragraphe avec un témoignage très intéressant. Le 9 avril 1767, le sieur Chaleil a l'occasion d'observer longuement et calmement la Bête à distance, dans un de ses champs (paroisse de Saint-Privat-du-Fau). Il ne voit rien de plus « qu'un gros loup ». Il verra par la suite la Bête se saisir d'un agneau, après avoir été mise en fuite en attaquant les deux enfants qui gardaient le bétail (annexe 2, ligne 233). Il verra ensuite une « autre bête plus petite » sortir du bois, et les deux animaux se partager l'agneau. Finalement, si la Bête semble chasser en solitaire, peut-être se déplaçait-elle moins seule que ce que les gens pensent, au même titre que les loups chassent le plus souvent en meute [2, 10].

B. Un chien dressé

Un chien est également un canidé à 42 dents. Des races de chiens, il en existait plusieurs déjà à l'époque de la Bête, avec la variété de morphologies associées. Encore faut-il trouver une race qui ressemble à la description faite de la Bête (annexe 6)...

Un chien dressé aurait probablement eu un comportement différent de celui de la Bête. En effet, celle-ci se tapit et guette ses victimes avant de se lancer. Puis elle essaie d'emporter sa proie qu'elle mangera par la suite. Elle n'attaque pas de façon irréfléchie et montre un véritable comportement de prédation. Un chien dressé aurait plutôt eu tendance à attaquer sur ordre, à agresser les hommes sans prendre le temps de se cacher pour choisir le moment opportun pour attaquer la proie la plus faible. D'ailleurs, le chien dressé ne choisira pas forcément la proie la plus faible. Il ne prendra pas forcément non plus le temps de manger sa victime, surtout s'il est nourri par son maître en parallèle [12].

Cette hypothèse suppose une intervention humaine. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur la compatibilité entre cette affaire et la présence d'un « dresseur ».

C. Une hyène

Le 14 décembre 1764, pour la première fois, la Gazette de Cologne évoque la Bête, mentionnant une éventuelle hyène qui se serait échappée de la ménagerie du Roi de Sardaigne [10]. L'idée germe dans les esprits : et si la Bête n'était pas un loup, mais bien une hyène ? De nombreux journaux d'époque évoquent cette possibilité, comme par exemple la Gazette de Hollande en février 1765. C'est une théorie qui sera également retrouvée dans les différentes correspondances, notamment dans les lettres d'Étienne Lafont et de M. de Ballainvilliers [10, 11].

Cette hypothèse sera plébiscitée par certains défenseurs du loup, comme par exemple Gérard Ménatory qui a fondé le Parc des Loups à Sainte-Lucie en Lozère. Pierric Guittaut nous donne un exemple d'attaque de hyène avérée sur l'Homme en Inde, le 27 juin 2015. Il note par ailleurs des similitudes dans le comportement de prédation de cette hyène, avec la Bête du Gévaudan. La hyène est un animal qui se déplace rapidement, et qui n'attaque généralement pas en meute, autant de caractéristiques communes avec la Bête [10, 12].

Cependant la hyène est davantage un charognard, elle a tendance à s'attaquer à des proies déjà mortes. Des attaques sur l'Homme sont recensées, mais elles restent rares. Au vu de la quantité de cadavres empoisonnés dispersés dans le Gévaudan, si la Bête avait été une hyène elle aurait probablement succombé à ce subterfuge en raison de son côté charognard... [12].

Mais morphologiquement déjà, nous nous retrouvons dans une impasse. En effet, la hyène n'a que trente-quatre dents, contrairement à la Bête qui en possédait quarante-deux...

D. Un hybride

L'hybridation entre le loup et une autre espèce a aussi été une hypothèse fréquemment évoquée. En effet, cette hypothèse permet aux défenseurs du loup d'impliquer un autre animal plausible pour écarter celui-ci. L'idée d'une hybridation va de paire avec l'implication de l'Homme, et c'est une hypothèse qu'on trouvera souvent liée à la mise en cause d'une tierce personne, d'un fou sadique dresseur de bêtes sauvages.

Le plus souvent, on entendra parler d'un hybride chien/loup, bien que des hybrides hyènes/loups aient également été évoqués dans la littérature. Pour le Capitaine Duhamel, il est possible qu'il y ait du lion dans l'hybridation qui a donné la Bête. Mais un lion avec quoi ? L'hybridation lion/loup est impossible, du fait des différences entre les deux espèces. Pourtant, c'est bien l'une des propositions du commandant des Dragons... [17].

Nous savons que l'hybridation entre le loup et le chien est possible, on la retrouve d'ailleurs dans certaines espèces domestiques actuelles (chien loup Tchécoslovaque, chien loup de Saarloos, ...). En revanche, pour les autres hybridations proposées, celles-ci sont impossibles du fait des différences génétiques entre les espèces concernées.

Un hybride de chien et de loup reste un canidé, avec quarante-deux dents comme la Bête du Gévaudan. Il a une apparence proche de celle du loup, tout en gardant des caractéristiques propres dues à son métissage, ce qui expliquerait la confusion fréquente chez les témoins des attaques [11, 15, 27].

Cette hybridation entre le chien et le loup pourrait être volontairement formée par l'Homme, ou pourrait avoir lieu naturellement dans la nature. Pour l'influence éventuelle de l'Homme dans cette affaire, nous y reviendrons dans le chapitre II.

Pour ce qui est de la race de chien qui a servi de base à l'hybride, c'est difficile à déterminer. Roger Oulion propose une hybridation avec une race de chien déjà présente à l'époque, l'Irish Wolfhound (lévrier irlandais, figure 8), un chien assez véhément dans la chasse et de grande taille (entre 71 et 86 cm en moyenne, pour un poids de 40 à 55 kg). Il lui trouve des caractéristiques communes avec la Bête, sans pour autant les expliciter clairement [13, 28].



Figure 8 : Photo d'un chien de race Irish Wolfhound [28]

On note des différences morphologiques avec les descriptions de la Bête du Gévaudan : ce chien a les oreilles tombantes, un poil beige sans ligne noire sur le dos, ... Cependant, on peut se demander si un hybride entre un Irish Wolfhound et un loup pourrait davantage se rapprocher de l'apparence de la Bête.

Il reste toutefois difficile de statuer sur le sujet, du fait de l'impossibilité de prévoir à l'avance quel phénotype va donner le brassage génétique engendré, d'autant plus en raison de la diversité de races canines qui existaient à l'époque, pour certaines fort différentes des races que l'on connaît de nos jours. Et sans connaître la ou les races impliquées dans le métissage, il paraît également compliqué de supposer le caractère et le comportement qu'aurait eu cet hybride, alors même qu'on note des caractéristiques comportementales différentes selon les races de chien au XXI^e siècle...

E. Un félin

Plusieurs félins sont évoqués dans la littérature ; le plus souvent les auteurs évoquent le lynx, mais les panthères, lions, tigres et léopards sont également mentionnées [10, 11, 17].

Cependant, ces grands prédateurs ont un comportement différent de celui de la Bête : bien plus agressifs, ils auraient attaqué indifféremment hommes et femmes, et les gabalitains auraient eu plus de difficulté à les mettre en fuite avec leurs armes de fortune. Ils ont une force suffisante pour venir à bout d'un homme adulte en quelques minutes, ce qui rend cette hypothèse moins probable au vu des combats menés pendant plus d'une demi-heure (cf Jacques Portefaix, Jeanne Jouve, ...). En outre, le lynx n'a que vingt-huit dents et les autres félins évoqués en possèdent trente-deux, soit moins que la Bête autopsiée [12, 17].

L'un des points communs qu'aurait la Bête avec un félin sauvage, c'est qu'elle attaque souvent seule, contrairement aux loups. Pourtant, elle a parfois été vue en compagnie d'une femelle, toujours décrite comme « une louve » (et non pas une « deuxième Bête » ou un félin quel qu'il soit)... [10].

Enfin, l'ouvrage de Pierric Guittaut nous livre une piste intéressante pour comprendre l'origine de la confusion possible entre la Bête et un lynx. En effet, l'une des hypothèses concernant la Bête est que celle-ci soit d'une sous-espèce de loup, le loup cervier. Hors auparavant, le lynx était surnommé « chat cervier ». Avec la disparition progressive du loup cervier en France, l'appellation « chat cervier » a fini par devenir « loup cervier » au point de désigner les deux espèces, puis aujourd'hui de faire référence uniquement au lynx... [11].

F. Un ours

L'ours brun (*Ursus arctos*) fait partie des hypothèses un peu plus originales avancées quant à la nature de la Bête. Il est assez facile de démontrer que cette hypothèse est improbable. Tous

d'abord, sur des critères morphologiques : le pelage est fauve à brun, plutôt uniforme. La queue est courte et il possède trente-huit dents. [12, 29].

De plus, l'ours brun est omnivore mais avec une dominante végétivore. Il peut lui arriver de prédater les troupeaux d'ovins et de caprins présents dans les estives. Il ne va s'attaquer à l'Homme que s'il est acculé ou pour protéger les jeunes oursons [12, 29].

Enfin, un fait assez connu sur les ours finit de démontrer l'incompatibilité de cette hypothèse : les ours hibernent l'hiver. Il est donc impossible que la Bête attaque durant cette période, si tant est qu'elle en soit un. Or des attaques sont recensées peu importe la saison durant ces trois années (annexe 2). Cela montre donc que la Bête n'hibernait pas, et donc qu'elle n'est pas un ours.

Chapitre II : La Bête et l'Homme

A. Un homme déguisé

Lorsque les contemporains se sont penchés sur la nature des victimes de la Bête, ils ont constaté qu'une majorité de femmes et d'enfants étaient attaqués. Cela a donné lieu à une hypothèse d'un tout autre genre quant à la nature de la Bête : et si celle-ci n'était pas un animal, mais bien un criminel humain, un maniaque sexuel ou bien un fou meurtrier [12] ?

Après tout, après certaines attaques, les gabalitains ont eu la surprise de retrouver le corps avec les habits bien arrangés, ou au contraire enlevés « comme seul un humain pourrait le faire » [10, 14]. Il pourrait s'agir ici d'une simple erreur de communication lors de la rédaction puis de la lecture des actes de décès et des lettres échangées. Il est également possible que des criminels aient profité de la présence de la Bête pour masquer leurs crimes : certains décès ont ainsi pu passer inaperçus, noyés dans la masse. Un cadavre laissé en forêt peut très vite être mangé par des charognards, et donc dans le contexte d'époque passer pour une énième victime de la Bête une fois découvert. Enfin, certains cadavres étaient trouvés décapités, ce qui pour certains auteurs n'est pas compatible avec une attaque de bête sauvage (pourtant, certains prédateurs ont la force nécessaire pour réaliser cela, et ils peuvent avoir tendance à attaquer au cou pour tuer net leurs victimes...).

Cependant, comme déjà abordé dans la première partie (*chapitre II-B*), les prédateurs sauvages vont le plus souvent s'attaquer aux proies les plus faibles, beaucoup plus faciles à attraper, ce qui

explique naturellement pourquoi la Bête a privilégié les femmes et les enfants lors de ses attaques. Il y a tout de même de nombreuses attaques qui sont recensées sur des hommes (annexe 2).

Plusieurs témoins ont vu la Bête de près, et n'y ont vu "qu'un animal". Un seul d'entre eux, Pierre Blanc, après l'avoir combattue pendant près de trois heures durant l'été 1766, rapporte l'avoir vue plantée sur ses pattes de derrière, et boutonnée sous le ventre. Or ceux qui soutiennent cette théorie évoquent une personne recouverte d'une peau de loup [10, 12, 20].

Pourtant, la Bête n'a été vue dressée sur ses membres pelviens que lorsqu'elle attaque. Elle se déplace à quatre pattes le reste du temps. La Bête ayant été aperçue lors de certaines battues, comment aurait-elle pu échapper aux chasseurs ? Après tout, un humain, bipède, aura du mal à distancer un dragon à cheval par exemple, et encore moins en courant à quatre pattes.

B. Une Bête dressée à tuer par l'Homme

Cette hypothèse est largement plébiscitée par les défenseurs du loup. On a ici une autre possibilité d'une intervention humaine dans l'affaire de la Bête du Gévaudan. Plusieurs aspects de cette affaire intriguent ceux qui s'y sont intéressés, et ne semblent de prime abord pouvoir être expliqués uniquement si l'Homme intervient en contrôlant et protégeant la Bête : celle-ci semble résister aux balles, comme si elle portait une cuirasse ; quel que soit la vitesse à laquelle une chasse est organisée, elle reste introuvable et trouve toujours le moyen d'échapper à ses traqueurs, comme si on la cachait... Les décapitations de certains cadavres sont pour eux une preuve de plus d'une intervention humaine, d'un dresseur accompagnant la Bête [13, 14].

Parmi les personnes les plus souvent incriminées se trouvent Antoine Chastel (de son vrai prénom Jean-Antoine) et Jean-François Charles de la Molette, Comte de Morangiès. Après tout, la plupart des victimes de la Bête se trouvaient dans un cercle autour de la Besseyre-Saint-Mary où résidaient les Chastel, et dans la deuxième partie de l'affaire ce cercle d'attaques est grandement restreint autour du Mont Mouchet et du Mont Chauvet [13].

En effet, selon certaines sources (auteurs de roman comme historiens), Antoine Chastel, envoyé aux galères en Afrique, aurait été fait prisonnier. On l'aurait alors castré, puis fait esclave dans une ménagerie. Là-bas il aurait appris à dresser des animaux sauvages, comme des hyènes par exemple. Il aurait par la suite rencontré le Comte de Morangiès qui l'aurait affranchi, et avec qui il aurait ramené la Bête qu'ils auraient dressée à attaquer les gabalitains. Néanmoins, si on s'intéresse à son histoire, on constate que Jean-Antoine Chastel s'est marié le 28 janvier 1778 et a

eu neuf enfants, ce qui montre qu'il n'a pas pu être castré ! Dans les archives judiciaires de l'Ancien Régime, il n'y a aucune trace d'une quelconque condamnation aux galères pour le dénommé Jean-Antoine Chastel. Et à seulement 19 ans au début de l'affaire (1764), il paraît relativement jeune pour avoir vécu autant d'aventures qui n'ont pu se dérouler sur seulement quelques mois. [8, 10, 12, 15, 30] Pire encore, lorsqu'on remonte les sources, on se rend compte qu'Antoine Chastel n'est pas évoqué par les auteurs les plus proches de l'affaire. En réalité, il n'a commencé à être mis en cause que tardivement, en 1936 dans un roman et non une source historique [31] !

Quant à la culpabilité éventuelle du Comte de Morangiès dans cette affaire, celui-ci serait parti du Gévaudan en 1766, alors que la Bête sévissait encore. S'il était impliqué dans ces attaques, ou s'il contrôlait la Bête, il n'aurait donc pas pu le faire durant toute l'intégralité de cette affaire [11].

L'abbaye de Merçoire est parfois pointée du doigt, comme point de départ pour l'élevage de la Bête (ou des Bêtes), sous la protection des Morangiès à qui elle appartenait. Pourtant, les auteurs qui soutiennent cette théorie le disent eux-même : elle ne s'appuie sur aucun document précis, seulement des théories qui selon eux apportent un semblant de logique dans cette histoire où les explications manquent [13]. Mais une théorie sans fondement reste une simple idée, et la rigueur scientifique nous apprend à ne pas affirmer comme vérité absolue une hypothèse sans preuves concrètes à apporter pour l'étayer. À chercher à tout prix une explication au détriment des preuves, on réalise des sophismes qui n'ont de logique et de rigoureux que leur apparence.

Un des arguments en faveur de cette thèse, c'est l'insensibilité de la Bête aux balles : quelque soit la distance à partir de laquelle les chasseurs lui tirent dessus, elle semble invulnérable. Tout au plus, se retrouve-t-elle couchée, accusant le coup, mais elle se redresse aussitôt. C'est pour nos contemporains la preuve qu'elle portait une armure visant à la protéger (pourtant, si on se souvient bien, certaines fois les coups ont fait mouche, comme par exemple le 1^{er} mai 1765 où les frères Marlet de la Chaumette ont réussi à la toucher au point qu'elle perde beaucoup de sang). Dans son livre, Pierric Guittaut a réalisé des simulations de tir avec une arme datant du XVIII^e siècle, afin de voir les dégâts éventuels qui auraient pu être causés à la Bête, avec ou sans protection. Pour se faire, il a utilisé une cible composée de différentes couches mimant la peau, et les chairs en-dessous, que la balle aurait eu à traverser. Il a réalisé plusieurs séries de tirs, sur la cible « nue », puis protégée par une peau de sanglier ou une armure de plaques d'acier. Dans les trois cas, la balle a traversé les différentes couches, occasionnant des dégâts considérables sur son

passage. Selon ses conclusions, même si la Bête avait été protégée par une armure quelle qu'elle soit, elle aurait dû être blessée par les tirs qui l'ont touchée. Cela ne permet donc pas d'expliquer son apparente invulnérabilité aux balles, contrairement à ce que les défenseurs de cette théorie expliquent [11].

Quant à l'argument disant que l'homme contrôlant la Bête lui permettait d'échapper aux différentes chasses car il savait à l'avance quand et où elles seraient organisées, rappelons que la Bête a parfois été aperçue au cours des battues. Le terrain était escarpé, certaines zones rocheuses ne permettaient pas aux hommes de s'y aventurer, et certains buissons et sous-bois denses fournissaient de bonnes cachettes. La Bête a pu tout simplement échapper aux chasseurs grâce au terrain naturel qui l'entourait, de même qu'aujourd'hui il est difficile de croiser des loups dans la nature. À tel point que pour les dénombrer, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage doit se baser sur des signes indirects de leur présence (déjections, poils, empreintes, cadavres, ...) [2]. On peut donc supposer que les chasseurs à l'époque ont pu passer à proximité de là où la Bête se trouvait sans la voir ou la croiser !

Enfin, il paraît surprenant que la Bête ait pu agir sur un territoire aussi grand en étant contrôlé par l'Homme. En effet, afin de la diriger vers ses proies de prédilection, il aurait fallu que son dresseur reste à proximité. Or, les distances parcourues par la Bête en une journée semblent difficile à suivre pour un être humain à pied dans un terrain aussi escarpé et vallonné qu'est le Gévaudan. Si son dresseur avait été à cheval, des traces auraient probablement été retrouvées par les chasseurs. De plus, de nombreuses battues ont été réalisées au cours de ces trois années, à proximité des lieux de passage de la Bête puisqu'elles étaient organisées au plus près des victimes les plus récentes. Parfois, la Bête était même aperçue au cours d'une chasse ! Pourtant, nul ne fait mention dans le fond d'archive d'un homme à proximité la contrôlant. De même, aucun témoin ayant survécu ne parle d'un dresseur à proximité de l'attaque.

Pour finir, le dernier argument qui pourrait davantage conduire à laisser cette hypothèse de côté, c'est que les documents d'époque incriminant une tierce personne ayant dressé la Bête à tuer sont rares. Nous pouvons par exemple citer une lettre anonyme du 27 juillet 1766, envoyée à M. de Ballainvilliers, dans laquelle l'auteur évoque une intervention humaine de façon subtile : l'auteur dit simplement qu'au lieu de chercher le coupable dans les bois, il aurait fallu le chercher dans les maisons. Mais assez vite, il évoque des sorciers [10]. Finalement, l'auteur suppose-t-il vraiment

une intervention humaine, ou évoque-t-il le surnaturel comme beaucoup de ses contemporains qui avaient peur d'un sorcier capable de mener les loups ou de changer de forme ?

Chapitre III : La Bête, être surnaturel

On ne peut évoquer la Bête sans parler de tout l'aura mystique qui l'entoure. En effet, comme expliqué dans la première partie, la religion occupe encore à cette époque une place très importante dans la vie des citoyens. Associés à cela, on doit également tenir compte des croyances populaires, des mythes et des légendes. Rappelons que jusqu'en 1682, les supposées sorcières étaient traquées en France, soit moins d'un siècle avant l'affaire de la Bête du Gévaudan... La dernière sorcière d'Europe fut exécutée en 1782 en Suisse. Et finalement, la possibilité que la Bête soit un sorcier changeur de forme, un loup-garou, terrifiait les gabalitains à cette époque [11, 32].

A. La Bête, véritable fléau de Dieu ?

Cette thèse apparaît dès la fin de 1764 avec le Mandement de l'Évêque de Mende (annexe 1). En effet, dans son discours Monseigneur Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré rejette la faute sur les gabalitains : la Bête serait un fléau envoyé par le tout puissant pour les punir de leurs péchés. Si cette version convient bien à l'Église, car elle permet de rejeter la faute notamment sur les protestants encore bien présents dans la région, elle est reprise et crue par certains gabalitains. Ainsi, à quoi cela sert-il de lutter, puisqu'il s'agit de la volonté divine ?

Très rapidement, on lui prête des attributs exceptionnels et des capacités surnaturelles, compatibles avec cet aspect divin. À plusieurs reprises, elle est annoncée comme morte dans les journaux, sauf que de nouvelles victimes viennent contredire ces articles. Par exemple, dans la Gazette de Cologne du 15 février 1765, on peut lire « *cette bête féroce morte et ressuscitée depuis 2 mois (...) a été enfin tuée dans le Limousin* ». Or c'est plus de deux ans après qu'elle sera finalement réellement abattue [10]. Elle semble d'ascendant divin, capable de ressusciter à chaque fois qu'on la croit morte, tuant ainsi tout espoir de la vaincre, car si Dieu a décidé d'envoyer ce fléau sur Terre, alors lui seul pourra choisir d'épargner les gabalitains.

Si la Bête est supposée fléau de Dieu par le clergé, il est également à rappeler que le loup était associé au diable dans de nombreuses superstitions, avant même l'apparition de la Bête [1, 2]. Or

le loup fait parti des différentes hypothèses quant à sa nature. Ainsi, si ce n'est Dieu qui l'a envoyée sur Terre pour punir les gabalitains, c'est probablement Satan en personne qui s'en prend à eux par ce biais.

Dans son « Histoire de la Bête du Gévaudan », l'Abbé Pourcher, homme de Dieu, soutient cette thèse. Il donne les différentes hypothèses qui ont pu être entendues sur la Bête, les différentes descriptions parfois fantasques et entachées par la peur que les gabalitains ressentiaient. Certaines se contredisaient, et sa nature déjà à l'époque soulevait de vifs débats. Pour l'Abbé Pourcher, ce ne peut être qu'un fléau de Dieu, dans la lignée de ce qu'avait annoncé l'évêque de Mende avec son mandement fin 1764. Et ces contradictions que l'on peut lire dans les sources en sont une preuve de plus. Pourcher conclura de la sorte : « *Plus on étudie les documents, plus on se sent incapable de nier le fléau de Dieu, dont Chastel délivra le pays, le 19 juin 1767.* » [20].

Cette vision met en lumière les croyances de l'époque. La religion avait une part importante dans la vie des gabalitains – et des français de manière générale – et leur vie était rythmée par les messes et les fêtes religieuses. En aucun cas cette hypothèse permet de donner un avis sur la nature de la Bête. Elle est reliée au divin, et peu importe ce qu'elle est. Elle reste un fléau, un monstre, une abomination anthropophage qui sème la terreur chez ses contemporains.

B. Un loup-garou

Certains rapportent parfois avoir vu un homme se transformer. Dans la tradition orale rapportée par l'Abbé Pourcher, le 7 février 1765, Pailleyre dit Bégou de Pontajou, habitant dans la paroisse de Venteuges, aurait été témoin de ce genre de transformation. Tôt dans la matinée, alors qu'il faisait encore nuit, il serait sorti de chez lui et aurait aperçu un homme dans la rivière. Lorsque ce dernier se rendit compte de la présence de Pailleyre, il serait sorti d'un bond tout en se changeant en Bête, prêt à l'attaquer. Mais le paysan de Venteuges eut tout juste le temps de s'enfermer, évitant de peu une mort certaine. Tels sont les propos rapportés dans la tradition orale [10, 20].

Cette peur du sorcier changeur de forme, de ce lycanthrope, amène les gabalitains à se méfier davantage de leur prochain. Ainsi, à quelques reprises dans le fond d'archives, on entend parler de voyageurs ayant croisé la route d'un homme, plus poilu que la moyenne, proposant son aide ou de les accompagner. Et peu après, la Bête est aperçue à proximité... Par exemple, selon la tradition orale rapportée par l'Abbé Pourcher, vers février ou mars 1765, 2 femmes dans la

paroisse de Fournels auraient été accompagnée par un homme bourru jusqu'à la messe. Un détail les avait pétrifiées : elles voyaient des poils dépasser de son abdomen au travers de sa chemise. L'homme les quitta rapidement, et dans la matinée la Bête fut aperçue dans les bois alentours... Ces histoires font frissonner leurs contemporains, après tout cette personne poilue était peut-être la Bête sous sa forme humaine... Et les protagonistes ont ainsi évité le pire ! Si dans ces histoires, l'idée du loup-garou est sous-entendue sans jamais être clairement exprimée, elle fait partie des hypothèses omniprésentes dans la pensée collective des locaux [10, 11, 17, 20].

Dans un courrier à l'intendant d'Auvergne datant du 29 juillet 1765, François-Antoine de Beauterne évoque à son tour cette superstition autour de la Bête que les gabalitains répandent. Il associe la Bête à une sorcière, capable de changer de forme. C'est à cause de cela que les locaux auraient peur de se déplacer la nuit, même pour le prévenir d'une énième attaque et ce malgré la récompense de 12 livres accordées pour ces informations [10, 11].

Le côté surréaliste et surnaturel de cette hypothèse conduit l'humain du XXI^e siècle à la laisser de côté, là où elle avait toute sa place pour le gabalitin du XVIII^e siècle. Toutefois, il peut être intéressant de garder en mémoire le cas de certaines personnes atteints d'un trouble psychiatrique, aussi appelé lycanthropie, qui au cours de leurs crises se prennent pour des loups. La démence dont ils souffrent peut parfois les conduire jusqu'à l'anthropophagie [12]. Toutefois, pour les mêmes raisons évoquées dans le chapitre II de cette partie, il est peu probable que la Bête soit un dément se prenant pour un loup en lieu et place d'un « réel » loup-garou.

C. Un meneur de loup

Une piste fréquemment rencontrée est celle du meneur de loup. Il s'agit d'une croyance populaire, datant du Moyen-Âge, selon laquelle des sorciers sauraient se faire obéir des loups. Ils peuvent utiliser à cette fin des instruments de musique pour les charmer, ou tout simplement leur parler car ils connaissent leur langage [1].

Il est dit dans les campagnes reculées qu'il vaut mieux ne pas aller à l'encontre de la volonté du meneur de loup, au risque de subir des représailles terribles (il enverrait ses loups attaquer les troupeaux, ou les enfants, des personnes l'ayant irrité). Comme beaucoup de sorciers, il tire son pouvoir sur les loups d'un pacte avec le Diable. Il peut leur commander de s'en prendre au bétail et aux personnes, mais il peut également retenir leurs attaques [1].

Un point intéressant à soulever ici, c'est la capacité du meneur de loup à protéger sa meute contre les chasses et les battues, en les cachant notamment dans sa cave ou son grenier [1]. Cette hypothèse expliquerait donc pourquoi la Bête a pu échapper pendant si longtemps à ses poursuivants.

Cependant, cela reste une hypothèse fantastique. Souvent, les mythes et contes populaires peuvent s'ancrer sur des faits réels. Le meneur de loups n'y fait pas exception, une origine possible à cette légende serait l'existence de malfaiteurs ou de mendiants, qui se déplacent dans les campagnes accompagnés d'un ou deux loups qu'ils auraient dressés [12]. Nous pourrions alors nous reporter au chapitre II où nous avons déjà évoqué les arguments en faveur et en défaveur d'une intervention humaine dans cette affaire.

Chapitre IV : La Bête, les Bêtes

La dernière question à laquelle il faut répondre lorsqu'on évoque la nature de la Bête du Gévaudan, c'est bien de savoir s'il y a eu une seule ou plusieurs Bêtes.

Pour ceux qui pensent Antoine Chastel coupable, ayant dressé un animal sauvage à tuer ses semblables, il paraît cohérent de n'envisager qu'une seule Bête. En effet, il aurait été long et contraignant de dresser plusieurs Bêtes à tuer. Cependant, certains auteurs en faveur de cette théorie évoquent tout de même une portée de plusieurs hybrides, chacun dressé individuellement à tuer [13].

Comme nous l'avons vu au chapitre II de la précédente partie, les déplacements de la Bête sont parfois surprenants. Elle attaque tantôt au nord, tantôt au sud, avant de revenir au nord, et ce dans un laps de temps très court sur un territoire plus grand que la normale pour un seul animal. Par exemple, fin décembre 1764, des attaques sont recensées alternativement dans le nord (Chaulhac le 24 et le 27, Saint-Privat du Fau le 27, Auzenc le 30) et dans le sud du Gévaudan (Boussefol le 27, Saint-Martin du Born le 28). Si ces déplacements erratiques, ce « don d'ubiquité », peuvent être mis sur le compte d'erreurs de datation, de transcription, sur un délai parfois long avant que les informations ne soient transmises, ou encore sur de faux témoignages, il est possible de voir ici la preuve que plusieurs Bêtes agissaient au même moment dans des territoires assez proches.

C'est d'ailleurs l'hypothèse de certains contemporains de la Bête, comme on peut par exemple le lire dans une lettre de M. de Vigier à M. de Ballainvilliers le 2 janvier 1765 [10].

Quelques Bêtes d'une même espèce (hybride ou non) agissant de concert semble l'hypothèse la plus plausible, comme nous allons le détailler ci-après. Mais dans ce cas, une deuxième question se pose : si l'on doit supposer l'existence de plusieurs Bêtes agissant en parallèle dans le Gévaudan, quelles étaient-elles ?

Il y a eu plusieurs épisodes notables : le 1^{er} mai 1765, les frères Marlet de la Chaumette arrivent à toucher la Bête de leurs balles, au point de lui faire perdre beaucoup de sang. Celle-ci survit et parvient à leur échapper. Le lendemain, au moins deux attaques sont recensées, dont un décès. Pourtant, ceux qui ont pu croiser la Bête ne l'ont pas trouvée affaiblie, comme si elle n'avait jamais été blessée. Est-ce qu'ils n'avaient pas touché la Bête, mais un simple loup un peu plus gros que la moyenne ? Ou est-ce qu'il y avait bien plusieurs Bêtes agissant de concert ? La description qu'ils en ont fournie correspondait à celle des autres témoins, mais n'ont-ils pas pu être influencés par ce qu'ils ont pu lire dans la presse, ou entendre par ailleurs [10, 11] ?

Pour Pierre-Yves Gardin et Eric Mazel, il est probable que cet animal ne soit pas la Bête (ou l'une des Bêtes) du Gévaudan. En effet, après sa disparition (ou sa mort) suite aux coups de feu qu'elle a reçus, le rythme des attaques est resté relativement constant, aucune diminution n'a été constatée. Et pourtant la Bête qui attaquait ne semblait pas blessée... En revanche, d'après Georges-André Castres, à la suite de cet événement le territoire de chasse de la Bête s'est réduit assez nettement [12, 15].

Au vu des sources d'époque variées, et à la lumière des analyses différentes qui en ont été faites dans la littérature, il est probable que la Bête tirée par les frères Marlet de la Chaumette soit l'une des Bêtes du Gévaudan. Il est également possible qu'elle soit morte des suites de ses blessures, peut-être dans un endroit inaccessible à l'Homme ce qui explique qu'on ne l'ait pas retrouvée, ou que son cadavre ait été mangé par des charognards, la rendant méconnaissable. Elle pourrait également avoir survécu, et continué à attaquer plus tard, une fois remise de ses blessures car dans aucune des attaques qui ont suivi la Bête n'a semblé affaiblie.

Officiellement, il y a eu deux Bêtes abattues : la Bête de Chastel en 1767, et avant cela le loup des Chazes en 1765. Certains voient en l'existence du loup des Chazes la preuve d'une deuxième Bête, là où d'autres auteurs ne croient pas du tout en sa culpabilité, dénonçant un complot mené par un François-Antoine de Beauterne désireux de rentrer chez lui, ou une cour royale désireuse

de prouver l'efficacité du porte-arquebuse du Roi. Après tout, cette affaire n'a que trop duré et le royaume de France est devenue la risée des autres pays, notamment de l'Angleterre, n'étant « pas capable de chasser une simple bête sauvage »...

Si l'on s'intéresse au fond d'archive, on note une nette diminution des attaques recensées suite à la mort du loup des Chazes. Ce point reste toutefois discutable : selon la tradition orale certaines attaques n'ont pas été notifiées dans les registres paroissiaux car officiellement et aux yeux du Roi, la Bête était morte.

Des témoins (notamment Jeanne Valette) auraient signalé sa présence à proximité de l'abbaye des Chazes peu avant la chasse du 20 septembre 1765, et suite à sa mort de nombreux témoins consignés dans le procès verbal ont reconnu la Bête avec certitude. Cependant, parmi ces témoins se trouvaient Marie-Jeanne Valet, qui face au loup des Chazes, malgré une cicatrice à l'épaule droite, n'était plus sûre de l'endroit où elle l'avait touchée. De plus, Jeanne Valette, qui a rapporté sa présence dans la zone, n'est pas un nom retrouvé dans le fond d'archives, ou dans les documents des premiers historiens de la Bête tel que l'Abbé Pourcher. Au contraire, la première fois qu'on entend parler d'elle dans la littérature, c'est en 1859 dans un Dictionnaire Statistique du Cantal [15] !

De plus, certains auteurs mettent en avant le fait qu'aucune attaque n'était recensée auparavant dans ce secteur du Gévaudan. Selon eux, cette chasse aurait été planifiée officieusement en amont : une « fausse Bête » aurait été relâchée au moment de la chasse pour être abattue par François-Antoine de Beauterne, afin de lui assurer la victoire aux yeux de tous. Une des preuves qu'ils avancent est la vitesse à laquelle François-Antoine de Beauterne s'est mis en route pour le bois de Pommier, malgré la distance avec le territoire habituel de la Bête. [13, 15].

D'autres auteurs, plus rares, accordent le bénéfice du doute au porte-arquebusier, voire considèrent le loup des Chazes comme l'une des Bêtes. Par exemple, Pierric Guittaut a noté un déplacement fréquent de la Bête le long des cours d'eau. Il nous livre un itinéraire depuis sa dernière attaque connue au hameau de Pépinet (paroisse de Venteuges), passant le long de la Desges. L'itinéraire aurait pu être facilement emprunté par la Bête dans ce laps de temps, puisque les deux sont distants de moins de 20 km [11].

De plus, François-Antoine de Beauterne ne semble pas avoir agi de façon si précipitée que cela car il a d'abord pris le temps d'envoyer deux de ses garde-chasses sur place pour enquêter. C'est suite à leur confirmation qu'il a fait le déplacement jusqu'au bois de Pommiers [10, 11].

Enfin, s'il ne devait y avoir qu'une seule Bête, ce serait celle abattue par Jean Chastel le 19 juin 1767 à la Sogne d'Auvers. Car après sa mort, il n'y a plus eu aucune attaque recensée dans le Gévaudan. Et s'il y en a eu plusieurs, celle-ci était la dernière sévissant encore dans la région. C'est la seule Bête qui n'est pas contestée dans la littérature, en revanche sa nature, sa potentielle détention par des hommes peu scrupuleux sont débattues encore aujourd'hui, comme nous l'avons vu plus haut.

Au vu de ces données, il est donc probable qu'il y ait eu plusieurs Bêtes du Gévaudan. Le chiffre exact est difficile à déterminer, mais il y en a eu au moins 2, si ce n'est 3, qui sont identifiées comme suspectes dans cette affaire. Il est possible que toutes ces Bêtes soient issues d'une même portée, surtout si l'on considère l'hypothèse d'une hybridation. Toutefois, il est possible qu'elles soient indépendantes entre elles, si l'on considère qu'il s'agit d'une simple sous-espèce de loup, comme par exemple le loup cervier parfois décrit dans la littérature. Cela fait d'autant plus sens que pour d'autres affaires similaires (cf partie I chapitre IV), la description de la Bête sauvage qui attaquait et dévorait les habitants était en tout point similaire à celle de la Bête !

Pour conclure cette deuxième partie, la Bête pouvait être un loup, le loup commun de nos campagnes à l'époque (*Canis lupus lupus*), un loup d'une autre sous-espèce (loup cervier par exemple), ou un hybride de chien et de loup. Il est difficile aujourd'hui de trancher entre ces trois possibilités qui semblent les plus probables au vu des éléments à notre disposition. Au travers des chasses, au travers de la peur que l'Église et la Presse ont instillé chez les gabalitains, au travers enfin de toutes les victimes qu'a fait la Bête, mais aussi de toutes ses personnes qui se sont défendues et qui ont survécu, il est certain que l'Homme n'a pas pu commander ou contrôler la Bête à distance, ce qui semble exclure une implication malveillante. En revanche, il est possible que des meurtriers aient utilisé cette affaire pour masquer leurs crimes, laissant des cadavres abandonnés pour être mangés par des animaux sauvages charognards, faisant ainsi passer leur victime pour des victimes de la Bête sauvage anthropophage qui sévissait au même moment...

Troisième partie : L'extension d'un fait divers

« L'influence de cette affaire dans notre imaginaire primitif est telle qu'elle offre à chacun un champ de projection de ses structures mentales les plus profondes. Tel est le pouvoir de la Bête ! » - Pierric Guittaut [11]

La Bête du Gévaudan a été fortement représentée et médiatisée par ses contemporains. Mais qu'en est-il de la postérité ?

Dans cette partie, nous allons étudier les différentes œuvres qui ont pu découler de cette affaire, élevée au rang de Légende tant elle fut médiatisée et tant elle fit couler d'encre pendant et après les attaques. Le nombre de romans, films, livres, portraits réalisés, fournit à toute personne s'intéressant à la Bête une bibliothèque conséquente, aussi nous n'avons sélectionné qu'une partie de ces œuvres pour la rédaction de cette thèse. Notre choix s'est porté sur certaines très connues, et d'autres plus originales, regroupant un panel venant de plusieurs endroits du monde comme la France, évidemment, mais également les États-Unis ou encore le Japon. On retrouvera des écrits sur le sujet et des portraits de la Bête, ainsi que des films, documentaires, séries télévisées, chansons, mangas et BDs, sans oublier de faire le lien avec le tourisme en Gévaudan au XXI^e siècle.

Chapitre 1 : En France, un fait divers devenu Légende

A. La Bête du Gévaudan, un fait divers qui questionne

Dans la bibliographie qui a servi à la rédaction de cette thèse se trouvent de nombreux documents rédigés par des historiens, mais également par des curieux et des romanciers ([8, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 20]). Dès le XIX^e siècle, l'affaire de la Bête du Gévaudan a intrigué plusieurs auteurs qui ont commencé à en étudier les faits. En 1889 est édité un premier livre qui conte l'histoire de la Bête du point de vue de l'historien, rédigé par l'Abbé Pourcher [20]. Depuis, de nombreux auteurs s'y sont intéressés, et pour la nature encore inconnue de la Bête chacun a émis sa propre hypothèse. Ce fait divers entraîne encore plus de 250 ans après de vifs débats, opposant principalement les défenseurs et les accusateurs du loup. La Bête du Gévaudan reste un sujet qui passionne et divise.

Nous ne reviendrons pas sur le contenu de tous ces écrits, il a été évoqué dans les deux parties précédentes.

Tout comme beaucoup de livres qui ont pu paraître sur la Bête du Gévaudan, il existe de nombreux articles qui traitent de ce sujet. Ce paragraphe reprend l'exemple de deux d'entre eux, parus à 10 ans d'intervalle.

Le premier est issu du journal *Massif Central Magazine* et est paru au deuxième trimestre de 2011. *Massif Central Magazine* est un journal trimestriel, édité au Puy-en-Velay en Haute-Loire, dont le rédacteur en chef est Laurent Blanchon. Dès l'édito, le journal le dit : cet article n'aura pas vocation à réfléchir une énième fois sur la créature et sa nature. Au contraire, il présente quelques unes des personnes, passionnées, qui réfléchissent encore pour tenter de percer le mystère qui entoure la Bête. Plusieurs d'entre eux ont rédigé des documents, par ailleurs tous n'ont pas les mêmes théories, et l'article donne à chaque fois leurs avis. Parmi les différentes hypothèses citées, on retrouve la thèse du loup, ou de l'hybride chien-loup. D'autres sont persuadés que le loup ne peut pas être le coupable et cherchent à le disculper, comme Hervé Boyac. Une libraire pense qu'il y a eu une unique Bête, associée à au moins un tueur de l'ombre qui a (ou ont) ainsi pu camoufler des meurtres d'enfants. Adrien Pourchalsac pense quand à lui que la position du Pape au sujet de l'affaire était en contradiction avec celle de l'évêque de Mende. Il souhaiterait contribuer à créer une économie touristique en Gévaudan autour de la Bête [33].

Une page de l'article est dédiée aux différents ouvrages et sites internet créés par ces acteurs de la Bête du XXI^e siècle. On y retrouve certaines sources exploitées dans cette thèse [10, 14, 15, 27, 34].

Quand aux victimes, l'article en évoque une centaine, sans donner de chiffre exact. Après tout, aucune source n'est d'accord sur ce détail non plus [33].

Le second article est paru en décembre 2020 dans le magazine *Espèces*. Ce magazine est également un trimestriel, lancé en septembre 2011 par l'association « Kyrnos Publications ». Il est édité à Bastia en Corse, et la rédactrice en chef est Cécile Breton. Contrairement au précédent, les faits historiques sont donnés dans cet article afin de tenter d'identifier l'animal derrière la Bête. L'article commence avec quelques rappels historiques, tels que la couverture médiatique assurée par le *Courrier d'Avignon* et la *Gazette de France*, ou le fait que les enfants et les femmes étaient davantage touchés par les attaques. Ils donnent le chiffre de 200 personnes attaquées, dont

80 décès. Une frise chronologique rappelle brièvement les événements principaux. L'auteur cite ensuite différentes hypothèses que l'on peut trouver dans la littérature (loup, lion, singe, hyène, hybride chien-loup contrôlé par l'Homme, ...), avant de donner son analyse et ses propres hypothèses documentées : la Bête serait un loup italien, et il y en aurait eu au moins deux. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette partie de l'article que nous avons déjà évoqué dans la partie II [35].

Régulièrement, des documentaires passent à la télévision sur le thème de la Bête du Gévaudan. Par exemple, l'émission *Secrets d'Histoire* présentée par Stéphane Bern sur France 2 s'est intéressée au sujet en 2008, dans un épisode intitulé « Quel est le mystère de la Bête du Gévaudan ? ». Pendant plus d'une heure, différents intervenants viennent donner les faits historiques et leur avis sur le sujet. On retrouve ainsi Jean-Marc Moriceau (historien), Elisabeth Claverie (anthropologue), Bernard Soulier (directeur de l'association « Au Pays de la Bête du Gévaudan »), Jean Richard (fondateur du Musée de la Bête du Gévaudan), Guy Crouzet (historien de la Bête), Roger Oulion (écrivain), Hervé Boyac (historien de la Bête), et de nombreux autres. L'histoire est reprise de manière précise, dans son ensemble. Les faits sont décryptés, un rappel est réalisé sur les différents articles de presse, Bernard Soulier évoque « une psychose collective dans le Gévaudan ». Quelques théories sont données rapidement, mais l'émission est surtout l'occasion de confronter les deux principales : le loup est-il le coupable, ou est-ce un animal autre dressé par quelqu'un à tuer, ici le comte de Morangiès et Jean Chastel ? Les deux parties donnent leurs arguments, l'émission semble finir par pencher en faveur du loup, mais elle ne tranche pas vraiment et on se retrouve toujours sans réponse. Pour la théorie d'un homme ayant dressé la Bête à tuer, l'émission donne deux arguments intéressants. Le premier, c'est la recherche d'un mobile qui pourrait avoir poussé un noble (ici le comte de Morangiès) à réaliser ses crimes. Selon les intervenants, cela pourrait être une vengeance suite aux Grands Jours d'Auvergne. En effet, en 1665, l'aristocratie du Gévaudan aurait été condamnée pour des méfaits en matière de débauche, ils auraient abusé du peuple qui aurait déposé plus de 12 000 plaintes à leur encontre ! Un tribunal exceptionnel organisé par Louis XIV aurait permis de condamner à mort plus de 300 nobles... Mais plus tard, les intervenants ajoutent que la théorie d'un complot manque de preuves. Un homme derrière la Bête est cependant une théorie qui peut avoir une part de vérité, si certains meurtres ont été masqué par ce biais [36].

Nous pouvons également citer un reportage paru le 21 octobre 2021 sur la chaîne Arte, intitulé « En Lozère, la Bête du Gévaudan court toujours ». Pendant 14 minutes, le spectateur pourra apprécier un reportage sur la Bête du Gévaudan faisant intervenir notamment Bernard Soulier, écrivain, et Jean-Paul Chabrol, historien. L'affaire est grandement résumée, mais quelques faits célèbres sont conservés. Par exemple, le document évoque l'attaque de Marie-Jeanne et Thérèse Valet le 11 août 1765, son surnom est donné : « la Pucelle du Gévaudan » [37].

Le rôle important de la Presse est à nouveau évoqué ici, au point que Jean-Paul Chabrol ajoutera « *sans la Presse, pas d'affaire de la Bête du Gévaudan* ». Des théories sont données, sans qu'elles nous orientent vers des hypothèses particulières. Ils ajouteront cependant : « *plus de 250 ans après les faits, l'histoire de la Bête popularisée par la littérature et le cinéma continue de passionner* » [37].

B. La Bête du Gévaudan dans l'art moderne

Si l'aspect historique intéresse nos contemporains, avec notamment la question sur la nature de la Bête, ce fait divers du XVIIIe siècle est également le sujet de nombreux romans et sa légende permet les extrapolations les plus surnaturelles. Elle s'inscrit dans la tradition du loup-garou, qui lui même est le sujet de nombreux films et de nombreux romans dans la fiction du XXIe siècle.

Certains des romans sur le sujet s'appuient sur des faits historiques afin d'apporter du réalisme dans leur histoire. C'est le cas du roman d'Abel Chevalley rédigé en 1936. Cet ouvrage est rédigé à la première personne, racontant ainsi l'histoire de quelqu'un qui a vécu les faits de l'intérieur. Un homme de 16 ans, habitant de Saint-Privat-du-Fau. Il a subi la Bête, l'aurait croisée et affrontée à plusieurs reprises, elle aurait également attaqué sa sœur cadette, et tuera sa sœur aînée vers la fin du roman. Le personnage principal nous livre ses réflexions, au fur et à mesure de l'affaire et de l'enquête qui avance. Les faits historiques sont repris, de nombreuses morts qui ont réellement eu lieu sont citées. L'arrivée et le départ successif du capitaine Duhamel, des d'Enneval et de François-Antoine de Beauterne permettent également au personnage de nous donner ses impressions de l'intérieur, ayant eu l'occasion de converser avec les d'Enneval et de participer aux différentes battues [31].

Malgré les réflexions en constante évolution du héros, le lecteur lit des bribes d'indices qui peuvent orienter sa compréhension de la Bête et ses conclusions, mais en aucun cas la thèse du personnage malfaisant n'est clairement confirmée. D'après M. Gumbera, la Bête serait un croisement entre un chien et une hyène, amenée d'Afrique par des pirates barbaresques, ou des

négriers de Marseille. Vers la moitié du roman, Antoine Chastel est mentionné pour la première fois. Il est présenté comme un homme barbu aux cheveux longs, isolé dans les bois de la Ténazeyre, ayant peu de contacts avec ses semblables. Il aurait été en Afrique, esclave dans une ménagerie où il aurait élevé hyène, ours, gorille, ... Il aurait été castré là-bas, et après s'être échappé il aurait rencontré à Minorque le comte de Morangiès, personnage inquiétant, qui était colonel en garnison. Julienne, la sœur du personnage principal, émet une suspicion sur la culpabilité d'Antoine dans l'affaire, qu'elle livrera régulièrement au narrateur jusqu'à ce qu'elle soit à son tour dévorée par la Bête. Celui-ci note par ailleurs une diminution des meurtres lorsque les Chastel sont mis en prison après avoir joué un mauvais tour aux deux gardes de François-Antoine de Beauterne, tandis qu'ils reprennent de plus belle après la sortie d'Antoine de prison [31].

Dans la même lignée, il existe le roman d'Henri Pourrat, *Histoire Fidèle de la Bête du Gévaudan*, publié en 1946. Dans cette fiction, on retrouve l'idée d'un duo de criminels composé d'un homme et d'un animal exotique importé et dressé, cette fois-ci plus clairement énoncée. Ces romans sont parfois si bien inscrits dans le contexte historique qu'ils troublent des historiens qui iront jusqu'à les considérer comme source [11, 15].

Plus récemment, des bandes-dessinées ont été réalisées. En 1990, Eric Bonicel et Laurent Calmels publient via l'Office Départemental de la Culture, et avec l'aide du Conseil Général de Lozère, une bande-dessinée en noir et blanc sur l'histoire de la Bête. C'est au chevet de Jean Chastel, à l'approche de sa dernière heure, que le récit débute. Il se confesse auprès du prêtre à son chevet, lui contant la vérité sur l'affaire de la Bête du Gévaudan. D'après ses dires, Monseigneur de Gumbera et le Comte de Morangiès auraient échafaudé un plan en guise de vengeance contre les catholiques. On retrouve l'impact religieux, et les deux auteurs semblent donc évoquer la Bête dans un contexte de guerres de religion : Gumbera aurait participé à la guerre des camisards du côté des protestants ; en agissant ainsi il souhaite faire payer aux catholiques leurs persécutions [38].

Antoine Chastel aurait été le bras armé de ces deux personnages. Il serait parti trois ans en Afrique où il aurait appris à dresser des fauves. C'est à son retour que les ravages auraient commencé. Dans la bande-dessinée, les auteurs expliquent que la Bête était un lycan (ce que l'auteur définit comme un croisement entre une hyène et un chien). Celle-ci aurait été dressée par

Antoine, ce qui a amené Jean Chastel à tuer son fils après avoir tué la Bête, afin de libérer définitivement le pays de ce fléau [38].

Au fil de l'histoire, plusieurs faits historiques apparaissent : certaines attaques sont attestées dans le fond d'archive, comme par exemple celle de Jacques Portefaix. On assiste successivement à l'intervention du Capitaine Duhamel, des d'Enneval, et de François-Antoine de Beauterne. Pendant les chasses de ce dernier, l'arrestation des Chastel qui se sont amusés de ses gardes-chasses est reprise. Et lors de sa dernière chasse, un premier loup aux dimensions gigantesques est tué, avec un arrêt temporaire des massacres causés par la Bête [38].

Ici, le loup est complètement écarté, il ne peut être coupable. On retrouve les différents arguments souvent donnés dans la théorie de l'intervention de l'homme : le comte de Morangiès et Antoine Chastel sont incriminés, et la Bête féroce aurait pu être domptée grâce à l'apprentissage qu'a eu Antoine en Afrique. Or nous l'avons vu dans la partie II, Antoine était un peu jeune à l'époque de la Bête pour avoir pu vivre toutes les péripéties qu'on lui attribue... Nous n'allons pas revenir ici sur les arguments donnés quelques pages plus tôt.

Nous allons maintenant étudier un document dont la théorie est tout autre. En 2010 est sortie une bande-dessinée en deux tomes réalisée par Jean-Claude Bourret et Julien Grycan. L'ouvrage est cette fois-ci en couleur et expose une thèse différente. Dans l'ensemble, on suit l'affaire telle qu'elle s'est déroulée avec de nombreuses références historiques. Plusieurs personnages réels apparaissent, tels que l'évêque de Mende, Étienne Lafont, le comte de Moncan, le capitaine Duhamel, les d'Enneval, François-Antoine de Beauterne, le curé Ollier de Lorcières, ... Certains pièges sont évoqués : les cadavres empoisonnés laissés à disposition de la Bête, sans succès ; les cadavres gardés sous surveillance au cas où la Bête revienne dessus, avec l'exemple de la femme dévorée à Buffeyretes le 26/11/1764 ; ou enfin les battues organisées en février 1765 où Duhamel demande aux dragons de se déguiser en femmes. L'auteur donne le contexte historique, l'organisation de la vie des paysans de l'époque. Il donne plusieurs hypothèses farfelues émises par les hommes de Duhamel (la Bête parlerait, elle serait capable de devenir invisible et mangerait les balles) [27].

Mais il y a également des imprécisions et erreurs : par exemple, l'auteur parle de deux compagnies de dragons envoyées à Langogne, soit 58 soldats et 15 cavaliers. Or, on sait que c'est la compagnie de Duhamel qui a été envoyée, composée de 57 dragons dont 17 à cheval. De même, il est évoqué la dépouille d'un énorme loup le 1^{er} octobre 1765, qui mettrait fin à deux ans

de terreur... Or le loup des Chazes a été abattu le 20 septembre 1765, soit un an et 3 mois seulement après le début des attaques (*cf partie I*) [27] !

Des chiffres sont annoncés : à la mort du loup des Chazes, 133 attaques sont recensées dont 52 décès et 26 blessés. Et sur les 3 ans, l'auteur évoque 110 décès et 53 blessés [27].

Enfin, comme beaucoup d'auteurs, il évoque les différentes hypothèses quant à la nature de la Bête et donne ce qui pour lui constitue les arguments en faveur et en défaveur. Son hypothèse est que durant la Guerre de Sept ans les chiens errants et les loups pouvaient être amenés à se nourrir des cadavres laissés sur le champ de bataille. Il y aurait eu une portée de chiots hybrides, entre une louve et un molosse, qui auraient pris goût à la chair humaine. Ils seraient devenus la Bête du Dauphiné en 1762, puis auraient été délogés par les chasses et se seraient installés ensuite en Gévaudan en 1764 [27].

Dans le livre de Pierre-Yves Gardin et Eric Mazel, d'autres bandes-dessinées telles que « Le Sauveur du Gévaudan » de Serge Mareuil dans *La Semaine de Suzette* (1955), « The Monster of Auvergne » dans *Believe it or not* (1967), ou encore « La Bête du Gévaudan » de Duval et Ramboux dans *Nouveau Tintin* (1978) sont citées et traitent toutes de la Bête du Gévaudan, de façon variée [15]. Il est plus que probable qu'il en existe davantage encore, non citées dans ce paragraphe.

Avant l'invention du cinéma, le théâtre était une activité très prisée des français. En 1809, 40 ans après les faits, M. Pompigny a écrit un mélodrame en trois actes intitulé *La Bête du Gévaudan*, qui sera joué au Théâtre de l'Ambigu-Comique. Dans cette pièce, la Bête passe au second plan. Elle donne un contexte, mais l'intrigue principale reste le complot fomenté par Bertolas contre la couronne. La Bête n'est qu'un instrument de plus pour ajouter à la terreur déjà entamée par les rebelles et leur guerre civile [39].

Dans la pièce, la Bête est le plus souvent évoquée sans qu'elle n'apparaisse. Dans l'acte I, une description en est faite par Josselin, qui ne l'a pas vue mais qui en a entendu parler : « *Figurez-vous qu'il n'y a rien au monde de plus effroyable, de plus abominable et de plus épouvantable ; c'est comme qui dirait un taureau sauvage, un loup, un sanglier, un chien enragé tout en semble... Il a les yeux... là ... dans la tête, comme des charbons ardents ; ses crins sont blancs, noirs, rouges et gris pomelés ; il a la tête grosse comme un potiron, et le museau en manière de pain de sucre. Enfin, monseigneur, c'est un monstre... un monstre monstrueux, c'est tout dire.* ». Urbain ajoutera qu'elle dévore des troupeaux de moutons entiers [39].

En fait, la Bête aurait été transportée dans une cage en fer par deux étrangers, un allemand et un africain, venus visiter la France. Dans le cadre du complot mené par Bertolas, son allié Mainfroi a menacé les deux étrangers jusqu'à ce qu'ils ouvrent la porte de la cage, libérant ainsi la Bête sur les gabalitains dans le simple but de pouvoir armer leurs alliés montagnards pour pouvoir renverser le pouvoir, et tuer Alphonse (prince des Cévennes et du Gévaudan) envers qui Bertolas a juré de se venger pour la mort de son père [39].

Enfin, on verra la Bête passer brièvement dans deux scènes de l'acte III. Une première fois, le spectateur verra passer en fond de scène des villageois terrifiés : ils sont poursuivis, la Bête est à leur trousses ! Celle-ci disparaît rapidement pour revenir – toujours en fond de scène – quatre pages plus loin : là elle se dresse sur ses membres pelviens, prête à attaquer Gaston (le fils légitime d'Alphonse) qui la transperce de son épée. À son propos, Gaston dira « Ils avaient raison, c'est un vrai monstre que cet animal. », sans plus de description de l'animal face à lui. L'auteur laisse ainsi libre la réflexion du lecteur/spectateur : quel est cet animal dont on a si peu de descriptions, et qu'on ne voit qu'en fond de scène ? Ce n'est pas un être humain, mais quelle est finalement la théorie soutenue par M. Pompigny, en dehors de l'animal échappé de sa cage [39] ?

Enfin, avec l'ère de l'audiovisuel, plusieurs films ont été réalisés sur le sujet de la Bête. Le plus connu d'entre eux reste le Pacte des loups, un film français réalisé par Christophe Gans qui est sorti en salle le 31 janvier 2001 [40].

Le film revisite la légende de la Bête du Gévaudan, qui nous est comptée par le marquis d'Apcher (joué par Jérémie Renier), dans une lettre qu'il rédige alors que la Révolution Française est à sa porte. On suit le personnage de Grégoire de Fronsac (joué par Samuel Le Bihan), envoyé par la cour pour étudier la Bête et en réaliser le portrait directement après sa capture. Il s'agit d'un personnage fictif, dont on ne retrouve pas le nom dans les fonds d'archives dédiés à la Bête. Il est accompagné par Mani (joué par Mark Dacascos), un Iroquois peu bavard qui le suit comme son ombre. Les deux protagonistes logent chez le marquis d'Apcher, qui sera leur plus fidèle allié tout au long du film. Certains détails historiques sont repris : on retrouve le capitaine Duhamel (joué par Eric Prat) et François-Antoine de Beauterne (joué par Johan Leysen), le Courrier d'Avignon rédige des articles sur l'affaire. Le Roi offre une prime de 6 000 livres pour la capture de l'animal anthropophage. L'empreinte religieuse est également présente, l'un des enfants blessés dira « ce n'est pas un loup, mais un diable » [5, 40].

En revanche, Duhamel n'est relevé de ses fonctions qu'au bout de deux ans, et il sera immédiatement remplacé par François-Antoine de Beauterne sans que les d'Enneval n'interviennent. L'histoire se déroule en 1766 [5].

Dès la première rencontre, le réalisateur montre le comte Jean-François de Morangias (joué par Vincent Cassel) comme un personnage inquiétant dont il faut se méfier. On notera par ailleurs le changement d'orthographe dans le nom du comte de Morangiès. Il aurait passé deux ans dans la marine royale et aurait beaucoup voyagé, notamment en Afrique où un lion lui aurait mangé la main droite [5, 40].

Si les seigneurs parlent de la Bête comme d'un loup, Grégoire de Fronsac n'est pas d'accord car le loup n'attaque pas l'Homme selon lui, sauf dans les cas de rage. Mais il ajoute que la Bête ne peut être un loup enragé, car elle attaque le Gévaudan depuis 2 ans déjà, or un animal atteint de rage meurt dans les deux semaines selon ses dires. Lorsqu'il retrouve un morceau de métal dans le corps d'une des victimes, cela le conforte dans sa théorie : ce ne peut être un loup [5].

Lors de ses attaques, la Bête a un mode opératoire différent de celui rapporté dans le fond d'archives : elle attrape sa victime par le bas du corps, souvent les jambes, et l'assomme en la secouant vigoureusement. En aucun cas elle ne se jette sur le cou ou la tête. Lors de certaines attaques, au fur et à mesure que le film avance, on commence à apercevoir un homme masqué qui semble la contrôler à distance [5].

Dans le film, François-Antoine de Beauterne est présenté comme un personnage désagréable, hautain, assez loin de la personnalité qui semblait tant appréciée dans le fond d'archive. Il est pressé par la cour, et fait le choix d'abattre un loup en lieu et place de la Bête, avant de demander à Grégoire de Fronsac de l'empailler et de modifier son apparence afin qu'elle semble être la véritable Bête (figure 9). La Bête commençait en effet à devenir gênante, et un proche conseiller du Roi craignait qu'elle ne soit utilisée contre la couronne. Un livre profane aurait déjà vu le jour, expliquant que la Bête a été envoyée pour punir le Roi de son indulgence envers les philosophes [5].



Figure 9 : fausse Bête présentée par François-Antoine de Beauterne à la cour du Roi dans le film *Le Pacte des Loups* [5]

Une fois modifiée et empaillée, cette fausse Bête n'a plus rien du loup initial si ce n'est la forme du museau. Le poil « rougeâtre » de la Bête est devenu rouge sang, elle est présentée gueule ouverte pour montrer ses crocs longs et pointus. Sa carrure impressionnante n'est pas sans rappeler celle d'un ours.

Enfin, on apprend par Sylvia (joué par Monica Bellucci) que la Bête est un animal rapporté d'Afrique par le comte de Morangias. Il l'aurait dressé « avec patience et cruauté » afin qu'il devienne le plus méchant possible. Une société secrète nommée « le Pacte » a vu le jour, dans le but de faire entendre et de défendre la parole de l'Église. Cette Bête dressée, recouverte d'une cuirasse (figure 10), aurait été lancée par le Pacte comme un avertissement au Roi (« Tenez compte du pouvoir de Dieu, ou vous risquez l'apocalypse. »). Les membres de ce groupe se font également appeler « les loups de Dieu » [5, 40].



Figure 10 : la véritable Bête dans le film Le Pacte des Loups [5]

On notera la présence d'une cuirasse pour la recouvrir et la protéger. L'animal dessous reste caché, invisible. Elle possède de longues griffes acérées en acier, et des pointes d'acier sur le dos.

Ce film prend très largement parti en faveur de l'innocence des loups, et d'une intervention humaine. Cependant, il est loin d'une réelle reconstitution historique. Il va plutôt s'appuyer sur l'Histoire, en prenant des personnages et des faits réels, mais on constate de nombreuses digressions avec des dates inexactes, l'ajout de personnages fictifs, et l'invention d'un complot qui n'a jamais existé. Le Pacte des Loups est donc une fiction qui s'appuie sur un fait historique, mais qui reste largement romancé par rapport à la réalité.

Enfin, le groupe Misanthrope est un groupe de métal français fondé en 1988. Après deux démos (enregistrement non définitif d'une chanson dans le but de démarcher un producteur ou une maison de disque) et un split (album enregistré par plusieurs groupes en commun), ils sortent leur premier album sur Holy Records en 1993. Le 23 février 2000 paraît leur nouvel album Recueil D'Écueils. Parmi les titres se trouve une chanson, La Druidesse du Gévaudan (figure 11), qui n'est pas sans évoquer la célèbre affaire du XVIII^e siècle [41].

Figure 11 : paroles de la chanson « La Druidesse du Gévaudan » de Misanthrope [42]

*« Tapie dans l'ombre d'une nuit sauvage
Dernier contrepoids d'animalité dressée
Dressée contre l'humanité (contre l'humanité)
À pas de loup elle se faufile
Courbant son ossature d'une souplesse divine
Filant tel le feu follet au milieu des forêts
Ou son velours bleuté entoure un regard de saphir cisèle
Druidesse, défie les pièges à loups tendus à l'encontre de ton élégance
Car l'homme effrayé s'arme contre ton improbable existence
Apeure les, toi la proie idéale, impitoyablement chassée
Bouc émissaire, agitateur de sortilèges ancrés dans le passé
Mémoire de nos ancêtres, terrorisés par la Bête*

*La druidesse du Gévaudan transforme son corps en métamorphose
Ses crocs déchiquetant sa peau d'écorce de rose
Rude accouchement d'un métabolisme nécrosé
Dévorante renaissance d'un sang noir et souillé
La druidesse du Gévaudan se régénère de sagesse et d'immobilisme
Enluminant ses grimoires de dorures gaéliques
Offrant à la nature son sang comme force de vie
Elle canalise la Bête en chacune de nos folies*

Faisons appel aux rudiments des techniques de chasse

*Druidesse, défie les pièges à loups tendus à l'encontre de ton élégance
Car l'homme effrayé s'arme contre ton improbable existence
Apeure les, toi la proie idéale, impitoyablement chassée
Bouc émissaire, agitateur de sortilèges ancrés dans le passé
De nos contrées reculées*

*La druidesse du Gévaudan transforme son corps en métamorphose
Ses crocs déchiquetant sa peau d'écorce de rose
Rude accouchement d'un métabolisme nécrosé
Dévorante renaissance d'un sang noir et souillé
La druidesse du Gévaudan se régénère de sagesse et d'immobilisme
Enluminant ses grimoires de dorures gaéliques
Offrant à la nature son sang comme force de vie*

Les paroles de la chanson évoquent une druidesse, une sorcière qui est capable de se métamorphoser. On pense ici à la thèse du loup-garou – ou plutôt de la louve-garou. Ces sorciers, qu'ils soient meneurs de loups ou métamorphes, étaient effrayants pour les victimes de la Bête. Et effrayés par ce fléau, les gabalitains s'armaient pour la chasse.

Le lexique employé est plutôt flatteur envers la druidesse, le groupe semble prendre son parti contre les hommes qui s'arment contre elle et la chassent impitoyablement. Elle est qualifiée de sage, d'élégante. Sa peau d'écorce de rose évoque une certaine douceur. Elle semble forte, « offrant son sang comme force de vie » et étant capable de canaliser la Bête. Elle est intelligente, capable de déjouer les pièges tendus contre elle.

Finalement, dans cette chanson, la druidesse du Gévaudan est élevée au rang de divinité. Cette Bête, ce fléau qui s'abat sur l'humanité, lui rappelle à quel point elle est vulnérable face à la Nature, tout comme les gabalitains se sont retrouvés impuissants face à la Bête du Gévaudan qui déjouait leurs pièges. L'humanité pourrait s'apparenter ici à une maladie qui ronge la Terre de l'intérieur. Elle est le « métabolisme nécrosé », le sang souillé de la Nature. Et la druidesse, en se métamorphosant en Bête, offre une forme de remède à ce mal, en réaction à « chacune des folies » de l'Homme.

Pour finir, la Bête a été souvent représentée dans l'art, que ce soit les gravures et représentations d'époque, en parallèle des nombreux articles rédigés, qui ont contribué à la médiatisation de l'affaire et qui ont déjà été évoqués dans la première partie. Depuis, plusieurs sculptures ont été réalisées, la plupart sont actuellement visibles dans le Gévaudan (*cf chapitre III*).

C. La Bête, une Légende qui attise l'imagination des joueurs

En 1990, un jeu de plateau est édité par Riviera Quest. Il s'agit du jeu « la Bête du Gévaudan », commandé par le département de la Lozère, et réalisé par Noël Minneboo et Pascal Chinchilla. Il peut se jouer de 2 à 13 joueurs pour une partie d'environ une heure. Le principe est simple : l'un des joueurs incarne la Bête, les autres sont des enquêteurs. Certaines zones de la carte (plateau de jeu) ont des propriétés particulières : par exemple la montagne est le territoire de la Bête, aucune protection ne fonctionne ! Pendant que les enquêteurs traquent la Bête, celle-ci essaie de les dévorer dès qu'ils sont isolés... [43].

Un jeu vidéo « La Bête du Gévaudan » a également été conçu ! Il est sorti plus tôt, en 1985, sur Apple II. L'histoire se déroule en 1765, alors que la Bête fait rage. Mais celle-ci ne sort que les nuits de pleine lune. Les villageois organisent une battue, et réussissent à toucher la Bête. Lorsque le personnage principal se réveille, il ressent une vive douleur au bras. En entendant plus tard des villageois discuter, il prend conscience de la terrible réalité : il est un loup-garou, il est la Bête du Gévaudan. Et il ne lui reste que 12 heures avant la prochaine pleine lune pour trouver un moyen d'annuler ce maléfice... [44].

Ces deux jeux plongent les joueurs au cœur de l'affaire, avec la possibilité d'incarner la Bête. Dans le jeu vidéo de 1985, c'est la piste du loup-garou qui est privilégiée. La thèse soutenue par le jeu de société n'est pas clairement identifiable, mais le joueur a à sa disposition un masque de loup. Loup-garou ? Meneur de loup ? Loup tout simplement ? ce sont les trois hypothèses qui nous viennent en tête face à ce jeu.

Dans les librairies, on peut trouver différents styles de livres, dont un genre récent qu'on appelle « escape book ». Le principe est simple : on suit une histoire, mais pour avancer il faut résoudre les énigmes que le livre propose. En 2021, les éditions Larousse ont sorti un escape book sur le thème de la Bête du Gévaudan. Le lecteur incarne Justine Lanvec, une naturaliste spécialiste des loups qui travaille dans le parc national des Écrins. Marie Gibert, une inspectrice venant de Mende, en Lozère, est venue la trouver pour une série de meurtres récents où la piste du loup est privilégiée. Justine ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre le Mont Mouchet où ont été retrouvées les victimes, et la Bête du Gévaudan deux siècles auparavant. Les enquêteurs ont besoin de l'avis d'une experte en loup, et c'est pour cela qu'ils font appel à elle. Justine est choquée : elle pense que le loup n'attaque pas les êtres humains, sauf en cas de rage. Quand bien même il le ferait, ce serait pour se nourrir. Or, les photos qu'a apportées l'inspectrice montrent des corps mutilés certes, mais non dévorés. Cependant, l'analyse des morsures sur le corps des victimes évoque la mâchoire d'un canidé (ce qui exclut l'ours ou le lynx) [45].

En menant son enquête dans le Gévaudan, Justine tombe sur le vieux journal d'Émile Simon, envoyé pour enquêter sur l'affaire en 1764 par le comte de Moncan. Il s'agit d'un personnage qui n'a pas réellement existé dans cette affaire. En poursuivant la Bête, il met en cause puis innocente le comte de Morangiès. Au fil de son enquête, il tombe sur une organisation, la « chambre rouge », dont les membres sont des adorateurs d'un démon qui dévorerait les pécheurs. Il finit par trouver le repaire de cette secte, et par voir la Bête en vrai : « un animal plus gros qu'un loup,

avec une longue queue, une raie noire dans le dos, un poil roux et des yeux brillants. Je n'ai jamais vu une chose pareille. Ce n'est pas un loup, ce n'est pas une hyène, c'est un véritable démon ! » écrit-il. Suite à cet épisode, personne ne veut croire Émile Simon que la « chambre rouge » fait passer pour un fou. Et son journal était tombé dans l'oubli jusqu'à ce jour... [45].

Après la lecture de ses écrits, Justine (toujours incarnée par le lecteur) décide de suivre les traces de l'inspecteur Simon. Elle essaie de retrouver la « Chambre Rouge » car cela lui paraît le meilleur indice pour retrouver la Bête – et prouver qu'il ne s'agit pas d'un loup ! Au fil des pages elle finit par retrouver l'ancre de la secte, qui abrite toujours la Bête et ses adorateurs, que Marie finira par arrêter après plusieurs péripéties. Quand à la Bête ? Et bien Justine avait raison : ce n'était pas un loup, mais une hyène recouverte d'une sorte de cuirasse, de déguisement qui la fait ressembler à un *Andrewsarchus* (canidé préhistorique censé être éteint depuis 40 millions d'années) [45].

Ce livre-jeu s'inscrit dans la lignée de la thèse défendue par les défenseurs du loup : la Bête n'était pas un loup, mais une hyène recouverte d'une peau de bête, elle était dirigée par l'être humain. En aucun cas, selon eux, le loup n'aurait pu causer de tels dommages. Des personnages ont été inventés afin de répondre aux besoins scénaristiques, s'insérant dans les faits historiques et interagissant avec des personnages ayant vraiment existé, tels que le Capitaine Duhamel ou le comte Jean-François de Morangiès, et le livre s'appuie ainsi sur une récidive des attaques de la Bête pour permettre au lecteur de mener son enquête en résolvant pas moins de 60 énigmes, toutes différentes.

La Bête du Gévaudan a également inspiré les concepteurs d'un nouveau genre de jeux de rôle qui a pris de l'ampleur en France ces 10 dernières années. Il s'agit des escapes games : l'objectif est de sortir d'une salle (ou d'une série de salles) en un temps limité, le plus souvent 60 minutes. Pour cela, les joueurs fouillent la salle en coopération pour résoudre diverses énigmes. Actuellement, on trouve la trace sur internet d'au moins deux salles d'escape game différentes autour de la Bête du Gévaudan.

La première des deux a été créée en octobre 2017 par Iscia Gesson et Claire Lamblin. Les deux amies l'ont voulu itinérante, afin de s'adapter au territoire lozérien dont la population est éparpillée. Les joueurs commencent dans la maison d'un abbé pour établir un lien entre victimes de la Bête et localisations des attaques dans la première énigme. Ils auront par la suite accès à une deuxième salle. Au total, le jeu comporte vingt énigmes à résoudre en une heure de temps [46].

Le second escape game a ouvert en octobre 2019 pour une durée d'un an. Elle faisait partie des salles proposées par La Tanière du Lion, enseigne basée à Chaumont en Haute-Marne. L'objectif était de déloger la terrible Bête du Gévaudan qui avait élu domicile dans cette salle, en résolvant des énigmes. Dans le jeu, celle-ci serait une créature, mi-homme mi-animal, sans plus de précision [47].

Comme l'objectif n'est pas de dévoiler à l'avance sur internet l'histoire complète que vivent les joueurs dans la salle (sinon le jeu n'aurait aucun intérêt), il est difficile d'apprécier pour ces divertissements la façon dont ils ont utilisé (ou non) les faits historiques, ou de quelle manière ils ont choisi de s'en éloigner...

Chapitre 2 : Une Légende qui dépasse les frontières du territoire

Si déjà au XVIIIe siècle la Bête du Gévaudan s'est exportée à l'étranger, au travers de la presse telle que le London Magazine ou la Gazette de Hollande qui auront permis à d'autres pays de suivre cette affaire, aujourd'hui encore on en retrouve des traces dans des productions étrangères.

On peut citer l'exemple d'une série américaine, Teen Wolf. Cette série comporte actuellement 6 saisons, la première étant sortie en 2011. C'est une série créée par Jeff Davis qui raconte l'histoire de Scott McCall (joué par Tyler Posey), un lycéen "ordinaire" qui est un jour mordu par une bête féroce et qui devient dès lors un loup-garou. Il découvre tout un univers guidé par le surnaturel aux côtés de son meilleur ami, Stiles (joué par Dylan O'Brien), car Scott n'est pas le seul loup-garou en ville, et il existe bien d'autres créatures que les lycéens ordinaires ne perçoivent pas... Face aux loups-garous, et à la menace qu'ils peuvent représenter pour les humains, une famille de chasseurs lutte dans l'ombre. Cette famille, c'est celle d'Allison Argent (jouée par Crystal Reed), la petite amie de Scott [48, 49].

Dans l'épisode 6 de la saison 1, alors qu'Allison doit réaliser un exposé sur l'histoire de sa famille, la Bête du Gévaudan est évoquée une première fois dans ce contexte. En effet, les Argent seraient les descendants du chasseur qui a tué la Bête [48] !

La cinquième saison voit apparaître un nouvel ennemi, les médecins de l'horreur. Ceux-ci tentent de créer des chimères en menant des expériences sur les lycéens de Beacon Hills. Vers le milieu de la saison, on apprend que leur objectif réel est de créer (ou plutôt de ressusciter) « le tueur

parfait ». Leur mission devient un succès, à la fin de l'épisode 10 : ils ramènent à Beacon Hills la Bête du Gévaudan (figure 12)... Celle-ci deviendra donc l'ennemi qu'affrontent Scott et sa meute lors de la deuxième partie de la saison 5 [48].



Figure 12 : la Bête du Gévaudan dans la saison 5 de Teen Wolf [48]

La Bête est représentée très grande, avec une musculature extrêmement développée. Elle a des dents acérées, mais le museau plus plat que les descriptions faites de la véritable Bête. Ses yeux sont luisants, rappelant son ascendant surnaturel.

Scott et sa meute se rendent rapidement compte que la Bête n'apparaît que la nuit, toujours à proximité de sources de transmission. C'est ainsi que les médecins de l'horreur procèdent pour la faire apparaître, par le biais des ondes. En effet, la Bête ne se rappelle pas l'homme qu'elle était, elle se trouve pour le moment dans le corps d'un adolescent de Beacon Hills : Mason Hewitt (joué par Khylin Rhambo). C'est pourquoi elle ne peut utiliser ses pleins pouvoirs. Dans ce contexte, partout où la Bête paraît, Scott retrouve l'inscription « *Damnatio Memoriae* » qui est censée permettre à la Bête de se souvenir de qui elle était. Selon les dires du Dr Valack (joué par Steven Brand), lorsque la Bête se rappellera l'homme, l'adolescent qui lui sert d'hôte disparaîtra [48, 49].

L'épisode 18 de la saison 5 nous permet d'apprendre et de comprendre l'histoire de la Bête du Gévaudan telle qu'elle a été voulue dans le scénario. C'est Gérard Argent (joué par Michael Hogan) qui raconte l'histoire de ses ancêtres à Lydia (jouée par Holland Roden). Selon la légende, alors que Sébastien Valet (joué par Gilles Marini) et Marcel (joué par Daniel Bonjour) se trouvaient dans le territoire français d'Amérique du Nord, en pleine guerre contre les forces anglaises un soir de pleine lune, ils croisent la route d'un loup-garou mais arrivent à s'en protéger en se réfugiant dans une maison. Peu après, Sébastien est devenu la Bête : selon la légende, boire

de l'eau de pluie dans une empreinte de loup transforme la personne en « démon-loup ». De retour dans le Gévaudan, il y aurait causé la vague de décès imputés à la Bête du Gévaudan. Marie-Jeanne Valet, sa sœur (jouée par Crystal Reed), est réputée être une excellente chasseuse et participe à la traque de la Bête. Lors d'une chasse, elle est blessée et est sauvée par Henri Argent, qui lui apprend qu'il s'agit non pas d'un simple loup mais d'un loup-garou, et qui lui enseigne tout ce qu'il sait sur les loups-garous afin de les combattre et s'en protéger. Marie-Jeanne va alors chercher à savoir qui est l'homme qui se cache derrière la Bête, et découvrira qu'il s'agit de son frère. Durant l'hiver 1767, elle arrivera enfin à le piéger et lui enfoncera dans le corps une lance forgée à la pleine lune avec de la poudre de sorbier et de l'aconite tue-loup, qui entraînera sa mort. Elle appliquera ensuite la sentence dite « *Damnatio Memoriae* » qui consiste à détruire toute trace de Sébastien afin que son nom tombe dans l'oubli. Elle épousera Henry Argent, prenant son nom de famille, et ce sont d'eux dont descendraient les chasseurs qui content cette histoire [48, 49].

Ce n'est qu'à la fin de l'épisode 19 (la saison en comporte 20) que la Bête se souvient de son identité et redevient Sébastien Valet. Il est donc prêt à réitérer les mêmes massacres que dans le Gévaudan, mais à Beacon Hills aux États-Unis. L'épisode s'appelle d'ailleurs « La Bête de Beacon Hills ». Contrairement à Mason, Sébastien a pleinement conscience de qui il est et de ses pouvoirs. Il est capable de se transformer à volonté comme les autres loups-garous. Lors du combat final, Lydia interviendra et hurlera le nom de Mason avec son pouvoir de Banshee (messagère de la mort dans la mythologie irlandaise dont le hurlement peut être utilisé comme une arme). Selon la légende, c'est le seul moyen de faire redevenir humain un loup-garou. Mason redevient lui-même, la Bête est extraite de son corps et elle s'enfuit. Elle sera rattrapée par le chien de l'enfer, et Scott lance la lance de Marie-Jeanne sur elle, ce qui annihile définitivement le sortilège. Ils ont réussi : la Bête est morte une deuxième fois [48].

Dans cette série, la thèse privilégiée quand à la nature de la Bête est celle du loup-garou. On remarque que les scénaristes s'appuient partiellement sur les faits historiques réels (les dates de 1766 et 1767 sont clairement mentionnées dans la série, le Bête s'attaque principalement aux femmes et aux enfants, le Roi Louis XV a envoyé « un de ses meilleurs chasseurs », ...), mais également qu'ils en détournent d'autres pour servir leur histoire (par exemple, le nom de Jean Chastel est évoqué dans l'épisode 17, mais Gérard Argent persiste à dire que cette information est erronée et que c'est bien Marie-Jeanne Valet qui a tué la Bête !). L'ensemble reste cohérent dans l'histoire qu'ils nous livrent, même si certaines scènes restent surprenantes lorsqu'on les remet

dans le contexte historique. Par exemple, les villageois dans la taverne enjoignent Marie-Jeanne à chasser la Bête car elle serait une excellente chasseuse. Dans la France du XVIIIe siècle, il paraît surprenant qu'une femme, d'autant plus une paysanne, ait le droit de porter une arme et de chasser.

Il est intéressant de noter que le surnom de Marie-Jeanne donné par François-Antoine de Beauterne, « la Pucelle du Gévaudan » en hommage à Jeanne d'Arc, a été remplacé par « la Demoiselle du Gévaudan », une façon pour les scénaristes de ne pas choquer leurs contemporains du XXIe siècle, et la bienséance, par un vocabulaire à consonance péjorative.

S'il existe des chansons de groupes français en rapport avec la Bête du Gévaudan, c'est ici à un groupe allemand que nous allons nous intéresser. Le groupe de métal Powerwolf a été fondé en 2003 à Sarrebruck par les frères Charles et Matthew Greywolf. Leur premier album, Return In Bloodred, sera enregistré en 2005 en Suède. Depuis 2013, c'est le label Napalm Records qui publie les albums du groupe [50].

Le 20 mai 2021, ils ont sorti une chanson nommée « Beast of Gevaudan » qui fait parti de leur huitième album « Call of the wild », et qui, comme son nom l'indique, parle de la Bête du Gévaudan. Un peu plus d'un mois plus tard, le 2 juillet 2021, ils ont sorti une version française de la même chanson (figure 13) [50, 51, 52].

Figure 13 : Paroles de Beast of Gevaudan et de Bête du Gévaudan du groupe allemand Powerwolf. [51, 52]

La version anglaise se trouve sur la gauche et la version française à droite.

*« Beast of Gevaudan, feared no sword and feared no gun
Sent from heaven, the seventh of creatures
Beast of Gevaudan, for the wrath of God to come
Came to sanction the mass and the preachers
Hunted by hundreds and never to be caught
Descent to wander, bring terror and take 'em all beyond*

*To the Father and the Son came the beast of Gevaudan
Terminator, a traitor, half wolf and half machine
To the prior and the nun came the beast of Gevaudan
A redeemer, believer, all fatal, mad and mean
Beast of Gevaudan*

*« Bête du Gévaudan, méprisait ses attaquants
Malédiction forgée dans les enfers
Bête du Gévaudan, le fléau du firmament
Inspirait la terreur et la colère
Traquée sans répit et jamais capturée
Semait la panique et l'horreur et puis disparaissait*

*Pour l'impie et l'innocent, vint la bête du Gévaudan
Exécuteur, un tueur mi-loup et mi-machine
Pour le prieur et l'enfant, vint la bête du Gévaudan
Un rédempteur, un croyant, qui saigne et assassine
Bête du Gévaudan*

*Beast of Gevaudan, Christ the force is on the run
Meant to feast on the treason of liars
Beast of Gevaudan, bring up Nemesis undone
Send the mass of profane to hellfire
Hunted by hundreds, all tempted to be fought
Ascent like thunder to tear down the enemies of God*

*To the Father and the Son came the beast of Gevaudan
Terminator, a traitor, half wolf and half machine
To the prior and the nun came the beast of Gevaudan
A redeemer, believer, all fatal, mad and mean
Beast of Gevaudan*

*In the night no man can run from the beast of Gevaudan
No escape from the fate of a martyr born in pain
When all prayers said and done, tame the land of Gevaudan
And the curse of the beast will remain
To the Father and the Son came the beast of Gevaudan
Terminator, a traitor, half wolf and half machine
To the prior and the nun came the beast of Gevaudan
A redeemer, believer, all fatal, mad and mean
Beast of Gevaudan »*

*Bête du Gévaudan, des ténèbres l'instrument
Vint châtier les trahisons des menteurs
Bête du Gévaudan, attaquait féroce
Massacrait les profanes dans la terreur
Des centaines de chasseurs, parés pour le combat
Face à ce tonnerre qui s'élève contre les apostats*

*Pour l'impie et l'innocent, vint la bête du Gévaudan
Exécuteur, un tueur mi-loup et mi-machine
Pour le prieur et l'enfant, vint la bête du Gévaudan
Un rédempteur, un croyant, qui saigne et assassine
Bête du Gévaudan*

*Dans la nuit les bruissements de la bête du Gévaudan
Nul ne peut échapper à la colère du martyr
Les prières et les chants, qui résonnent en Gévaudan
Il est trop tard pour se repentir
Pour l'impie et l'innocent, vint la bête du Gévaudan
Exécuteur, un tueur mi-loup et mi-machine
Pour le prieur et l'enfant, vint la bête du Gévaudan
Un rédempteur, un croyant, qui saigne et assassine
Bête du Gévaudan »*

La première chose que l'on remarque, c'est l'importance de la religion dans cette chanson. On en retrouve tout un lexique (prieur, rédempteur, croyant, profane, apostat, prière, repentir). Dans le clip associé à la version anglaise, on retrouve l'aspect religieux avec la représentation de Jésus, sa couronne d'épines sur la tête, traînant sa croix. Ce qu'on peut noter, c'est la présence d'un homme au début vêtu d'une peau de loup, comme s'il était déguisé en Bête. Et c'est ce même homme qui est tout à coup transformé en Jésus entreprenant son chemin de croix, comme si finalement la Bête était un messager de Dieu. C'est une idée que l'on retrouve dans les paroles : la Bête serait « un rédempteur ou un croyant » qui viendrait « saigner et assassiner » les habitants du Gévaudan, et notamment qui « massacrerait les profanes dans la terreur ». Ce sont finalement des idées qui ne sont pas sans rappeler le mandement de l'évêque de Mende (annexe 1) : la Bête est un fléau de Dieu, envoyée sur Terre pour punir les gabalitains qui ont pêché et qui doivent se repentir [51, 52].

Si dans le clip plusieurs “loups” sont présents, ainsi que des personnes vêtues d’une peau de loup, dans les paroles, la Bête est assimilée à un croyant mi-loup et mi-machine, offrant ainsi une nouvelle interprétation quand à la nature de cet animal anthropophage [51, 52].

De manière plus surprenante, on retrouve des traces de la Bête du Gévaudan jusque dans la culture japonaise. Nous allons prendre deux exemples de mangas dans lesquels elle est évoquée. Le premier d’entre eux est *Le Grimoire Écarlate*, écrit par A-10 et traduit en français par Yukio Reuter. Seuls 2 tomes sont parus en France, 5 sont déjà sortis au Japon. L’histoire parle d’une jeune fille, Wakaba Ômugi, qui hérite d’une étrange plume à dessin suite au décès de sa grand-mère, ainsi que de toute sa fortune et son manoir. Elle va alors découvrir l’univers de mages capables de contrôler par leurs pouvoirs des bêtes magiques liées à des livres. Wakaba va se lier avec Chaperon Rouge, la bête magique qui avait un contrat avec sa grand-mère Akane. Dans ce manga, la Bête du Gévaudan fait une apparition éclair dans le chapitre 9 (tome 2). Il s’agit d’une bête errante (donc non contrôlée par un mage) de grande taille, avec l’apparence d’un sanglier (figure 14). On est donc loin de la Bête du Gévaudan telle qu’on l’a connue en France ! Dans le manga, il est dit qu’elle possède une mâchoire puissante, une seule morsure peut être fatale pour les protagonistes. Elle a également la capacité de cracher de l’acier en fusion pour se défendre, comme un dragon cracherait du feu. Elle aurait acquis cette taille impressionnante à force de se nourrir des métaux qu’elle peut trouver. Wakaba, Chaperon Rouge et Noel Hanyû, en viendront à bout rapidement [53].



Figure 14 : la Bête du Gévaudan dans *Le Grimoire Ecarlate* [53]

La Bête a ici le museau de cochon et les défenses de sanglier que lui attribuaient certains gabalitains.

Dans Les Mémoires de Vanitas, la Bête du Gévaudan occupera cette fois-ci un arc entier de la série (un arc est le regroupement d'une intrigue principale sur plusieurs tomes). Il s'agit de mangas écrits par Jun Mochizuki, traduits en français par Fédoua Lamodière. Le premier a été édité en 2016 au Japon, et la version française est sortie en 2017. Il y a actuellement 9 tomes. L'histoire suit les personnages de Vanitas, un humain qui se présente comme un médecin des vampires, et Néo, un vampire qui souhaite en apprendre davantage sur le grimoire de Vanitas, dans la France de la fin du XIXe siècle. Dans cette histoire se côtoient vampires et humains, avec un monde parallèle "l'altus" peuplé uniquement de vampires, et parmi les humains un groupe d'ecclésiastiques chasseurs de vampires [54].

Le grimoire de Vanitas serait un grimoire maudit, associé à la légende du vampire de la lune bleue, permettant de modifier le nom véritable des vampires. Dans la série, certains vampires changent de nature lorsque leur nom est altéré et deviennent "les maudits", ils sont alors tués par leurs semblables devant cette maladie réputée incurable [54].

Les tomes 5 à 8 seront consacrés à l'arc du Gévaudan. On apprend que la Bête est toujours vivante, et qu'elle aurait recommencé ses ravages. L'un des personnages principaux explique alors le mythe à ses collègues :

« On raconte que cette créature avait l'apparence d'un loup gigantesque. Elle était dotée d'une gueule énorme et difforme, d'oreilles pointues et de griffes acérées. Son corps était recouvert d'un pelage rouge sombre, excepté sur son dos où se dessinait une raie noire. Au XVIIIe siècle, elle a semé la terreur en Auvergne, dans la région du Gévaudan, en massacrant plus d'une centaine de femmes et d'enfants. Très vite, les habitants horrifiés lui donnèrent le surnom de "Bête du Gévaudan". Sa véritable identité a fait l'objet de nombreuses théories. À l'époque, l'Église et les vampires étaient persuadés que la Bête du Gévaudan n'était autre qu'un maudit ! » [54].

En traquant la Bête dans la forêt d'Argent, près de Saugues, ils croisent M. Antoine également en train de pourchasser la Bête. Ils supposent alors avoir été envoyés dans le passé, ou être pris dans une boucle temporelle. La Bête paraît : elle est immense, plus haute que les plus grands arbres, et dotée de trois paires d'yeux (figure 15). Les chasseurs de M. Antoine ont beau tirer dessus, cela reste sans effet car la Bête se régénère très rapidement. Au fur et à mesure de l'histoire, on découvre que Chloé d'Apcher, une vampire, est la seule survivante de la lignée du marquis d'Apcher. Elle vit isolée depuis 1764 avec Jean-Jacques Chastel, un second vampire. C'est ce

dernier qui a accepté de son plein gré de subir une malédiction et de devenir la Bête afin de protéger Chloé, accusée par les villageois de tuer les leurs. Celle-ci était suspectée au début de l'arc d'être la Bête. Vanitas réussira à lever la malédiction en lui redonnant son nom véritable, "Apricus", grâce à son grimoire, mettant ainsi fin aux carnages de la Bête [54].



Figure 15 : la Bête du Gévaudan dans Les Mémoires de Vanitas [54]

Elle est de très grande taille, presque disproportionnée, ce qui contribue à la panique que peuvent ressentir ses adversaires. Elle est dotée de trois paires d'yeux et de crocs acérés. Alors qu'elle attaque, son poil est hérissé comme pouvait l'être celui de la véritable Bête.

Dans le tome 7, on en apprend davantage quand à l'origine de la Bête : celle-ci aurait été inventée dans un premier temps par les chasseurs de l'Église pour couvrir leurs crimes, les vampires qu'ils ont chassés et tués. L'un des éléments qui fait suspecter cela aux protagonistes, c'est le sentiment que certains cadavres ont été torturés avant leur mort d'après les marques sur leur corps, ainsi que certaines victimes décapitées. Les mémoires 36 nous livrent alors l'explication :

« La première victime était une simple villageoise. Elle était née et avait grandi dans le Gévaudan, personne ne savait qu'elle était un vampire. Mais un jour, le prêtre du village

découvrit son secret. Il ne voulut rien entendre de ses justifications, et juste avant qu'il lui plante un poignard dans le cœur elle se mit à hurler : "si vous me tuez, les miens viendront vous massacrer !". Cette menace, simple mensonge que le désespoir lui avait dicté, donna naissance au mythe de la Bête !

Les humains et les vampires vivaient en paix depuis presque 70 ans, mais beaucoup d'humains refusaient d'accepter la présence de ces hérétiques parmi eux, et c'était en province que les actes de haine étaient les plus notables. Le prêtre rapporta les faits à l'évêque, qui prit l'initiative de lancer des recherches. Les croyants avaient toujours été nombreux dans la région. Il existait d'ailleurs plusieurs courants religieux, et la situation était instable, ce qui fut certainement une autre cause de l'affaire. Les adeptes, comme investis d'une mission, se manifestèrent de plus en plus violemment, ce qui se mua bientôt en une véritable chasse aux vampires. » [54].

Des paroles attribués aux chasseurs de l'époque sont données : « Exterminez tous les vampires ! » ; « Tuez d'abord les femmes avant qu'elles ne mettent au monde de nouveaux vampires, puis les enfants avant qu'ils se changent en démons, et enfin les hommes afin qu'ils paient de leur sang pour le crime de s'être laissé corrompre par les vampires ! » ; « Nous allons ramener l'ordre sur nos terres en les éradiquant une bonne fois pour toutes ! » [54].

Des témoins ont aperçu une bête, probablement un loup, à proximité, qui venait se repaître des cadavres. L'évêque (probablement de Mende) décide de s'en servir pour masquer leurs crimes : « La chasse aux vampires était interdite, et ceux qui s'y adonnaient devaient être sévèrement sanctionnés. Il fallait donc un bouc émissaire. Ses crocs qui déchiquetaient les hérétiques étaient une expression de la colère divine. » [54].

La sorcière d'Argent, Chloé, commence alors à être pointée du doigt, ainsi que les Apcher qui sont tués un à un [54].

Dans ce manga, la Bête du Gévaudan est présentée comme un vampire maudit. Même si cela ne fait pas parti des différentes hypothèses évoquées dans la littérature, l'auteur reste ainsi cohérente avec son univers en donnant cette version. On est ici face à une fiction, qui n'a pas vocation à retransmettre une réalité historique, cependant de nombreux éléments recourent les données réelles de cette affaire. Ainsi, l'auteur évoque dans un premier temps l'hypothèse d'une attaque de loups pour expliquer ces morts, qu'elle réfute dans sa fiction. Plusieurs détails dans la description de la Bête au début ressemblent à la description historique qui en avait été faite par les nombreux témoins (le pelage rougeâtre, la raie noire sur le dos, l'apparence de loup plus grand que la normale, ...). La première victime se nommait Jeanne et a été attaquée aux Hubacs.

M. Antoine est resté dans le Gévaudan de juin à septembre 1765. Dans l'histoire, le père de Jean-Jacques était Jean Chastel, et l'auteur rajoute à la fin de l'arc un encart où elle explique que dans la réalité, Jean Chastel est « connu comme celui qui aurait tué la Bête du Gévaudan, mettant ainsi fin au carnage. Mais d'autres sources affirment qu'au contraire, il aurait dressé la bête pour la pousser à tuer... Bref, beaucoup de légendes courent à son sujet ! »

L'identité de la Bête du Gévaudan reste une énigme qui questionne et interroge des artistes du monde entier, ce qui se traduit par une multiplicité d'œuvres sur le sujet. À plusieurs reprises (Teen Wolf, la Druidesse du Gévaudan, les Mémoires de Vanitas, jeu vidéo « La Bête du Gévaudan », ...), on remarque la présence d'hybrides entre un homme et une bête (chimère, loup-garou, ...). Pour nos contemporains, cela pourrait être une façon d'instiller une morale dans nos esprits : l'Homme n'est pas que bon, ou que mauvais. Il peut être les deux à la fois, tout comme la chimère a plusieurs natures. Finalement, mêler l'humain et l'animal dans un même corps, n'est-ce pas un moyen de révéler la cruauté de l'Homme au travers de la cruauté de la Bête du Gévaudan ?

Chapitre 3 : Mise en place d'un tourisme autour de la Bête

A. La Bête, omniprésente dans le pays du Gévaudan

L'une des premières choses que l'on note en se promenant dans les rues des villes en Lozère, c'est le nombre de commerces ayant un nom en lien avec la Bête du Gévaudan. Qu'ils soient appelés « Bête du Gévaudan », « La Bête », ou encore « Bête de faim » (figure 16), beaucoup font référence à cette Légende qui aura marqué l'Histoire locale. Fait amusant, on retrouve aujourd'hui sur l'A75 à proximité de Marvejols une aire d'autoroute nommée « aire de la Bête du Gévaudan ».



Figure 16 : enseigne de boulangerie à Marvejols

On notera le logo représentant la statue d'Emmanuel Auricoste de Marvejols représentant le célèbre animal anthropophage.

La deuxième chose marquante dans l'ancienne province du Gévaudan, c'est le nombre de sculptures qui y sont consacrées. Sur tout le territoire, la Bête reste présente, représentée de bien des manières. À Marvejols, on retrouve une statue de fer fabriquée par Emmanuel Auricoste en 1958, dans un style moderne (figure 17 - A). À Auvers, elle est représentée embrochée par la baïonnette de Marie-Jeanne Valet (figure 17 - B). C'est Philippe Kaepplin qui l'a réalisée, en 1995, à la demande de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan ». À Aumont-Aubrac, c'est une version stylisée qui accompagne le blason de la ville sur la place de la Mairie (figure 17 - C). Elle a été réalisée par Noël et Roch Péliissier en 1992. Au Malzieu-Ville, on retrouve la Bête mise en scène à deux reprises : sur la première, elle est un loup attaquant deux paysans armés de fourches (figure 17 - D). La scène ferait référence à Jacques Portefaix, bien qu'il n'y ait que deux paysans au lieu de sept. Sur la seconde, elle est un homme vêtu d'une peau de loup, probablement un meneur de loup (figure 17 - E). Ces deux scènes ont été réalisées par Louis Castel en 2010 [55, 56].

Ce ne sont pas les seules statues à l'effigie de la Bête visible en Gévaudan, on en retrouvera également dans les villes de Saugues, Saint-Chély d'Apcher ou encore Langogne [55].



Figure 17 : Exemples de sculptures représentant la Bête du Gévaudan

A. Statue de la Bête à Marvejols, réalisée par Emmanuel Auricoste en 1958. B. Statue de la Bête à Auvers, représentant Marie-Jeanne Valet la transperçant de sa baïonnette. C. Statue de la Bête à Aumont-Aubrac. D. Statue de la Bête au Malzieu-Ville. E. Statue d'un meneur de loup au Malzieu-Ville.

Si la Bête est bien visible au travers de toutes ces sculptures, ce ne sont pas les seules représentations l'évoquant. Ne dit-on pas « le diable se cache dans les détails » ? Ainsi, en se promenant dans la ville de Saugues, si l'on baisse le regard on peut observer des plaques au sol, sur le trottoir pavé, à l'effigie de la Bête (figure 18).



Figure 18 : plaque évoquant la Bête du Gévaudan sur les trottoirs de Saugues

On peut lire l'inscription « Chemin de la Bête du Gévaudan ». Ces plaques sont visibles un peu partout dans la ville de Saugues, dans laquelle se trouve un musée sur la Bête, et qui se trouve en plein coeur de ce qui fut son territoire de chasse.

Enfin, on ne peut évoquer les apparitions en lien avec la Bête dans le Gévaudan sans parler de la stèle de la Besseyre-Saint-Mary. Dans ce village est né et aura vécu Jean Chastel, le gabalitin qui a abattu la Bête à la Sogne d'Auvers le 19 juin 1767. Afin de lui rendre hommage, une stèle a été érigée en son honneur et est visible à l'entrée du village (figure 19). Elle a été réalisée par Philippe Kaepplin [55].



Figure 19 : stèle en l'honneur de Jean Chastel à l'entrée de la Besseyre-Saint-Mary

A droite de la photo, un panneau informatif est visible. Ces panneaux « au pays de la Bête du Gévaudan » sont visibles dans plusieurs lieux importants et participent au tourisme autour de la Bête du Gévaudan, en plus d'entretenir la mémoire des faits.

B. La Bête du Gévaudan, une marque permettant d'attirer les touristes

Si la Bête du Gévaudan est omniprésente dans le paysage, elle est également un moyen d'attirer des touristes dans la région.

Des livres de randonnée sont disponibles pour les voyageurs qui souhaitent marcher dans le Gévaudan. Certains ne font pas que proposer des chemins de randonnée, mais ils offrent également au touriste des informations sur le patrimoine historique et culturel de la région visitée. Dans celui sur lequel s'appuie ce paragraphe, pour chaque balade sont donnés les lieux historiques par lesquels passe le randonneur, avec de plus amples détails lorsque cela s'y prête. Il est dédié à la Bête du Gévaudan, et comporte de nombreux itinéraires en lien avec cette affaire (randonnée aux Hubacs où Jeanne Boulet est décédée, passage par la Sogne d'Auvers où Jean Chastel abattit la Bête, circuit au départ de Lorcières qui connut des heures sombres fin 1765, balade près du bois de Pommier où François-Antoine de Beauterne tua le loup des Chazes, ...). Régulièrement entre les balades proposées, deux pages sont consacrées à l'histoire de la Bête,

permettant ainsi au lecteur de s'informer sur les principales péripéties de l'affaire avant son voyage [55].

Lorsque le voyageur cherche à s'instruire sur la Bête du Gévaudan, en préparant son voyage en Lozère il tombera rapidement sur deux musées en lien avec cette thématique.

Le premier des deux est le Musée Fantastique de la Bête du Gévaudan, à Saugues. Il a ouvert ses portes en 1999 et a été créé par l'association Macbet, présidée par Jean Richard. Au travers d'un parcours comportant une vingtaine de scènes, ce musée propose de revenir sur l'histoire de la Bête du Gévaudan. Il reprend les étapes importantes de l'affaire, dans un spectacle son et lumière qui donne vie aux différents tableaux. On retrouve ainsi lors de la première scène la mort de Jeanne Boulet aux Hubacs. Seront ensuite représentés l'envoi du capitaine Duhamel, le cadavre de Catherine laissé sous la surveillance des dragons fin novembre 1764 en espérant revoir la Bête paraître, la chasse fin 1764 où Duhamel a laissé échapper la Bête (la lettre qu'il a rédigée par la suite à l'intendant d'Auvergne est lue de manière fidèle dans la scène). Les d'Enneval sont à leur tour envoyés, mais peu appréciés comme on le voit dans une discussion entre villageois à la taverne. Puis c'est au tour de M. Antoine (*id est* François-Antoine de Beauterne), on voit dans une des scènes les Chastel jouer un mauvais tour à ses soldats qui s'embourbent, ce qui les a conduit en prison. Le loup des Chazes est tué, puis est présenté au Roi. Malheureusement, les massacres reprennent jusqu'à la dernière scène où Jean Chastel abat la Bête à la Sogne d'Auvers. Ces scènes sont entrecoupées par des discussions entre plusieurs villageois dans une auberge, qui parlent de l'affaire et exposent leurs avis et réactions. Dans une des scènes, le narrateur évoque une quantité non négligeable de victimes dans un laps de temps court. Toutes les victimes découvertes sont évoquées quasiment simultanément, avec les protagonistes qui parlent de tous les côtés, et un jeu de lumière tel que le spectateur ne sait plus où regarder, et se sent comme envahi, submergé par le nombre de morts. Enfin, la visite se termine devant les hypothèses principales sur la nature de la Bête, avec des arguments en faveur et en défaveur, sans que les créateurs ne se prononcent en faveur d'une hypothèse plutôt qu'une autre [34].

Le second est la Maison de la Bête, situé à Auvers. Ce musée est situé dans la ville près de laquelle la Bête fut abattue en juin 1767, juste à côté d'une des statues de la Bête (figure 3.3.3). Il n'est ouvert que les après-midis, au mois de juillet et d'août uniquement. À l'intérieur, le visiteur peut apercevoir la baïonnette avec laquelle Marie-Jeanne Valet transperça la Bête le 11 août 1765 [57].

En visitant le château de la Baume, surnommé « Versailles du Gévaudan » il est possible d'apercevoir sur un mur deux fusils d'époque ayant appartenu aux louvetiers du Roi venu chasser la Bête en 1765.

À Marvejols, le Petit Musée des Deux Albert permet aux visiteurs de s'instruire sur l'histoire de la cité au travers de nombreux documents typographiques. Il présente le travail artisanal de la laine (cardage) au travers de nombreux outils d'époque, ce travail représentant une part non négligeable de l'économie en Gévaudan au XVIIIe siècle (*cf partie I*). Dans ce musée, le visiteur pourra trouver une quantité importante de documents en lien avec la Bête du Gévaudan qui a marqué l'histoire de la région [58].

À Mende, l'office de tourisme propose un jeu dans la ville pour en découvrir plusieurs facettes. Il s'agit d'un explore game sur le thème de la Bête du Gévaudan, bien que ses attaques ne soient pas parvenues jusqu'à la ville. Ce jeu en extérieur se nomme « Mende au cœur du mystère ». Le principe est simple : les joueurs forment un groupe d'aventuriers appelés par l'évêque de Mende pour arrêter les massacres de la Bête qui aurait réussi à pénétrer dans l'enceinte de la ville. Plusieurs personnages nous aident au travers d'une tablette qui nous permet de progresser. Parmi eux, Jean Chastel, Jeanne Jouve, et un journaliste britannique qui doit rédiger un article sur le sujet pour son pays. Les joueurs suivent plusieurs indices qui les mènent dans les rues de la ville, avec des pauses pour résoudre des énigmes devant plusieurs monuments de la ville (dont par exemple la cathédrale de Mende). Les protagonistes donnent plusieurs hypothèses sur la nature de la Bête, ils expliquent que les habitants du coin parlent d'une hyène, d'un léopard, d'un singe... Elle aurait les pattes aussi fortes que celles d'un ours, elle serait également dépeinte avec des attributs de taureau et de cheval. Le journaliste anglais rapporte des légendes autour de Jean Chastel, que certains pensent être un loup-garou ou un meneur de loup, soupçonné de contrôler la Bête. Des habitants de Mende pensent avoir vu la Bête, le soir, comme « une ombre qui danse au clair de lune ». Ils l'auraient également entendue gémir [22].

Lorsque Jeanne Jouve apparaît, elle explique avoir lutté un an auparavant contre la Bête. Elle dépeint un animal monstrueux, aux oreilles pointues, avec un long poil brun dont la ligne du dos est plus foncée. Elle a une gueule imposante, avec des dents aiguisées, et des yeux orange vif (figure 20) [22].



Figure 20 : représentation de la Bête vue par Jeanne Jouve lors de l'explore game de Mende [22]

Celle-ci ressemble à un loup imposant au poil hérissé. On retrouve les crocs acérés et la raie noire sur le dos.

Si tous les indices ramassés au cours du jeu évoquent un loup, l'enquête nous amène finalement à une toute autre conclusion : ce n'est pas la vraie Bête qui agit à Mende, mais un imitateur, le journaliste anglais. Celui-ci voulait en effet pouvoir écrire un bon article, et désespérait de ne point croiser le chemin de la Bête féroce... Alors que le jeu se termine, une information tombe : des gabalitains ont vu la Bête du côté de la Sogne d'Auvers ! Le personnage de Jean Chastel prend donc congé des joueurs, afin de partir en chasse. Quand à l'évêque de Mende, il est soulagé : ils n'auront pas à subir le fléau de Dieu dans sa ville... [22].

Dans le cadre du tourisme lié à la Bête, cet explore game permet d'attirer les voyageurs dans cette ville et de la lier à ce fait divers du XVIIIe siècle, là où le seul lien historique entre la Bête et Mende reste l'implication de son évêque dans l'affaire.

À la fin de leur voyage, les touristes peuvent choisir de ne pas repartir les mains vides. Dans beaucoup de boulangeries et de lieux touristiques (parc des loups par exemple) du Gévaudan sont commercialisés des biscuits secs recouverts d'une couche de chocolat (aromatisée ou non). Cette couche est estampillée par une représentation de la tête de la Bête. Ces « biscuits de la Bête » comme on les appelle sont une marque déposée par la SARL Sucré Salé, et sont fabriqués à Mende.

C. Et les gabalitains du XXI^e siècle ?

En discutant avec les habitants actuels du Gévaudan, il est intéressant de noter les divergences d'opinion et d'intérêt pour la Bête. Nous l'avons vu, la Bête du Gévaudan représente un intérêt touristique pour la Lozère actuellement.

Cependant, certains habitants ne se rappellent plus vraiment l'histoire de la Bête. C'est par exemple le cas des salariés d'une boulangerie de Marvejols, nommée « à la Bête du Gévaudan ». Le nom ne fait pas référence ici à l'animal anthropophage ayant sévi dans la région, mais plutôt à la statue d'Emmanuel Auricoste érigée dans la ville...

M. Brunel, gérant du château d'Orfeuillette, s'intéresse également à cette histoire et aimerait développer davantage le tourisme autour de la Bête du Gévaudan en Lozère. En 2016, il a participé avec Jean-Claude Bourret à la reconstitution de la Bête en une sculpture réalisée à partir des témoignages d'époque et du rapport d'autopsie (figure 21 - A) avec cet objectif de développement économique et touristique autour de la Bête. Une deuxième sculpture a été réalisée afin de servir de décoration dans son hôtel (figure 21 - B). Celle-ci est entièrement noire, là où la première est colorée selon les témoignages d'époque. Selon M. Brunel, la Bête serait un hybride entre un chien de combat (tel ceux utilisés par les armées romaines) et un loup.

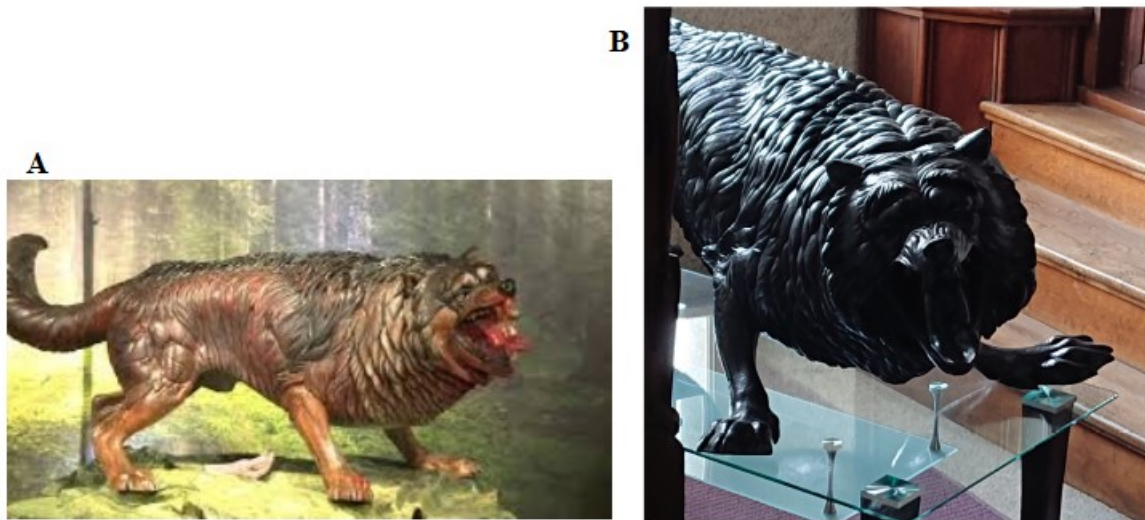


Figure 21 : Reconstitutions de la Bête du Gévaudan à partir du rapport Marin et des témoignages d'époque.

A. Version colorée de la Bête du Gévaudan réalisée en partenariat avec Jean-Claude Bourret à l'aide du fond d'archives [59]. B. Version entièrement noire servant de décoration dans les couloirs du château d'Orfeuillette.

Mme Mireille Cossoul habite au Villeret d'Apchier. Elle s'est grandement intéressée à l'affaire de la Bête du Gévaudan qui a touché la région où elle réside. Il est possible qu'un des enfants attaqués le 12 janvier 1765, Madeleine Chausse, soit l'une de ses ancêtres. Afin de continuer à faire vivre l'histoire, Mme Cossoul avec l'aide de ses voisins a constitué un panneau visible au centre du village, sur le chemin de St Jacques de Compostelle. Il résume l'affaire, et notamment l'attaque du jeune Portefaix qui a eu lieu à proximité (figure 22).



Figure 22 : Panneau évoquant l'histoire de la Bête au centre du Villeret d'Apchier

Ce panneau a été réalisé par des habitants du village. Il rappelle notamment l'histoire de Jacques Portefaix, qui a été attaqué par la Bête le 12 janvier 1765 avec 6 de ses camarades dans un pré à proximité du village.

Pour elle, la Bête n'est pas un loup. Les gabalitains à l'époque parlaient de « la Bête », et non pas « du loup » alors qu'ils côtoyaient régulièrement des loups, encore très présents dans la région. De fait, elle soutient la même thèse que les défenseurs du loup : la Bête était un hybride entre un loup et une hyène, dressée à tuer par Antoine Chastel et le comte de Morangiès, et revêtue d'une cuirasse pour la protéger des balles.

Certains locaux, contrairement aux personnes citées précédemment, ne souhaite pas parler de cette affaire. Ils préfèrent oublier le passé. Pour expliquer cette réaction, plusieurs hypothèses sont possibles : un simple désintérêt pour le patrimoine historique de leur région, un traumatisme encore présent 250 ans après les faits, ou encore l'envie d'entendre parler de la Lozère pour autre chose que la Bête du Gévaudan.

Pour finir, la personne qui s'occupe des entrées au musée fantastique de la Bête du Gévaudan de Saugues nous livre une opinion assez différente des précédentes : pour elle on ne sait pas ce qu'était la Bête, en l'état actuel des connaissances on ne peut pas conclure et on n'aura probablement jamais la réponse. Au vu des déplacements de la Bête, elle privilégie tout de même la piste de plusieurs Bêtes. Toutefois, elle ajoute qu'il est possible qu'il n'y ait eu qu'une unique Bête, mais qu'en parallèle des criminels aient pu profiter de la médiatisation de l'affaire pour imputer leurs crimes aux méfaits de l'animal. Elle évoque la possibilité de criminels pédophiles, au vu de la proportion d'enfants attaqués. Elle conclut en disant : « si c'est un pédophile qui masque son crime, finalement la Bête existe toujours... ».

Conclusion

De nos jours, la Bête du Gévaudan est considérée comme l'un des premiers faits-divers de l'Histoire française. Beaucoup de journaux s'y sont intéressés à l'époque, et l'affaire a été médiatisée bien au-delà de nos frontières. Des chasseurs sont venus de la France entière, dont certains envoyés par le Roi Louis XV en personne, pourtant la Bête continuait ses ravages, sans que les balles ne semblent avoir un effet quelconque sur elle. Une ou plusieurs Bêtes reste une des questions que se posent ceux qui se sont intéressés de près à l'affaire, de même que sa nature qui a soulevé de vifs débats depuis plus de 250 ans. La réponse à cette question, personne n'est en mesure de l'apporter malgré de nombreuses tentatives pour analyser les faits et le fond d'archive. Sans pouvoir étudier les restes de son cadavre avec notre technologie du XXI^e siècle, toutes les conclusions d'auteurs ne resteront que des hypothèses. L'analyse rédigée dans ce document laisse à penser que la Bête avait une part de loup en elle. Qu'elle soit *Canis lupus*, un loup cervier, ou un hybride chien-loup, les trois hypothèses sont possibles avec des arguments recevables. Pour autant, en aucun cas une intervention humaine ne semble envisageable pour toutes les raisons évoquées dans la deuxième partie, même s'il est possible que des criminels se soient servis de cette affaire pour masquer leurs méfaits. Cependant, cela ne saurait être une conclusion ferme et définitive et chacun peut avoir une opinion différente, à la lecture de ce document et de tant d'autres.

L'impact de la Bête du Gévaudan reste non négligeable encore aujourd'hui pour la région, même s'il est désormais positif en devenant un attrait touristique. Elle représente également bien les dissensions qui peuvent exister entre les défenseurs et les détracteurs du loup, dans le contexte de sa réintroduction en France depuis plusieurs années maintenant.

Si l'histoire de la Bête en elle-même est déjà passionnante, il est tout aussi intéressant de se pencher sur tout ce qui a pu en découler. La littérature, dans un premier temps, est devenue abondante, tant d'un point de vue analyse historique que par la quantité de fictions rédigées. Étudier et confronter les divergences d'opinion de tous ces auteurs nous fait plonger dans une enquête sans fin, sans conclusion possible. Pire encore, au fur et à mesure des années et des écrits sur le sujet, le mystère semble s'épaissir davantage. Par exemple, l'intervention supposée des Chastel ou du comte de Morangiès dans la naissance de l'affaire n'apparaît pour la première fois qu'au XXe siècle, dans un des nombreux romans sur le sujet.

De nombreux films et documentaires sont également sortis, et la Bête a continué de s'exporter à l'étranger bien au-delà de l'Europe. Des chansons et des poèmes ont été rédigés autour de cette affaire.

Finalement, la Bête du Gévaudan est devenue une Légende dont la portée est internationale, qui amène de nombreux passionnés à collecter un nombre incalculable de données, et à fournir à l'œuvre commune déjà complète des éléments nouveaux chaque année. La Bête passionne, la Bête divise, et sa renommée n'est pas prête de s'éteindre.

Bibliographie

[1] PASTOUREAU M. *Le loup : une histoire culturelle*. Paris (France) : éditions du Seuil, 2018. ISBN : 9782021403954

[2] MORTAMAIS S. *Origine de la peur du loup et son évolution au sein de l'Europe*. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon (France) : Université Claude-Bernard, 2011.

[3] MAUDHUY R. *Mythes et Légendes du Loup*. France : Pimientos, 2012. ISBN : 9782356600226

[4] TREVILY J. *Les représentations du loup garou de l'Antiquité à nos jours : une étude au long cours d'un mythe qui se recharge au fil du temps* [en ligne]. Thèse de doctorat en histoire. France : Université Rennes 2, 2019. [consulté le 20 février 2022]. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2019REN20011/document>

[5] GANS C. *Le Pacte des loups* [fiction cinématographique]. France : Studiocanal, 2001. 142 min

[6] BARREAU J-C. *Toute l'histoire de France*. Paris (France) : éditions du Toucan, 2011. ISBN : 9782810004379

[7] BELY L. *Histoire de France*. France : Gisserot, 2017. ISBN : 9782755808070

[8] FAVRE J-P. *La Bête du Gévaudan, Légende et Réalité*. France : Debaisieux, 2017. ISBN : 9782913381964

[9] CHABROL J-P., BOYER-DACLIN G., CABANEL P., CHABROL J. *Le Gévaudan sous l'Ancien Régime*. In : *La Lozère de la Préhistoire à nos jours*. France : Bordessoules, 2022. pages 151 à 251. ISBN : 9782913471399

[10] BONET A. *La Bête du Gévaudan : Chronologie et Documentation Raisonnées* [PDF]. 2019. 658 pages. [consulté le 21 novembre 2019]. Disponible depuis l'adresse : <http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>

[11] GUITTAUT P. *La Dévoreuse Le Gévaudan sous le signe de la Bête 1764-1767*. France : De Borée, 2017. ISBN : 9782812921292

[12] CASTRES G-A. *La Bête du Gévaudan*. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse (France) : Université Paul-Sabatier, 1985.

[13] OULION R. *La Bête du Gévaudan, nouvelles révélations sur un crime organisé au XVIIIe siècle, en Gévaudan*. France : éditions du Roure, 2009. ISBN : 9782906278820

[14] AUBAZAC A. *La Bête du Gévaudan : les faits, l'effet, les fées, des mots pour des maux, DEMO...* . France, 2009.

- [15] GARDIN P-Y, MAZEL E. *La Bête du Gévaudan à travers 250 ans d'images*. France : Gaussen, 2008. ISBN : 9782356980038
- [16] LEMAÎTRE L. Historique du 4^e régiment de dragons [PDF]. 1894. 376 pages. [consulté le 24 juin 2022]. Disponible depuis l'adresse : https://books.google.fr/books?id=n2kaAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
- [17] MORICEAU J-M. *La Bête du Gévaudan : mythes et réalités*. France : Larousse, 2008. ISBN : 979-10-210-4864-5
- [18] sn. *Les Gazettes Européennes du 18^e siècle* [en ligne]. France : 2005. [consulté le 15 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.gazettes18e.fr/>
- [19] OCKERBLOOM J M. *The London Magazine Archives* [en ligne]. United Kingdom : sd. [consulté le 17 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://onlinebooks.library.upenn.edu/webbin/serial?id=londonmag>
- [20] POURCHER A. *Histoire de la Bête du Gévaudan*. France, 1889
- [21] LAGRAVE R. *Jacques Portefaix, Enfant de la Margeride*. France : édition IDG, 1992. ISBN : 9782909472010
- [22] Office de tourisme de Mende. *Explore games : Mende au cœur du mystère*. Mende (France) : sd. [joué le 26 mai 2022]
- [23] sn. *Parc des loups du Gévaudan* [en ligne]. France : 2021. [consulté le 23 avril 2022]. Disponible à l'adresse : <https://lesloupsdugevaudan.com>
- [24] sn. Mammifères. In : *Parc animalier des Pyrénées* [en ligne]. France : sd. [consulté le 10 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.parc-animalier-pyrenees.com/animaux/mammiferes/1>
- [25] CARIÉS F. *La Bête du Val de Loire pire que la Bête du Gévaudan* [en ligne]. France : 2017. [consulté le 10 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.magcentre.fr/134585-la-bete-du-val-de-loire-pire-que-la-bete-du-gevaudan/>
- [26] BUFFETAUT E. *A la recherche des animaux mystérieux : idées reçues sur la cryptozoologie*. France : Cavalier Bleu édition, 2016. ISBN : 9791031800998
- [27] BOURRET J-C. GRYSAN J. *Le Secret de la Bête du Gévaudan tomes 1 et 2*. France : éditions du Signe, 2010. ISBN : 978-2746823792 et 978-2746824935
- [28] SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE. *Le Standard de l'Irish Wolfhound* [en ligne]. France : 2018. Mise à jour le 24 septembre 2020. [consulté le 8 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.centrale-canine.fr/rassemblement-des-amateurs-de-levriers-d-irlande-et-d-ecosse/articles/le-standard-de-lrish-wolfhound>

[29] Inventaire National du Patrimoine Naturel. *L'Ours Brun* [en ligne]. France : mise à jour 2022. [consulté le 8 octobre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1354.pdf>

[30] FABIEN L. Antoine Chastel et la Bête du Gévaudan : fiction ou réalité ? [PDF]. 2016. 31 pages. [consulté le 25 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://docplayer.fr/84212135-Antoine-chastel-et-la-bete-du-gevaudan-fiction-ou-realite.html>

[31] CHEVALLEY A. *La Bête du Gévaudan*. France : J'ai lu, 1972. ISBN : 9791096011209

[32] LEVY D. Au fil des siècles la chasse aux sorcières a fait des milliers de victimes. *National Geographic* [en ligne], 2022. [consulté le 22 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/histoire/au-fil-des-siecles-la-chasse-aux-sorcieres-a-fait-des-milliers-de-victimes>

[33] BLANCHON L. Ils cherchent encore « la bête ». *Massif Central Magazine*, 2011, volume 98, pages 14 à 26.

[34] ASSOCIATION MACBET. *Musée Fantastique de la Bête du Gévaudan*. Saugues (France). [visité le 28 mai 2022].

[35] PELISSIER F-L. Bête du Gévaudan : la piste du loup italien. *Espèces, Revue d'histoire naturelle*, 2020, volume 38, pages 68 à 75.

[36] BERN S. *Secret d'histoire, la Bête du Gévaudan* [vidéo en ligne]. Dailymotion, mis en ligne le 20 juin 2009 [consulté le 29 août 2022]. 74min7. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymotion.com/video/x9fsnx>

[37] SAMUEL J. *En Lozère, la Bête du Gévaudan court toujours* [vidéo en ligne]. Arte, mis en ligne le 21 octobre 2021 [consulté le 26 août 2022]. 13min52. Disponible à l'adresse : <https://www.arte.tv/fr/videos/106033-003-A/en-lozere-la-bete-du-gevaudan-court-toujours/>

[38] BONICEL E. CALMELS L. *1764, Homme ou Animal (La Bête du Gévaudan)*. France : Office départemental de la culture, 1990.

[39] POMPIGNY M. La Bête du Gévaudan [PDF]. 1809. [consulté le 27 août 2022]. Disponible à l'adresse : https://books.googleusercontent.com/books/content?req=AKW5Qadz-S0i1o4UuS3Y8K4zCRE3jblcLNuy1iNrRyD_rbquVJaIJRlyDAJOjeavzxUMf5Irs7pSKJXQ2dLkWOob-1Cc1cfVAg95vQkRkAEEGDmczxPMU1GdWU8Y7AaLbc9X6D4IzoRpM5jcbA5GJ4Zov4_Rd4DQf5S2AyBjCpzTTagTDkrRNFQmyrOp0NhuitWRPu0cSxdISEAhZ5H9Txs2Hv_JkpS8jGscCV1sP9mjSCWYyZxtVXdvHMuULYgzU1F-9YcVMRFHRq1PZQSZk4414licu4IUP1IVLiExoBcvglIQOoRl5CKQ

[40] sn. *Le Pacte des Loups* [en ligne]. France : sd. [consulté le 24 août 2022] Disponible à l'adresse : https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=27764.html

- [41] MISANTHROPE. *Misanthrope metal* [en ligne]. sd. [consulté le 30 août 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.misanthrope-metal.com/#>
- [42] MISANTHROPE. *La Druidesse du Gévaudan* [vidéo en ligne]. Youtube, mis en ligne le 28 janvier 2015 [consulté le 16 août 2022]. 4min23. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=a7AdGsXSvxw>
- [43] HAFFNER F. La Bête du Gévaudan. In : *Escalade à jeux* [en ligne]. France : sd. [consulté le 27 août 2022]. Disponible à l'adresse : <https://escaladejeux.fr/?principal=/jeu/beteg?>
- [44] Sn. La Bête du Gévaudan Fiche Technique. In : *SensCritique* [en ligne]. France : sd. [consulté le 27 août 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.senscritique.com/jeuvideo/La_Bete_du_Gevaudan/40565006/details
- [45] CLUZEL V. *Escape Book, Dossier d'Enquête, Bête du Gévaudan*. France : Larousse, 2021. ISBN : 978-2-03-601407-7
- [46] BAGLIN B. Lozère : la Bête du Gévaudan au cœur du premier espace game. *Midi Libre* [en ligne], 2018. [consulté le 27 août 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.midilibre.fr/2018/06/22/lozere-la-bete-du-gevaudan-au-coeur-du-premier-escape-game,1690727.php>
- [47] sn. *La Bête du Gévaudan* [en ligne]. France : sd. [consulté le 27 août 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.the-escapers.com/escape-game/chaumont-52/la-taniere-du-lion/la-bete-du-gevaudan>
- [48] DAVIS J. *Teen Wolf, saison 1 et 5* [fiction cinématographique]. États-Unis : Medium Rare Entertainment, 2011 – 2015.
- [49] sn. *Teen Wolf* [en ligne]. France : sd. [consulté le 27 août 2022] Disponible à l'adresse : https://www.allocine.fr/series/ficheserie_gen_cserie=8210.html
- [50] sn. Powerwolf [en ligne]. sd. [consulté le 24 août 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.deezer.com/fr/artist/428405/biography>
- [51] POWERWOLF. *Beast of Gevaudan* [vidéo en ligne]. Youtube, mis en ligne le 20 mai 2021 [consulté le 14 août 2022]. 3min59. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=po-u-V6GiEk>
- [52] POWERWOLF. *Bête du Gévaudan* [vidéo en ligne]. Youtube, mis en ligne le 2 juillet 2021 [consulté le 14 août 2022]. 3min32. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=N6k8BBU8_Go
- [53] A-10. *Le Grimoire Ecarlate, tome 2*. Japon : Noeve Grafx, 2019. ISBN : 9782383160403
- [54] MOCHIZUKI J. *Les Mémoires de Vanitas, tomes 1 à 8*. Japon : Ki-oon, 2016 – 2021.

[55] Fédération française de la randonnée pédestre. *Sur les traces de la Bête du Gévaudan à pied : 35 promenades et randonnées*. Paris (France) : FFRP, 2005. ISBN : 9782751400681

[56] sn. *Le Passé a de l'Avenir* [en ligne]. France : sd. [consulté le 28 août 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.petit-patrimoine.com/fiche-petit-patrimoine.php?id_pp=480906

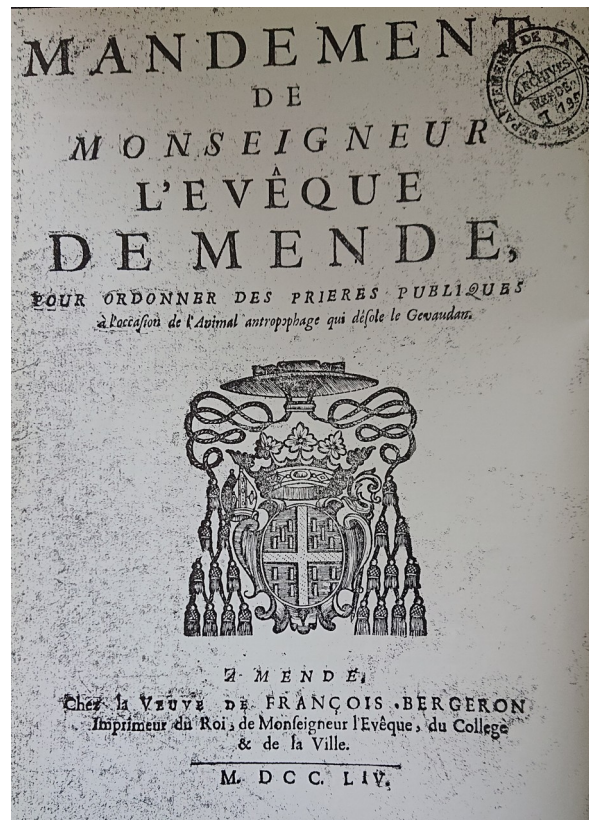
[57] Maison du tourisme de la Haute-Loire. *Maison de la Bête du Gévaudan* [en ligne]. France : sd. [consulté le 3 avril 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.auvergnevacances.com/visiter-auvergne/maison-de-la-bete-du-gevaudan-auvers/>

[58] GEVAUDAN AUTHENTIQUE. *Office de tourisme de Marvejols*. Marvejols (France). [visité le 25 mai 2022].

[59] LAFARGE M. Et si la Bête était à Langeac ? [image en ligne]. In : *rugbycham*, 2017. [consulté le 1^{er} septembre 2022]. Disponible à l'adresse : https://sites.google.com/site/rugbycham/_/rsrc/1493126324843/equipe-premiere/actus/etsilabeteetailangeac/b%C3%AAte%20du%20g%C3%A9vaudan.jpg

[60] LAGRAVE R. *Autres Dits de la Bête*. France : éditions Gévaudan Cévennes, 2005.

Annexe 1 : Mandement de l'évêque de Mende, le 31 décembre 1764 [10, 60]



« Mandement de Mgr. l'évêque de Mende, pour ordonner des prières publiques à l'occasion de l'animal anthropophage qui désole le Gévaudan. A Mende, chez la veuve de François Bergeron, imprimeur du Roi, de Mgr. l'évêque, du collège et de la ville. M. DCC. LIV.

Mandement de Mgr. l'évêque de Mende Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, par la miséricorde divine, et la grâce du St.-Siège apostolique, évêque, seigneur et gouverneur de Mende, comte du Gévaudan, conseiller du Roi en tous ses conseils : À tous les chapitres, prieurs, curés et communautés séculières et régulières, exemptes et non exemptes de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Jusqu'à quand, Seigneur, vous mettrez-vous en colère, comme si elle devait être éternelle ? Jusqu'à quand votre fureur s'allumera-t-elle comme un feu ? Tels étaient, nos très chers frères, les cris plaintifs et redoublés que le saint Roi David ne cessait de pousser vers le Ciel, pour l'intéresser à ses malheurs. À qui ce langage dicté par la douleur peut-il mieux convenir qu'à nous, sur qui le bras du Seigneur s'est si fort appesanti ? Nous avons ressenti avec presque tous les peuples de l'Europe, les calamités d'une longue guerre qui a dépeuplé les provinces, et épuisé les états. À peine commençons-nous à goûter les douceurs de la paix, qu'elle a été troublée par de nouveaux malheurs : la mortalité des bestiaux, le dérangement des saisons, les grêles et les orages ont porté la désolation et la stérilité dans nos campagnes ; ils ont enlevé au laboureur d'ailleurs sans ressource, le pain nécessaire à sa subsistance, et qu'il avait arrosé d'avance de ses sueurs et de ses larmes. Mais toutes ces choses n'étaient que le commencement des douleurs (a), et les faibles préludes de ce qui devait nous arriver dans la suite. Ce premier malheur étant passé, en voici encore 2 autres qui suivent... en voici un troisième, plus terrible que tous ceux qui ont précédé. Vous ne l'éprouvez que trop, NTCF [Nos Très Chers Frères], ce fléau extraordinaire, ce fléau qui nous est

particulier; et qui porte avec lui un caractère si frappant et si visible de la colère de Dieu contre ce pays. Une bête féroce, inconnue dans nos climats, y paraît tout-à-coup, comme par miracle, sans qu'on sache d'où elle peut venir. Partout où elle se montre, elle y laisse des traces sanglantes de sa cruauté : la frayeur et la consternation se répandent ; les campagnes deviennent désertes ; les hommes les plus intrépides sont saisis à la vue de cet horrible animal, destructeur de leur espèce, et n'osent sortir sans être armés ; il est d'autant plus difficile de s'en défendre, qu'il joint à la force, la ruse et la surprise. Il fond sur sa proie avec une agilité et une vitesse incroyable, dans un espace très court ; vous le savez, il se transporte dans des lieux différents et fort éloignés les uns des autres : il attaque de préférence, l'âge le plus tendre, et le sexe le plus faible, même les vieillards, en qui il trouve moins de résistance. Mais pourquoi vous peindre les funestes qualités de ce monstre, dont vos propres malheurs ne vous ont que trop instruits ? Est-ce que nous cherchons à rouvrir des plaies qui saignent encore, et à renouveler la douleur de tant de familles désolées qui pleurent la perte de leurs enfants, et de leurs proches dont les membres ont servi de pâture à cette horrible bête et qui sont devenues les victimes infortunées de sa voracité ? À Dieu ne plaise que nous voulions agrir des maux qui nous déchirent les entrailles. Que ne pouvons-nous les adoucir, essuyer vos larmes, et vous donner la consolation dont vous avez besoin ? C'est le seul intérêt de votre salut qui nous force à parler sur un sujet si triste, et si nous vous retraçons l'image de vos malheurs, ce n'est que pour vous en montrer la cause et le remède.

La justice de Dieu, dit St.-Augustin, ne peut permettre que l'innocence soit malheureuse, la peine qu'il inflige, suppose toujours la faute qui l'a attirée. De ce principe il vous est aisé de conclure que vos malheurs ne peuvent venir que de vos péchés. C'est là la source funeste qui le produit : n'en doutez pas, NTCF, c'est parce que vous avez offensé Dieu, que vous voyez aujourd'hui accomplir en vous à la lettre, et dans presque toutes leurs circonstances, les menaces que Dieu faisait autrefois par la bouche de Moïse contre les prévaricateurs de sa Loi : J'armerai contre eux, leur disait-il, les dents des bêtes farouches, et la fureur de celles qui se traînent et qui rampent sur la terre. L'épée les percera au-dehors, et la frayeur au dedans, les jeunes hommes avec les vierges, les vieillards avec les enfants si vous ne m'écoutez point, et que vous n'exécutez point tous mes Commandements voici la manière dont j'en userai aussi avec vous : je vous punirai bientôt par l'indigence... Je ferai que le ciel sera pour vous comme du fer et la terre comme d'airain, tous vos travaux seront rendus inutiles. La terre ne produira point de grains, ni les arbres ne donneront point de fruits ; que si vous vous opposez encore à moi et que vous ne vouliez point m'écouter, je multiplierai vos plaies 7 fois davantage à cause de vos péchés. J'enverrai contre vous des bêtes sauvages qui vous consumeront vous et vos troupeaux, qui vous réduiront à un petit nombre, et qui, de vos chemins, feront de déserts, à cause que la crainte que vous aurez de ces bêtes vous empêchera de sortir pour vaquer à vos affaires. Ils se sont remplis et rassasiés, leur dit-il encore et après cela ils ont élevé leur cœur, et ils m'ont oublié ; et moi je serai pour eux, comme une lionne, je les attendrai comme un léopard sur le chemin de l'Assyrie. Je viendrai à eux comme une ourse à qui on a ravi ses petits. Je leur ouvrirai les entrailles et leur foie sera mis à découvert, je les dévorerai comme un lion et la bête farouche les déchirera.

Les divines Écritures nous fournissent de fréquents exemples de châtiments pareils à ceux que nous éprouvons. Car sans nous arrêter ici aux différentes plaies dont Dieu frappa les Égyptiens avec leur Roi, à cause de leur obstination invincible à vouloir retenir dans les fers son peuple malgré lui, qui peut ignorer les punitions éclatantes que la révolte et l'ingratitude des Israélites attirèrent sur leurs têtes criminelles ? Se soulèvent-ils contre

Moïse par leurs murmures ? le Seigneur envoie aussitôt contre le peuple des serpents dont la morsure brûlait comme le feu, et qui en blessèrent ou tuèrent plusieurs (Nombres, chap. XXI, v. 6). Des petits enfants s'étant moqués d'Élisée, lorsqu'il faisait son chemin, ce prophète les regardant, les maudit au nom du Seigneur : en même temps deux ours sortirent du bois, et s'étant jetés sur cette troupe d'enfants, ils en déchirèrent 42 (IVe livre des Rois, chap. II, v. 23, 24). Un homme envoyé de Dieu, pour prédire au roi Jéroboam ce qui devait arriver longtemps après lui, n'exécute qu'en partie les ordres qu'il en avait reçus et les viole dans un seul point, trompé par un vieux prophète, qui l'assure que Dieu n'exigeait rien plus de lui, il croit à la parole de cet homme plutôt qu'à celle de Dieu ; mais la désobéissance et la crédulité ne tardèrent pas à être punies. Comme il était en chemin pour s'en retourner, un lion le rencontra, qui le tua (IIIe Livre des Rois, chap. XIII, v. 24). Le roi des Assyriens fit venir des habitants de Babylone, etc. et les établit dans la ville de Samarie, en la place des enfants d'Israël... Mais lorsqu'ils eurent commencé à y demeurer, comme ils ne craignaient point le Seigneur, le Seigneur envoya contre eux des lions qui les tuaient (IVe Livre des Rois, chap. XVII, v. 25).

Ce peu d'exemples que nous choisissons parmi bien d'autres, suffit pour convaincre, NTCF, que dans tous les temps, Dieu a puni les péchés des hommes par des supplices semblables à celui dont vous éprouvez aujourd'hui toute la rigueur. Ne demandez donc plus d'où est venue la bête féroce qui fait tant de ravages parmi nous. Ne vous mettez point en peine de savoir comment a-t-elle pu pénétrer jusqu'à vous ; c'est le Seigneur irrité qui l'a lâchée contre vous ; c'est le Seigneur qui dirige sa course rapide vers les lieux où elle doit exécuter les arrêts de mort que sa justice a prononcés. Tel est l'ordre immuable de cette justice éternelle que l'homme ne puisse se révolter contre son Créateur sans soulever contre lui toutes les créatures : sa révolte lui a fait perdre l'empire absolu qu'il lui avait donné sur tous les animaux ; et cette même révolte a donné une espèce de domination et de supériorité sur l'homme, puisque celui-ci est souvent livré à leur fureur en punition de ses péchés : la voix de son crime semble les appeler pour venger l'injure faite à leur maître commun. Il armera, nous dit l'Esprit saint, ses créatures pour se venger de ses ennemis... et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés qui n'auront pas craint de lui désobéir et de secouer son joug.

Pères et mères qui avez la douleur de voir vos enfants égorgés par ce monstre que Dieu a armé contre leur vie, n'avez-vous pas lieu de craindre d'avoir mérité, par vos dérèglements, que Dieu les frappe d'un fléau si terrible ? Souffrez que nous vous demandions ici compte de la manière dont vous les élevez ; quelle négligence à les instruire ou faire instruire des principes de la religion et des devoirs du Christianisme ? Quel soin prenez-vous de leur éducation ? Au lieu de leur apprendre de bonne heure, et dès leurs plus tendres années, à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché, à l'imitation de Tobie ; au lieu de leur recommander, comme faisait ce saint homme à son fils, d'avoir Dieu dans l'esprit tous les jours de leur vie, et de ne jamais violer ses préceptes, d'être charitables en la manière qu'ils pourront, et de soulager les besoins de leur prochain selon leur pouvoir ; au lieu de leur inspirer de l'éloignement pour l'orgueil, pour les moindres injustices et surtout une grande horreur pour ce péché que l'Apôtre défend de nommer ; bien loin de leur faire aimer l'état dans lequel Dieu les a faits naître, de leur faire regarder la pauvreté même comme un trésor, lorsqu'elle est accompagnée de la crainte de Dieu, et de la pratique du bien, ne leur inspirez-vous pas des sentiments tout opposés d'ambition, d'orgueil, de mépris pour les pauvres, de dureté pour les misérables ? On vous voit bien moins occupés de leur salut que de leur fortune et de leur avancement, pour lequel tout vous paraît légitime, et ces passions naissantes que vous auriez dû arrêter et étouffer par des corrections

salutaires, vous prenez soin au contraire de les nourrir et d'en faire éclore le germe ; heureux encore si vous n'étiez pas les premiers à les pervertir et les corrompre par la contagion de vos mauvais exemples ! Après cela faut-il être surpris que Dieu punisse l'amour déréglé que vous avez pour eux par tant de sujets d'afflictions et de douleur qu'ils vous préparent dans la suite de votre vie ?

Quelle dissolution et quel dérèglement dans la jeunesse de nos jours ! La malice et la corruption se manifestent dans les enfants, avant qu'ils aient atteint l'âge qui peut les en faire soupçonner. Ce sexe, dont le principal ornement fut toujours la pudeur et la modestie, semble n'en plus connaître aujourd'hui ; il cherche à se donner en spectacle, en étalant toute sa mondanité ; il se fait gloire de ce qui devrait le faire rougir. On le voit s'occuper à tendre des pièges à l'innocence, à usurper un encens sacrilège et à s'attirer, jusque dans nos temples, des adorations qui ne sont dues qu'à la divinité. Une chair idolâtre et criminelle qui sert d'instrument au démon, pour séduire et perdre les âmes, ne mérite-t-elle pas d'être livrée aux dents meurtrières des bêtes féroces qui la déchirent et la mettent en pièces ?

Ce n'est pas que nous regardions comme coupables toutes les personnes qui ont eu le malheur de périr de cette sorte. Dieu peut avoir permis ces tristes événements pour des raisons qui regardent leur salut et leur bonheur éternels ; mais cela n'empêche pas que Dieu ne leur ait fait subir la peine due aux péchés de leurs parents : Je suis, nous dit-il, le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération. (Exode, chap. XX, v. 5).

Prenons cependant bien garde, NTCF, de ne pas rejeter les malheurs, dont nous sommes affligés, sur le péché de certaines personnes, comme si les nôtres n'y avaient pas contribué. L'iniquité est généralement répandue : aucun état, quel qu'il soit, ne peut se flatter d'en être exempt, l'abomination a pénétré dans le lieu saint, on ne cesse de le profaner par l'abus des sacrements, par les irrévérences et les sacrilèges. Où trouverons-nous le remède à tant de maux ? Dans un véritable et sincère repentir, dans les larmes de la pénitence. Nous sommes effrayés, lorsque nous voyons le danger si près de nous, nous le grossissons même ; mais au lieu de pousser si loin nos frayeurs, tremblons plutôt sur nos péchés qui doivent faire le plus juste sujet de nos craintes. Entrons dans le dessein de Dieu qui ne nous frappe que pour nous guérir ; si nous cessons de l'offenser, ses vengeances cesseront aussi. Sa colère fera place à ses anciennes miséricordes. Le monstre redoutable qui exerce sa fureur contre nous, ou sera exterminé, ou Dieu le fera disparaître de nos contrées pour ne plus revenir.

Loin de nous cette pensée folle que cet animal est invulnérable et indestructible ; que les pasteurs et tous ceux qui sont chargés du soin des âmes s'appliquent à dissiper, par de solides instructions, ces contes fabuleux dont le peuple grossier aime à se repaître, et à bannir de son esprit tout ce qui ressent l'ignorance et la superstition. Cet animal, tout terrible qu'il est, n'est pas plus que les autres animaux à l'épreuve du fer et du feu ; il est sujet aux mêmes accidents et à périr comme eux. Il tombera infailliblement sous les coups qu'on lui portera, dès que les moments de la miséricorde de Dieu sur nous seront arrivés.

Hâtons-les, ces moments si désirables, par nos larmes et nos gémissements. Déjà cette miséricorde nous a ouvert une ressource. Les États de la province, sensibles aux calamités de ce pays, ont accordé une gratification à celui qui l'en délivrera, et nous avons lieu d'espérer que plusieurs bras s'armeront pour nous secourir.

Mais soyons bien persuadés que ces moyens humains et tous ceux que nous sommes obligés d'employer pour notre défense, n'auront d'autre succès que celui qu'il plaira à Dieu de leur donner. Supplions-le donc très

instamment de les bénir et de les faire réussir. Nous avons pour cet effet ordonné des prières publiques dans les lieux qui commencèrent d'être infestés par cette cruelle bête ; mais ses ravages s'étant multipliés, et le mal croissant toujours, l'humanité, la religion, notre propre intérêt, tout nous oblige à prendre part aux frayeurs et à la désolation de nos frères. Et quand nous n'aurions rien à craindre pour nous, pourrions-nous n'être pas touchés du triste état où nous les voyons réduits ? Pourrions-nous refuser à l'histoire affreuse de leurs malheurs les sentiments d'une compassion et d'une tristesse chrétienne, si la nature de leurs maux ne nous permet pas de leur offrir des secours qu'ils ne peuvent attendre de nous, n'y aurait-il pas de l'inhumanité à leur refuser celui de nos prières ? Tâchons de concourir à leur délivrance en la manière que nous pouvons. Ne cessons point de la demander à Dieu ; unissons-nous pour lui faire une sainte violence, qui ne peut manquer de lui être agréable, dès que la charité pour nos frères en est le principe. Redoublons pour eux nos supplications et nos prières, accompagnons-les de ces sentiments de foi et de componction capables de les faire monter devant le trône du Seigneur et d'aller lui arracher des mains les fléaux dont il nous afflige.

*À ces causes, l'on fera les prières de 40 heures, où l'on chantera le Domine non secundum peccata nostra, etc. avec le verset Ostende nobis, etc., et l'oraison Pro quaecumque tribulatione, qui commenceront dans notre cathédrale dimanche prochain sixième de janvier et nous ordonnons que dans toutes les églises collégiales, paroissiales et des communautés séculières et régulières, exemptes, et non exemptes de notre diocèse, les mêmes prières soient faites pendant 3 dimanches consécutifs, à commencer au dimanche après la réception de notre présent mandement ; et que tous les prêtres du diocèse ajoutent à leur messe la collecte Pro quaecumque tribulatione, jusqu'à ce qu'il aura plu à Dieu de nous exaucer. Donné à Mende dans notre palais épiscopal, le 31 décembre 1764.
+ Gabriel-Florent, évêque de Mende.*

De par Mgr. St.-Just. »

Annexe 2 : tableau recensant les attaques, d'après [8] et [10]

	Date	La victime	Présence de témoins ?	Résultat de l'attaque	Localisation (paroisse)	Doubleton possible ?
0	1 ^{er} juin 1764	Femme (8 ans selon certaines sources)	/	RAS, secourue par ses boeufs	Près de Langogne	/
1	30 juin 1764	Jeanne Boulet, 14 ans	/	décès	Village des Hubacs	/
2	8 août 1764	Jeune fille, 15 ans	/	Décès : égorgée, marques de crocs nettes sur le cadavre	Masméjan (La Bastide-Puy-Laurent)	/
3	Fin août 1764	Garçon, 15 ans	/	Décès : dévoré	Cheyland l'Evêque (Chaudeyrac)	n°5
4	Septembre 1764	Fille	?	?	Près de St-Flour de Mercoire (Crouzet)	/
5	1 ^{er} septembre 1764	Garçon, 15 ans	/	Décès : dévoré	Pradels (Luc)	n°3
6	6 septembre 1764	Marianne Hébrard, 35 ans	/	Décès	Cellier (paroisse de St-Jean-la-Fouillouse)	/
7	16 septembre 1764	Claude Maurines, 12 ans	/	Décès	Choisinès (St-Flour de Mercoire)	/
8	28 septembre 1764	Fille, 12 ans	Oui, la mère	Décès : dévorée, « méconnaissable »	Rieutort-de-Randon	n°9
9	29 septembre 1764	Magdelaine Mauras, 12 ans	/	Décès : égorgée, rongée au col et au sein, bras arraché	Thors (Rocles)	/
10	7 octobre 1764	Jeune fille, 20 ans	/	Décès, décapitation (tête retrouvée 8 jours après)	Apcher (Prunières)	/
11	8 octobre 1764	Garçon, 15 ans	/	Blessé : 3 coups de griffe à la poitrine ; peau de la tête enlevée	Pouget (La Fage-Montivernoux)	/
12	8 octobre 1764	Jean Rieutort, 12 ans	/	Blessé : profonde cicatrice à la joue Sauvé par ses boeufs	Souleyrols (Prinsuéjols), près du château de la Baume	/
13	10 octobre 1764	Jeune homme de 12 à 16 ans	2 hommes qui font lâcher prise à la Bête	Blessé : peau du front et une partie du crâne emporté, côté droit blessé	Près du village des Cayres (Rimeize)	/
14	10 octobre 1764	Fille, 10 ans	Les 2 frères de 6 et 13 ans	Blessée : coup de dent à la joue + coup de griffes à un bras Secourue	Bergougnoux (paroisse de Fontans)	/
15	11 octobre 1764	Marie Solinhac	/	Décès (dévorée)	Hermaux, dans le pré de la côte du Brouilhet	/
16	15 octobre 1764	Garçon, 13-14 ans	/	Décès : décapitation, poumons dévorés	Contendrés (Ste-Colombe-De-Peyre)	/
17	22 octobre 1764	Marguerite Malige, 19 ans	/	Décès : dévorée, décapitation (tête non	Dans un pré (paroisse de St Alban)	/

				retrouvée)		
18	24 octobre 1764	Paysan	oui	Blessé : a voulu tiré sur la Bête, son fusil lui a fait « faux feu », a été saisi par la Bête aux habits et aux reins, serait mort sans secours	Terre du comte de Peyre	/
19	25-26 octobre 1764	2 hommes	/	Décès, dévorés (aucun acte de décès retrouvé cependant)	St.-Laurent-des-Bains	/
20	26 octobre 1764	1 fille	Le père	Décès : décapitation	Grazières (St Alban)	n°17
21	27 ou 29 octobre 1764	Jeune fille secourue	oui	Blessée par la Bête : peau du cou et du crâne arrachée Décès après avoir été secourue : « <i>elle meurt en frénésie</i> »	Canton de Peyre	/
22	30 octobre 1764	4 hommes	/	Blessé, l'un des 4 a le bras coupé net	?	/
23	30 octobre 1764	1 femme (troupeau de mouton initialement attaqué par la Bête)	/	Blessée : visage et tête, lèvre inférieure	Paroisse de Chauchailles (Auvergne)	/
24	18 novembre 1764	Un étranger (adulte)	?	Se défend un quart d'heure avec un couteau	Entre St-Denis et St-Alban	/
25	22 novembre 1764	Paysan	?	Survit	Une demi-lieu d'Apcher	/
26	25 novembre 1764	Catherine Vally dite La Sabrande, veuve, 60 ans	/	Décès : décapitation, poitrine et estomac dévorés, cou rongé	Buffeyrettes (Aumont)	/
27	Fin novembre 1764	Jeune garçon	oui ?	Blessé : une partie de la peau du crâne rongée	Boussillon (Pinols)	n°30
28	Non daté : fin novembre ou début décembre 1764 ?	Homme armé d'un bâton	2 enfants dont un armé d'une hallebarde	RAS	Lieu-dit « La Bessellade » près de Buffeyrettes (Aumont)	/
29	15 décembre 1764	Catherine Chastang, 45 ans	/	Décès : décapitation (<i>tête retrouvée à 100 pas du corps</i>), corps en partie dévoré	Bois de la Balsie, lieu des Gayx (Védrines St-Loup) (<i>première victime en Auvergne</i>)	/
30	15 décembre 1764	Jeune homme, 16 ans	Hommes armés qui l'ont mise en fuite	Blessé à la tête	Chanteloube	/
31	15 décembre 1764	Femme environ 30 ans	/	décès	Paroisse de Védrines-St-Loup	n°29
32	19 décembre 1764	Femme, 40 ans	Oui ?	RAS, s'est défendue, a touché la Bête à la tête avec une hache et l'a mise en fuite	Civergols, près du village des Cayres	/

33	20 décembre 1764	Jeune fille, 12 ans	?	Décès : décapitation (tête emportée), cou rongé jusqu'aux épaules	Puech (Fau-de-Peyre)	/
34	22 décembre 1764	Femme 21 ans	/	Décès, dévorée	Pradt en Rouergue	n°35 ? Doublon également possible avec n°34, n°44
35	23 décembre 1764	Marie Auguy	/	Décès, dévorée	Vialaret (paroisse de Crouzets), près de Prades d'Aubrac	
36	Entre le 24 et le 27 décembre 1764	Martial « de Matthieu », berger	/	Décès, dévoré	Montagne du Portus, au-dessus d'Auzenc	n°118
37	24 décembre 1764	Jeune garçon	/	Décès, dévoré	Paroisse de Chaulhac	/
38	24 décembre 1764	Garçon	/	Décès, dévoré	Paroisse de Chanaleilles	n°37
39	26 ou 27 décembre 1764	Jeanne Bonnet, 15 ans	/	Décès, dévorée	Hameau de Boussefol (Rieutort de Randon)	/
40	27 décembre 1764	Jeune homme	/	?	Chaulhac	n°37
41	27 décembre 1764	Jeune garçon	Groupe de voisins	Blessé, secouru	Saint-Privat-du-Fau	/
42	27 décembre 1764	Fille, 20 ou 21 ans	/	Décès, dévorée	Pradels, près de St-Chély	N°35, n°44
43	28 décembre 1764 (ou en 1765 sans date précise selon les sources)	Elisabeth Brouillet, 12 ans	Le père ou le grand-père (selon source)	RAS	Bois de St.-Martin du Born	/
44	Janvier 1765	Fille	/	Décès, dévorée	Village du Villaret, au-dessus du bois d'Aubrac (St-Chély-en-Rouergue)	<i>Pas de traces dans les registres</i>
45	6 janvier 1765 (9h)	Enfant	Le père	Secouru	Vialets (Anterrieux)	/
46	6 janvier 1765 (10h)	Delphine Courtiol, 30 ans	/	Décès : abdomen rongé, blessée au cou et aux mamelles	St-Juéry (Fournels)	/
47	6 janvier 1765 (11h)	Fille 25 ans	/	Décès : dévorée, gorge arrachée	Bois de Montclergues, près de Morsanges (Maurines) à 4 km de l'attaque précédente	/
48	7 janvier 1765	Marie-Jeanne Saltel, 11 ans	/	Décès	Rieutort d'Aubrac (Marchastel)	/
49	8 janvier 1765	Garçon (fils Limagne), 14 ans	/	Décès : décapitation, bras arraché	Falzet (Chanaleilles)	/
50	Nuit du 7 au 8 janvier	Bergère 18 ans	/	décès	Bois de St-Cômes	n°35, n°53, n°42, n°44
51	12 janvier 1765	3 garçon de 11 ans (donc Jacques Portefaix) 2 garçon de 8 ans 2 filles de 8 ans	Homme alerté par les cris	Joseph Pannefieu : joue droite arrachée Jean Veyrier : blessure légère au bras et au visage	Villeret, paroisse de Chanaleilles	/

52	12 janvier 1765 (vers 15h)	Jean Châtauneuf, 14 ans	/	Décès, dévoré	Mazel (Grèzes)	/
53	14 janvier 1765	Pierre Marchet, 12 ans	/	Décès, « mangé pas tout à fait »	Village de Lescure (La Chapelle-Laurent)	/
54	15 janvier 1765	Catherine Boyer, 20 ans	Gens du village qui lui portent secours	Grièvement blessée à la tête Elle décédera le 27 mars 1765	La Bastide (Lastic, Auvergne)	/
55	15 janvier 1765	« un homme fort et robuste »	/	Pas de blessure, il est sauvé par ses vaches	Mazel (Grèzes)	/
56	15 janvier 1765	Fille	/	Décès	Vialaret (Les Cruzets)	n°35
57	15 janvier 1765	Fille	Le père	Secourue	St-Chély-en-Rouergue	n°45
58	17 janvier 1765	Un homme	/	Échappe à la Bête	Chapelin	/
59	20 janvier 1765	Fille de 12 ou 15 ans (selon sources)	Soeur cadette (8 ans) et frère	Blessée (joue + égratignures), retrouvée inconsciente	Plagnes (Bacon)	/
60	21 janvier 1765	Jeune fille	Oui ?	Secourue	?	n°55
61	21 janvier 1765	Petite fille	/	Décès	À 4 lieux de Saint-Chély	Oui ?
62	Entre le 21 et le 28 janvier 1765	Fille	?	Survit	Ruisseau de Montchamp (Albaret-le-Comtal)	/
63	22 janvier 1765	Jeanne Tanavelle (35 ans)	/	Décès : décapitation, poitrine et abdomen dévorés	La Bisade, entre Julianges et Chabanoles	/
64	23 ou 28 janvier 1765	Enfant de 3-4 ans	?	Décès : dévoré	La Bastide (Venteuges)	/
65	29 janvier 1765	2 paysans (adultes)	/	RAS, la Bête est repoussée	Paroisse de St-Poncy	/
66	30 janvier 1765	Marianne Pradein, 13 ans	Oui, elle est secourue	Morsure à la cuisse, blessure au visage et au cou	Charmensac (St-Just)	/
67	31 janvier 1765	Garçon 8 ans	Paysan, envoie son chien pour protéger l'enfant	2 blessures au col, dont une profonde proche de l'oesophage	Javols	/
68	6 février 1765	Garçon, 13 ans	?	RAS, se protège le visage avec son chapeau	Chabanets (Termes)	/
69	7 février 1765	Fille 14 ou 15 ans	/	Dévorée	3/4 de lieu du bois du Sauvage	/
70	8 février 1765	Enfant	Le père	Secouru	Grandvals	/
71	8 février 1765	Enfant	/	Dévoré	Pennavayre	/
72	9 février 1765	Marie-Jeanne Rousset, 12 ans	Un paysan voit la Bête emporter la tête dans les bois	Décès : décapitation, dévorée au niveau de la poitrine et des clavicules ; la Bête emporte la tête qu'elle	Vallat Chirac	/

				rongera par la suite		
73	12 février 1765	Un marchand (adulte)	Oui ?	Secouru	À une lieue de St-Chély (Aumont)	/
74	12 février 1765	Enfant	3 hommes	Secouru, la Bête est chassée sans blessures	St-Rémy	/
75	14 février 1765	Une femme (servante)	/	RAS, elle met la Bête en fuite	l'Estival	/
76	16 février 1765	Un petit garçon	?	Blessé	La Chapelle-Laurent	/
77	16 ou 17 février 1765	Un berger	?	?	Entre Massiac et Bonnac	/
78	21 février 1765	Bonavel, aubergiste à Chanac	Son fils	Blessé, survit	Route d'Aumont à St-Chély	/
79	21 février 1765	Petite fille 8 ans	Le père	Blessée, sauvée par son père, décédera le lendemain de ses blessures	Village de Fau (Brion)	/
80	23 ou 24 février 1765	Femme	oui	Blessée : morsure épaule gauche	Village du Viviet, paroisse d'Aumont	/
81	24 février 1765	Fille, 18 ans	oui	Blessée : tête et épaule Secourue par son père, des habitants et deux mâtins	Village de la Mole (Termes)	
82	24 février 1765	2 enfants	oui	Blessés	Montel (Javols)	/
83	27 février 1765	Garçon	Le père	RAS, secouru	Brassac (St-Chély d'Apcher)	/
84	28 février 1765	Petite fille, 5 ou 8 ans selon sources	/	Décès (décapitation) Du corps dévoré il ne reste que les jambes	Village de Chabriès (Arzenc-d'Apcher)	/
85	28 février 1765 (ou 21 février ?)	Fille	oui	Blessée (coups de griffe à la gorge), secourue	Grandvals	/
86	28 février ou 1 ^{er} mars 1765	Femme et sa servante	Une troisième femme avec une hallebarde	Blessées : - la maîtresse a une contusion au bas des côtes - la servante est blessée à la tête et au cou Selon les sources, soit les deux guérissent soit la servante décède des suites de ses blessures.	Village des Escures (Fournels)	/
87	Mars 1765 (datation imprécise)	2 garçons	oui	Blessés mais secourus	Albaret-le-Comtal	/
88	4 mars 1765	Louise Hugon, 30 ans	/	Décès, dévorée	Ally (Auvergne)	/
89	5 mars 1765	Berger	/	RAS, le berger armé de sa hallebarde la met en	Village de Trémoulouzet (Le Bacon)	/

				fuite		
90	8 mars 1765 (9h)	André Boussugue, 9 ans	/	Décès (dévoré)	Fontaine du Fayet (Albaret-le-Comtal)	/
91	8 mars 1765 (12h)	Fille, 8 ou 10 ans	/	Décapitation, bras et poitrine dévorés	Pâturage du Fayet	/
92	9 mars 1765	Agnès Gastal, 25 ans	Le père ?	Décès Selon les sources : décapitation ou blessures profondes à la jugulaire	Près du château de Ligonès (Ruynes)	/
93	11 mars 1765 (15h)	Marie Pounhet, 3 ans	/	Décès : cuisses et poitrine rongées, ventre percé avec entrailles répandues, blessures au visage	Malavieillette (Fontans)	/
94	11 mars 1765 (17h)	Jeune homme 19 ou 20 ans	/	RAS	Près du château de St-Alban	n°95 (malgré différence de sexe)
95	12 mars 1765	Fille	oui	Blessée ; secourue	St-Alban	/
96	13 mars 1765	2 garçons de 6 et 12 ans	Les gens du village	Le plus jeune est blessé à la mâchoire, l'aîné est renversé. Les deux survivent.	Albaret-Ste-Marie	/
97	13 ou 14 mars 1765	Jeanne Jouve et ses enfants	/	Jeanne est blessée légèrement Son fils de 6 ans est grièvement blessé et succombera par la suite	Hameau de La Bessière (St-Alban)	/
98	14 mars 1765	Garçon	/	Dévoré	Paroisse de Chanaleilles	/
99	14 ou 15 mars 1765	Garçon, 14 ans	/	Dévoré	Village de Fraisse (Chanaleilles)	/
100	19 mars 1765	Jeune garçon	oui	Secouru	Bois entre La Garde et St-Chély	/
101	20 mars 1765	Enfant 10 ans	/	Dévoré "à demi"	Aumont	n°105
102	22 mars 1765	Enfant	oui	Secouru	Cheylaret (Javols)	/
103	25 mars 1765	2 hommes et 1 femme	/	RAS	Près de Saugues	/
104	25 mars 1765	1 homme et 1 femme	oui	RAS, secourus	Près du Mazel	/
105	29 mars 1765 (14h)	François Fontugne, 9 ans	Sa soeur	Décès : les entrailles sont de côté, le coeur et les poumons sont dévorés Le cou et la poitrine sont rongés	La Croix de Vales (Croix-Blanche)	/
106	29 mars 1765 (~14h30)	Jeune berger, 14 ans	/	RAS, se défend	Un quart de lieu de l'attaque précédente (Javols)	/
107	31 mars 1765	Enfant	oui	Se défend, est secouru	Entre Fournels et Termes	/

108	3 avril 1765	2 enfants de 10 (Jacques Gibelin) et 11 ans	/	Jacques est saisi à la gorge, traîné et dévoré	Entre Bergougnoux et Vialgose (Fontans)	/
109	Entre le 4 et le 13 avril 1765 (date incertaine)	Un homme qualifié de robuste	/	Dévoré	St-Chély	/
110	4 avril 1765	<i>Victime non identifiable</i>	/	<i>Des ossements humains sont trouvés sur le passage de la Bête</i>	<i>Bois du comte de Morangiès</i>	?
111	4 avril 1765	Annez Giral dite « Dauphine », 12 ans	?	Décès : décapitation, un morceau de poitrine dévoré	Mézéry (Saint-Denis-en-Margeride)	/
112	5 avril 1765	4 enfants	/	- Garçon de 10 à 12 ans : moitié du corps dévoré - fille de 15 ans : grièvement blessée à l'épaule	Pâturage au lieu de Donnepau (Arzenc-de-Randon)	/
113	5 avril 1765	Enfant (fille ?)	/	Dévoré	Paroisse de St-Alban	n°108 ou n°111
114	7 avril 1765	1 jeune homme et 1 jeune fille	Un berger et ses chiens	RAS, secourus	Près de Fraisse-l'Estrade (Chanaleilles)	/
115	7 avril 1765	Gabriele Pelicier, 17 ans	/	Dévorée	Pâturage de la Clauze (Grèzes)	/
116	8 avril 1765	1 fille et 1 garçon	/	- Fille : décès - Garçon : blessé	Près de Chaudeyrac	n°112
117	16 avril 1765	Homme à cheval	/	RAS, s'est défendu	Près de Chaudeyrac	/
118	18 avril 1765	Martial Charrade, 13 ans	/	Décès : joues, œil, cuisses et poitrine mangés ; genoux disloqués	Pâturage de la Vachellerie (Paulhac)	/
119	19 avril 1765	Enfant	/	Égorgé, dévoré	Paroisse de Paulhac	n°118
120	19 avril 1765	Garçon	/	Blessé "dangereusement"	Paroisse de Jauvillard	/
121	22 avril 1765	Garçon de 12-13 ans	/	Dévoré	Prunières	/
122	22 avril 1765	Fille de 11 ans + garçon de 16 ans	Les parents	Le garçon est blessé : morsure au cou, à la joue et au bras	Couffours-Hauts (Le Malzieu)	/
123	25 avril 1765	Garçon "robuste"	/	RAS, se défend, la met en fuite	Une lieue de Langogne	/
124	29 avril 1765	Garçon	/	Décès	Pagnon du Pouget (Thoras)	/
125	2 mai 1765	Berger (enfant ?)	oui	Secouru	St-Alban	/
126	2 mai 1765	Femme de 40 ans	Oui ?	Décès : gorge coupée (sans décapitation) ; joue, menton et langue emportés	Pépinet (Venteuges)	/
127	7 mai 1765	Fille	?	?	Près du Bacon-Vieux	/

128	10 mai 1765	Berger	Voyageur du pays	RAS, secouru	Près du château de la Baume	/
129	11 mai 1765	4 garçons âgés de 10 à 14 ans	/	RAS (habits déchirés), se défendent	Bois de la Tenezere	/
130	16 mai 1765	Berger, 30 ans	/	Se défend	À 60 pas d'un village	?
131	19 mai 1765	Femme (Barlier), 45 ans	/	Décès : décapitation (la tête est emportée) ; épaule, bras et haut de la poitrine rongés	Bois de Servillanges (Venteuges)	/
132	21 mai 1765	Enfant	oui	Blessé au dos, sans gravité	Village de Mazeyrac (St-Pierre-Le-Vieux)	/
133	24 mai 1765 (vers 7h30)	Marguerite Martin, 20 ans	2 bouviers	Blessée : gorge percée de 5 ou 6 trous Secourue, décédera le 27 mai 1765	Paroisse de St-Privat-du-Fau	/
134	24 mai 1765	Fille de 10 ou 11 ans	De nombreux villageois	RAS ou blessures légères, secourue	Village d'Amourettes	/
135	24 mai 1765 (fin de matinée)	Marie Valès, 13 ans	Le petit garçon qui l'accompagne	Décès : cou coupé, cuisse mangée, traces de crocs	Entre les villages du Mazet et de la Fage (Julianges)	/
136	24 mai 1765 (14h ou 16h)	Marguerite Bony, 18 ans (12 ans selon d'Enneval)	Pierre Tanavelle (15 ans, neveu de la victime n°51)	Jetée par deux fois à terre, secourue	Marcillac (Lorcières)	/
137	25 mai 1765	Servante du curé de St-Privat-de-Fau	Oui ?	RAS ou blessures légères ?	St-Privat-de-Fau	/
138	27 mai 1765	Enfant	?	RAS ? (se réfugie dans une maison)	Aux environ de Lair (Nozeyrolles)	/
139	28 mai 1765	Paysan à cheval (adulte)	oui	Tombe au sol mais est secouru	Près de Paladine (Chaulhac)	/
140	30 mai 1765	Jean-Pierre Olier (adulte)	/	RAS, se défend avec sa hache	Chanteloube (Nozeyrolles)	/
141	Juin 1765 (date imprécise)	Jean-Pierre Guilhe	/	Blessé : morsure à la hanche gauche	Rouve (Saugues)	/
142	Juin 1765 (date imprécise)	Enfant, 8 ans	Son père et Pierre Combeuil	Blessé, secouru	Village de La Vesseyre	n°166
143	1 ^{er} juin 1765	Jeanne Hugon, 11 ans	Une petite fille	Décès : égorgée, dévorée	Près de Lair (Nozeyrolles)	/
144	11 juin 1765	Berger	/	Blessé, sauvé par ses chiens	Clavières	/
145	12 juin 1765	Femme	/	RAS, s'est défendue	Près du château du Besset (La-Besseyre-St-Mary)	/
146	16 juin 1765	Fille, 10 ans	/	Blessé : coup de griffe à l'épaule gauche Secourue par ses boeufs	Village de Varennes (Julianges)	/
147	16 juin 1765	Jeune fille	Sa mère	RAS ? Se défend en jetant des pierres, secourue par	Bois de Lorcières	/

				ses cochons et sa mère		
148	Entre le 17 et le 19 juin 1765	Femme	/	Dévorée	Plaine des Plantas	n°220
149	20 juin 1765	Enfant, 8 ans	Des paysans au loin	Dévoré	Entre Saugues et le Malzieu	Confusion possible avec n°150
150	21 juin 1765 (8h)	Garçon, 12 ans	/	Décès : décapitation ; cuisse et corps rongés ; bras et tête emportés	Pépinet (Venteuges)	/
151	21 juin 1765	Femme, 45-50 ans	/	Décès : décapitation, la tête et un bras sont emportés	Sauzet (Venteuges)	/
152	21 juin 1765	Fille, 15 ans	/	Décès, dévorée	Bois de Faisel (Venteuges)	n°150 ou n°151
153	21 juin 1765 (13h)	2 jeunes filles, dont Marie Trincard (12 ans)	Jean-Pierre Lourd (15 ans)	Blessée au bras, secourue	Pâturage près de Sauzet (Venteuges)	/
154	21 juin 1765	Fille, 10 ans	?	Blessée	Tombevie (Clavières)	/
155	2 juillet 1765	2 hommes à cheval (45-50 ans et > 60 ans)	/	RAS, l'un des chevaux est blessé, les hommes se défendent et la Bête fuit	Entre Severette et St Amans	/
156	3 juillet 1765	?	oui	Secouru	?	n°155
157	4 juillet 1765	Un garçon et une fille, "fort jeunes"	oui	Secourus à temps	Au sud du Malzieu	/
158	4 juillet 1765 (entre 11h et 12h)	Marguerite Oustallier, 68 ans	/	Décès : joue déchirée, muscles sectionnés, lésions au niveau des jugulaires	Près du bois de Broussoles (Lorcières)	/
159	4 juillet 1765 (vers 14h)	Fille du maréchal-ferrant	oui	RAS, elle est secourue	Julianges	/
160	Entre le 8 et le 13 juillet 1765	Berger	oui	Secouru	Paroisse de Venteuges	/
161	10 juillet 1765	2 femmes religieuses	3 laboureurs	RAS, secourues	Entre Chaliers et Paladine	/
162	17 juillet 1765	2 petits garçons	Un étranger à cheval	RAS, ils montent dans un arbre pour échapper à la Bête qui sera mise en fuite par le témoin	?	/
163	22 juillet 1765	Claude Biscarrat	/	Décès, dévoré	Pré près d'Auvers (Nozeyrolles)	/
164	24 juillet 1765	Marguerite Soulier, 27 ans	Etienne Migné	Secourue	Aux environs de Chabanoles	/
165	27 juillet 1765	3 enfants	oui	Secourus	Village du Roussillon	/
166	27 juillet 1765	Pierre Roussel, 4 ou 9 ans	Le père, la mère et la sœur	Blessé : traces de crocs sur le menton, joue gauche ouverte, blessures à la main et à l'épaule	Près de Servières	/

				Secouru		
167	29 juillet 1765	Enfant	/	Décès : mâchoire arrachée, corps mis en lambeau	Sauzet	n°166
168	6 août 1765	Guillaume Lèbre, 18 ans Estienne Crozatier, 16 ans	/	RAS, la Bête est maintenue à distance par le troupeau et les chiens	Ruisseau de Gorguière, près de Marcillac (Lorcières)	/
169	7 août 1765	Madame Cellier	Pierre Cellier et d'autres personnes	Secourue	Longchamp, près de Chabanolles (Lorcières)	/
170	9 août 1765	Jeanne Anglade, 16 ans	3 filles ?	Décès	Besset	/
171	9 août 1765	Jean Bergougnoux, 15 ans Guillaume Bergougnoux, 17 ans	Pierre Mercier	Secourus	La Vachellerie (Paulhac)	Confusion ou doublon possible
172	9 août 1765	Jeanne Mercier, 11 ans	Pierre Vidal	Secourue	La Vachellerie (Paulhac)	/
173	9 août 1765	Jeune garçon	?	Se défend, habits déchirés	Près de La Vachellerie	Confusion ou doublon possible
174	9 août 1765	Enfant, 12 ans	Un homme	Secouru	?	Confusion ou doublon possible
175	11 août 1765 (10-11h)	Marie-Jeanne Vallet et sa sœur Thérèse Vallet	/	RAS, se défendent	Paulhac	/
176	18 août 1765	<i>Jeune homme, 25 ans</i>	/	<i>RAS, se défend (habits déchirés) et la met en fuite</i>	<i>Paroisse de Julianges</i>	<i>Possible mensonge de la part du jeune homme afin d'obtenir la prime de 24 livres</i>
177	Septembre 1765	Garçon, 14 ans	/	Dévoré	Paroisse de Paulhac	/
178	2 septembre 1765	Jeune fille 22 ans	Jeune garçon	Blessée : nombreuses contusions Secourue	Village de Dièges (Paulhac)	/
179	4 septembre 1765	Isabeau Paschal, 18 ans	oui	RAS, la Bête est mise en fuite par les cris des villageois	Champ de la Guerre	/
180	4 septembre 1765	Une fille	Un laboureur	Secourue	Paulhac	/
181	8 septembre 1765	Marie-Jeanne Barlier, 12 ans	/	Décès : cuisse gauche, ventre et hanche rongés, traces de crocs et égratignures	La Vachellerie (Paulhac)	/
182	11 septembre 1765	Jean Gouny	Son frère et Joseph Boudet	Se défendent	Entre St-Flour et Paulhac	/
183	12 septembre 1765	Jean Teissèdre, 16 ou 17 ans	Oui ?	Blessé à la nuque et au crâne	Pré proche du Buffat (Pinols)	/
184	12 septembre 1765	Jacques Bastide dit « Peirechon », 12 ou 13 ans	Oui ?	Blessé "dangereusement" à la gorge	Pré proche du Buffat (Pinols)	/

185	13 septembre 1765	Anne Denty, 10,5 ou 12 ans selon les sources	/	Décès : dévoré, le cadavre est « tout rongé et méconnaissable »	Pépinet (Venteuges)	/
MORT DU LOUP DES CHAZES LE 20 septembre 1765						
186	26-28 septembre 1765	Jeune homme	oui	Secouru	Marcillac	/! la Bête est censée avoir été abattue une semaine auparavant... Témoignage remis en cause par M. Lafont...
187	Entre le 7 et le 13 octobre 1765	Jeanne Jouve	3 ou 4 hommes	Secourue	Bois de la Bastide, près de Marcillac	Homonyme, doublon ou confusion possible avec n°97
188	21 octobre 1765	Jean Coutarel	/	RAS, se défend avec sa faux	Près de Marcillac	/
189	2 décembre 1765	Jean Couret, 15 ans Vidal Tourneyre, 6-7 ans	/	Vidal est blessé (morsure) mais survivra Jean le défend	Hontès	/
190	10 décembre 1765	2 femmes	1 homme	RAS, secourues	La Champ (Chaulhac)	/
191	Entre le 10 et le 21 décembre 1765	Jeune homme	?	Blessé	Paulhac	/
192	21 décembre 1765	Agnez Mourgues, 12 ans	/	Décès : décapitation ; le cou, les épaules, la poitrine et un mollet sont dévorés ; traces de crocs sur le ventre	Marcillac (Lorcières)	/
193	23 décembre 1765	2 jeunes filles de 13 et 14 ans	/	Une est emportée et sera dévorée, il ne reste d'elle le lendemain que les membres	Village de Julianges	/
194	1765 (date inconnue)	Enfant	Le père	Mis au sol, secouru	La Veyseyre (Saugues)	/
195	1765 (date inconnue)	Jean-Pierre Guilhes	?	Blessé : morsure à la hanche gauche	Le Rouve (Saugues)	/
196	1766 (date inconnue)	Vital Pignol, 24 ans	?	Blessé, survit	?	/
197	Janvier 1766	Jean Teyssède	/	Blessé, survit ?	Meyronne (Venteuges)	n°183
198	12 février 1766	Petit berger	oui	Défendu par ses vaches et des secours	?	/
199	14 février 1766	Jeanne Delmas	/	Blessures au cou et au visage	Moulin de Badouille (Lorcières)	/
200	4 mars 1766	Jean Bergounioux, 8 ans	oui	Blessé à la jugulaire Il est secouru mais décèdera dans la demi-heure	Monchauvet (Servières)	/
201	Début 1766 (lettre du 12 mars 1766)	Fille de la famille Pichot, de 10 ou 12 ans	?	Décès (dévorée)	Champ de la Loube, au sud de Servières (Saugues)	Tradition orale, attaque non confirmée

202	Printemps 1766	Fille	Jean-Pierre Loudes	Secourue	Sauzet (Venteuges)	/
203	14 mars 1766	Marie Bompard, 8 ans	Le père	Décès : éventration	Liconès (St-Privat-de-Fau)	/
204	17 avril 1766	Marguerite Lèbre, 6 ans	Plusieurs membres de sa famille (grand-père, grand-oncle, père, oncle, soeur)	Blessée : peau du crâne arrachée, blessures sur le crâne et aux reins Décédera suite à ses blessures	La Pauze (Clavières)	/
205	17 avril 1766	Guillaume Hugon	/	Secouru par ses chiens	Domaine de La Pauze (Clavières)	/
206	17 avril 1766	Mathieu Hugon	/	Secouru par ses bêtes (vaches)	Domaine des Costes (Clavières)	/
207	24 avril 1766	Un aide-berger	?	Blessé	Meynial (Clavières)	/
208	31 mai 1766	Pierre Teissèdre, 10 ans	?	Décès	Bois de la Sagnette (Pinols)	/
209	Juin 1766	Joseph Chassefeyre	/	Se défend	Fraisse (Chanaleilles)	/
210	3 juin 1766	Marie Pallade, 10 ans	/	Blessée grièvement derrière la tête et au cou, oreille droite arrachée Sauvée par un chien du village	Village de Lescoussouses (Desge)	/
211	Été 1766	5 ou 6 enfants	Oui ?	Se défendent, sont secourus	La champ du Soir, près de La Veyssière de Servières	Tradition orale
212	Été 1766	Femme Merle	oui	Yeux crevés, secourus	Servières	Tradition orale
213	Été 1766	Fille, 12 ans	/	Décès, dévorée	Pâturage La Pourraire, près de Bugeac (Grèzes)	Tradition orale
214	Été 1766	2 filles	/	Décès (décapitation) pour l'une Profonde blessure pour la seconde	?	Tradition orale
215	Juillet 1766	Catherine Freycenet, 41 ans	?	?	La Veyseyre (Saugues)	/
216	Août 1766	Anne Chabanel, 16 ans	/	Se défend	Viallevieille (Saugues)	n°211
217	27 août 1766	Magdelaine Pascal, 14 ans	/	Décès (dévorée)	Près du bois de la Tournelle	/
218	Fin août – début septembre 1766	Fille	/	Décès (dévorée)	Meyronnenc ?	n°251
219	Septembre 1766	Barthélémy Simon, 21 ans	/	Se défend	Servières	/
220	Septembre 1766	Fille Blanc	/	Décès (dévorée)	La Brugeyre, près d'Esplantas	Tradition orale
221	Septembre 1766	Deux femmes	/	Une des deux sera dévorée, la seconde s'enfuit	Côte du moulin de Rabat, près de la Besseyre-St-Mary	Tradition orale

222	12 septembre 1766	Jean-Pierre Ceillier, 12 ans	/	Décès (dévoré)	Broussous	/
223	Automne 1766	Vachère	Deux vachers et un colporteur	Décès	Rocheberne	Tradition orale
224	10 octobre 1766	Un marchand	oui	Blessé, secouru	Montagne à proximité de Saugues	Tradition orale
225	1 ^{er} novembre 1766	Jean-Pierre Ollier, 12 ans	/	Décès (dévoré)	La Soucheyre (La Besseyre-St-Mary)	/
226	Mars 1767	Jean Bergougnoux (père d'une autre victime)	/	RAS, se défend	?	/
227	2 mars 1767	Marie Plantin, 7 ans	Son père Antoine	Décès : égorgée et dévorée	Servières	/
228	Entre le 8 mars et le 19 avril 1767 (Carême)	Marguerite Dentil, 52 ans	/	RAS, se défend avec une hache	Viallevieille (Sauges)	/
229	Entre le 8 mars et le 19 avril 1767 (Carême)	Marie Reboul, 17 ans	Jean Chassefeyre (44 ans) Elisabeth Molherat (20 ans)	Blessée : une oreille emportée, la moitié du visage labourée, profonde morsure au bras droit Secourue	La Veysseyre	/
230	28 mars 1767	Marianne Pascal, 8 ans	/	Décès (dévorée)	Darnes	/
231	Printemps 1767	Femme, 40 ans	oui	Décès	Champ-Rouchis, près de La Roche (Saugues)	Tradition orale
232	6 avril 1767	Louise Soulié, 19 ans	Plusieurs hommes	Décès (dévorée)	Bois de la Tournelle	/
233	9 avril 1767	Estienne Loubat, 9 ans + un autre enfant, 10 ans	oui	Estienne Loubat décède, égorgé Le second enfant est blessé à la gorge, la Bête lui a arraché une partie de la peau de derrière la tête	Près du village de Fraissinet (St-Privat-du-Fau)	/
234	10 avril 1767	Jeanne Paulet, 15 ans	Une fille	Décès (dévorée)	Le Besset (La-Besseyre-St-Mary)	/
235	11 avril 1767	2 filles	/	Une prend la fuite, l'autre est égorgée et en partie dévorée	Pâturage du Besset (La-Besseyre-St-Mary)	n°234
236	13 avril 1767	Anne Blanc, 12 ans	/	Décès (dévorée)	Bugeac (Grèzes)	/
237	16 avril 1767	Louise Paulet, 17 ans	/	Décès : égorgée et en partie dévorée	Ménial près de Grèzes	/
238	20 avril 1767	Barthélémy Dentil, 50 ans	/	RAS, se défend	Un bois dans la paroisse de La-Besseyre-St-Mary	/
239	29 avril 1767	Rose de la Taillère, 10 ans	Ses 2 frères, un enfant et 2 hommes du village	Blessée, le cou est transpercé Elle est secourue mais décèdera dans le quart d'heure	Village de Lair (Nozeyrolles)	/

240	Mai 1767	Jean-Baptiste Bergounoux	?	RAS ou blessé ?	La Vachellerie (Paulhac)	/
241	Mai 1767	Jacques Pignol, 57 ans + un de ses enfants	/	Se défend et défend son enfant	Pontajou (Venteuges)	/
242	Mai 1767	Laurent Vidal, 17 ans	/	Se défend avec une baïonnette	Servières (Saugues)	/
243	Mai 1767	Antoine Laurent, 12 ans	Un homme	Secouru	Servières (Saugues)	
244	4 mai 1767	Marie Bastide, 48 ans	/	Décès (égorgée)	Mont de Grèzes	/
245	5 mai 1767	Catherine Coutarel, 14 ans	/	Décès	Chanteloube (Nozeyrolles)	/
246	7 mai 1767	Fille de 13 ans	/	Décès	Besset	/
247	16 mai 1767	Marie Denty, 12 ans	/	Décès (dévorée)	Sept-Sols (La-Besseyre-St-Mary)	/
248	20 mai 1767	Antoine Laurent, 12 ans	Un homme	Secouru	Servières	/
249	20 mai 1767	Sébastien Biscarrat, 11 ans	?	Blessé, succombera quelques heures après	Village des Costes (Clavières)	/
250	27 mai 1767	André Hugon, 13 ans	/	Décès	Chanteloube (Nozeyrolles)	/
251	27 mai 1767	Joseph Meironenc, 15 ans	Laurent Vidal, 17 ans	Décès (dévoré)	Sauzon près du bois de Montchauvet (Servières)	/
252	Fin mai – début juin 1767	François Laurent, 32 ans	/	?	La Vacheresse (Venteuges)	/
253	5 juin 1767	Barthélémy Moussier, 15 ans	?	?	Meyronne (Venteuges)	/
254	5 juin 1767	Antoine Veyrier, 12 ans	Jean Bourrier et un homme	Secouru	Pompeyrinc (La-Besseyre-St-Mary)	/
255	6 juin 1767	Antoine Dentil, 14 ans	/	Se défend	La Veysseyre (Servières)	/
256	12 juin 1767	Catherine Chautard, 9 ans	/	Décès (dévorée)	Couffours (Le Malzieu)	/
257	Entre le 15 et le 17 juin 1767	Guillaume Barthélémy	Joseph Regourd, Jean-Jacques Laurent et Baptiste Lonjon	Secouru	Servillanges (Venteuges)	/
258	17 juin 1767	Jeanne Bastide, 19 ans	/	Décès (égorgée)	Sanil, communal de Lesbinières (Desges)	/

GAZETTE DE FRANCE,
DU VENDREDI 4 JANVIER 1765.

De Montpellier, le 8 Février 1765.

La bête féroce qui désole le Gevaudan continue toujours d'y faire des ravages & d'y répandre la consternation. Il se passe peu de jours que l'on n'apprenne quelque nouvelle affligeante. Le 12 Janvier, elle attaqua cinq petits garçons du Village de Villeret, Paroisse de Chanaleilles: les trois plus âgés avoient environ onze ans, les deux autres n'en avoient que huit, & ils avoient avec eux deux petites filles à peu près du même âge. Ces enfans gardoient du bétail au haut d'une montagne: ils s'étoient armés chacun d'un bâton au bout duquel ils avoient attaché une lame de fer pointue, de la longueur de quatre doigts. La bête féroce vint les surprendre, & ils ne l'apperçurent que lorsqu'elle fut près d'eux: ils se rassemblèrent au plus vite & se mirent en défense. La bête les tourna deux ou trois fois, & enfin s'élança sur un des plus petits garçons: les trois plus grands fondirent sur elle, la piquèrent à diverses reprises sans pouvoir lui percer la peau. Cependant, à force de la tourmenter, ils parvinrent à lui faire lâcher prise: elle se retira à deux pas après avoir arraché une partie de la joue droite du petit garçon dont elle s'étoit saisie & elle se mit à manger devant eux ce lambeau de chair. Bientôt après elle revint attaquer ces enfans avec une nouvelle fureur; elle saisit par le bras le plus petit de tous & l'emporta dans sa gueule; l'un d'eux épouvanté proposa aux autres de s'enfuir pendant qu'elle dévoreroit celui qu'elle venoit de prendre; mais le plus grand, nommé Portefaix,

qui étoit toujours à la tête des autres, leur cria qu'il falloit délivrer leur camarade ou périr avec lui. Ils se mirent donc à pourchasser la bête & la poussèrent dans un marais qui étoit à cinquante pas & où le terrain étoit si mou qu'elle y enfonçoit jusqu'au ventre; ce qui retarda sa course & donna à ces enfans le temps de la joindre. Comme ils s'étoient aperçus qu'ils ne pouvoient lui percer la peau avec leurs especes de piques, ils cherchèrent

à la blesser à la tête & sur-tout aux yeux: ils lui porterent effectivement plusieurs coups dans la gueule qu'elle avoit continuellement ouverte, mais ils ne purent jamais rencontrer les yeux. Pendant ce combat, elle tenoit toujours le petit garçon sous sa patte, mais elle n'eut pas le temps de le mordre parce qu'elle étoit trop occupée à esquiver les coups qu'on lui portoit. Enfin ces enfans la harcelèrent avec tant de constance & d'intrépidité qu'ils lui firent lâcher prise une seconde fois, & le petit garçon qu'elle avoit emporté n'eut d'autre mal qu'une blessure au bras par lequel elle l'avoit saisi & une légère égratignure au visage. Comme la petite troupe ne cessoit de crier de toutes ses forces, un homme accourut & se mit à crier de son côté. Le bête entendant un nouvel ennemi se dressa sur ses pattes de derriere, & ayant aperçu l'homme qui venoit à elle, elle prit la fuite & alla se jeter dans un ruisseau à une demi-lieue delà.

[18]

(372)

le Royaume à un seul poids & à une seule mesure tous les poids & toutes les mesures qui sont en usage dans les diverses Provinces. M. Fournery, Chirurgien de St. Montant en Vivarais, qui a traité avec le plus grand succès le Bailli de Solar de Berille, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, continué de faire ici des prodiges, & sa réputation égalera bientôt celle du célèbre M. Tronchin. C'est par erreur qu'on a dit ci-devant que cet Artiste étoit le fils d'un Païsan de Dauphiné. Le pere de M. Fournery étoit Maître en Chirurgie à St. Montant, lieu entre le Bourg & Viviers; & son grand pere qui avoit beaucoup voyagé, lui a laissé plusieurs secrets.

Par la négligence d'un Paltrénier, le feu prit il y a quelques jours à Fontainebleau dans les Ecuries de l'Hôtel de Biron; cinq chevaux périrent dans les flammes, d'où le Paltrénier échappa heureusement. Le prompt secours apporté pour y couper cours, empêcha les progrès de l'incendie qui n'eut pas des suites plus fâcheuses.

Les Comédiens Italiens ont donné un Ballet, qui a pour titre *Ulisse dans l'Isle de Circé*, de la composition de M. Pitro. Ce Ballet très-bien dessiné, mais un peu long peut être, attire tout Paris. On y trouve à la vérité une grande imagination & beaucoup de nouveauté. M. & Mme Pitro y dansent supérieurement, & sont admirables dans la chaconne.

Le Sr. Darles de Linière a inventé des pompes d'une construction particulière; elles agissent par cinq principes, ou nouveaux moyens mécaniques; & on en a fait l'expérience à Brest & ici par ordre du Duc de Choiseul, Ministre de la Guerre & de la Marine, qui en a examiné lui-même les effets. Le succès a déterminé le Roi d'en accorder le privilège exclusif à l'Auteur. Ce privilège, & ceux qui lui ont été successivement accordés par presque toutes les Puissances de l'Europe, annoncent assez les grands avantages que la Société retirera de cette invention, particulièrement la Marine de Guerre, la Marine Marchande & les Colonies, que l'Auteur a eus pour objet principal dans ses recherches. Ces pompes sont sans encre, & elles agissent sans ébranlement d'eau & sans frottement sensible de piston; elles ne sont point sujettes aux dérangemens ordinaires des autres pompes, & on les met en action par toutes sortes de moteurs. Il est éprouvé qu'elles donnent 7. à 8. fois autant d'eau que les meilleures pompes connues, par un même nombre d'hommes, toutes choses égales d'ailleurs, & environ 15. fois autant que les pompes actuelles des Vaisseaux. On rapporte les preuves de ces produits dans un *Prospectus* & un Mémoire imprimé qui se trouvent ici. Ce

Mémoire parle aussi d'une nouvelle Machine tirée des mêmes principes pour le nettoyage des Ports de mer.

Il y eut le 1er. de ce mois dans la plaine des Sablons un Combat singulier au pistolet entre un Maître de Camp de Dragons & son Major. Le Maître de Camp n'a vécu que deux heures après le combat, & est mort au Roule. Le Major dangereusement blessé, fut transporté à Passy, où il mourut le lendemain. Les Religieux de Ste. Genevieve ont obtenu du Roi une somme de 180. mille livres sur les Economats, pour accélérer la construction de leur nouvelle Eglise. M. Berthelot de Versigny, Conseiller de la première Chambre des Enquêtes, épouse Mlle. de Beaulieu, fille du Maître des Comptes. On apprend de Vendôme que Mme. de Callu, femme de condition & d'un mérite distingué, vient de marier sa fille unique à M. de Gherbran, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

On écrit du Bas-Languedoc qu'une bête feroce qui a dévoré à Langogne vingt-deux personnes, s'est jetée du côté de Mende où elle en a encore dévoré huit. L'Evêque de Mende, sensible aux alarmes que ce cruel animal a répandu dans les Paroisses de son Diocèse, paye journellement un bon nombre de Payfans pour tâcher de le détruire. On lui a tiré plusieurs coups de fusil, mais ils n'ont fait qu'effleurer la peau & lui arracher une partie de sa fourrure. Cette bête est plus grosse qu'un chien; bien des gens la croient une Hiene; & d'autres une Panthère qui s'est échappée des mains de son conducteur. M. Duhamel, Capitaine Aide Major au Régiment des Volontaires de Clermont, est actuellement à sa poursuite avec 50. Dragons & 1200. Païsans: de sorte qu'on attend d'apprendre incessamment la destruction de ce cruel animal.

De GRASSE en Provence le 8. Novembre.

Les récoltes du bled & du vin ont été fort bonnes. Nous nous flâtons que celle des huiles, dont les apparences étoient très-belles, nous procureroit une grande abondance de cette denrée; mais la grande sécheresse qui regne depuis trois mois a fait tomber une partie des olives, & celles qui restent sur les arbres étant petites par le défaut de nourriture, ne produiront pas une grande quantité d'huile; ce qui fait présumer que celles de la première qualité se vendront au Moulin au-delà de 5. livres la canne pesant 20. livres poids de table. La récolte des Citrons que l'on nomme *Verdames* sera foible cette année par la même sécheresse, qui en a fait tomber une partie.

Le Sieur GALLI, P. Médecin breveté du Roi de Prusse à Paris, qui se félicite de plus en plus de l'heureux succès des Remèdes qu'il donne dans ce Royaume depuis cinquante ans au Public, annonce aux Etrangers qu'il est à *Rodés*, où il distribue sa Poudre Balsamique, & Maladies qui en dépendent, peñerret de l'Apoplexie, &c. toute sorte de Vers, même le Tenia & Solitaire & chasse les Rhumatismes. Ledit Sieur GALLI a un Pondant contre les Maladies de l'Utrère, & tout ce qui y a rapport; il guérit avec les Dragées de santé toutes les Maladies Vénéériennes & les Dartres, sans qu'il soit besoin de frictions, ni d'aucun régime qui empêche de vaquer à ses affaires; les Pillules Balsamiques contre les Douleurs néphrétiques, les Maladies des Reins & de la Vessie sont de prodiges: Il a un Fondant pour la guérison des Gouettes quelque anciens qu'ils soient; il guérit l'Épilepsie & les Vapeurs à tout âge; & après une expérience de 40. ans il a découvert des Remèdes pour la guérison radicale des hernies, ou déviemens de Boyaux de tout sexe & à tout âge, desquelles guérisons on peut s'instruire dans le Pays qu'il habite. Il a aussi un Fondant pour la guérison radicale des Loupes & des Glandes dans un très-court espace de tems. Il est si assuré de la bonté de ses Remèdes, qu'il ne prend de l'argent de ceux qui se transportent chez lui, qu'après leur parfaite guérison. Sur les plaintes réitérées de plusieurs personnes qui lui ont écrit, l'amour de la vérité & le bien de l'humanité l'obligent à faire sçavoir au Public qu'on a taché de contrefaire ses Remèdes qu'il fait annoncer; ce qui est cause que tous ceux, qui en font usage, sont trompés. Pour éviter à cet inconvénient, on s'adressera à lui-même. Il faut arracher les Lettres qu'on lui adresse.

A AVIGNON, chez ALEXANDRE GIROUD,

Annexe 5 : Exemple d'article du London Magazine sur la Bête du Gévaudan, datant de mai

1765 [19]



dans le Gévaudan.

A — F
à Alençon 1765

UNIK
OF
MICH.

Persons. From a drawing sent in April 1765 to the Intendant of Alençon in

T H E
LONDON MAGAZINE,
For M A Y, 1765.



ALTHO' we have taken care not to stuff our Magazine with the many accounts we have had of the ravages committed among the people in the South of France by a wild beast, to which they have not as yet given any proper name; yet as we have in this month given a representation of that voracious creature, we think it necessary to give at least one of the most remarkable accounts that have been communicated to the publick by the foreign news-papers, as follows:

Montpellier, Feb. 8. On the 12th ult. the wild beast attacked seven children, five boys and two girls, none of whom exceeded eleven years of age. The beast flew at one of the boys; but the three eldest of them by beating him with stakes, the ends of which were iron, obliged him to retire, after having bitten off a part of the boy's cheek, which he eat before them. He then seized another of the children, but they pursued him into a marsh which was close by, where he sunk in up to his belly. By continually beating him, they rescued their companion, who, tho' he was even under his paw for some time, received only a wound in his arm, and a scratch in the face. A man at last coming up, the creature was put to flight. He afterwards devoured a boy at Mazel, and on the 21st flew on a girl, who however, escaped with some dangerous wounds. The next day he attacked a woman and bit off her head. Capt. Duhamel of the dragoons is in pursuit of him, who has caused several of his men to dress themselves in women's apparel, and to accompany the children that keep cattle. The king has promised 2000 crowns, as a reward May, 1765.

to any one who shall kill him. *Paris Gazette.*
“ The king having been informed of the bravery with which the young Portefaix attacked the beast the 12th of January last at the head of his companions, and being willing to reward such gallant behaviour, has given him a recompence of 400 livres, and has ordered 300 to be distributed among his companions.”

WE would recommend the perusal of the following extracts from The History of the marquis de Roselle, lately translated and published here, to all our fair readers who have the happiness to be mothers.

“ I communicated (says madam de Narton, in a letter to madam de St. Sever) to madam de Ferval, a few days since, the compliments you paid her, which affected her much. This introduced a conversation too interesting to be concealed from you. I asked her by what means she had been able to give her children so perfect an education in the midst of rural obscurity and at such a distance from that assistance which is generally esteemed necessary. She replied, I have ever tenderly loved them. By manifesting my affection to them as soon as they could be sensible of it, I gained their confidence; and by gaining their confidence half the labour was completed.

To engage her to a discovery of her methods, I then stated the inconveniences which I thought would arise from this shew of affection. Were you not apprehensive, madam, said I, lest it should be abused? Children soon perceive the force of a mother's affection, and convert it to their own purposes: They have cunning, and the heart willingly falls a prey to it. By our

E c a

Annexe 6 : Description de la Bête, d'après [17]

Plusieurs descriptions d'époque de la Bête existent. Nous avons fait le choix de retranscrire ici celle qui revenait le plus fréquemment, et qui nous semblait donc la plus probable. Nous avons éliminé les descriptions absurdes (chimère, Bête à écailles, ...).

« Cette bête est d'une grosseur considérable, et à peu près celle d'un veau d'un an, mais fort déliée et agile ; elle a le devant extrêmement renforcé et bien levreté sur le derrière, le museau pointu et allongé, l'oreille plus petite que celle d'un loup et droite, la gueule béante et d'une grandeur prodigieuse, les dents très longues, fort larges, pointues par le bout ; un poil rougeâtre et une raie noire tout le long du dos jusqu'à la naissance de la queue qui est de la longueur de celle d'un cheval, fort touffue et rougeâtre, tirant un peu sur le noir. Les pattes sont très fortes, avec six griffes de la longueur d'un doigt. »

Annexe 7 : Rapport Marin daté du 20 juin 1767, comprenant le rapport d'autopsie de la Bête tuée par Jean Chastel et le nom des personnes venues témoigner et reconnaître la Bête [10]

« Aujourd'hui, 20^e du mois de juin 1767, nous Roch Étienne Marin, notaire royal, bailli de l'abbaye royale des Chazes, St.-Arcons, de la baronnie de Prades, Besques de Charraix, commis à la subdélégation de Langeac, pour le bon plaisir de Mgr. de Ballainvilliers, intendant de cette province d'Auvergne, en l'absence de M. le subdélégué, sur ce que nous avons appris que M. le marquis d'Apcher, fort occupé des ravages affreux que faisait, depuis plusieurs années, une Bête féroce sur les frontières de cette province d'Auvergne et de celle du Gévaudan pour la destruction de laquelle il avait fait une infinité de chasses, mais infructueuses, et qu'enfin, cette bête ayant encore paru dans la paroisse de Nozeyrolles et la paroisse de Desges, le 18 du présent mois et dévoré un enfant ce même jour, M. le marquis d'Apcher en aurait été averti et serait parti ce même jour 18 du présent mois sur les 11 heures du soir avec quelques chasseurs de sa maison et quelques autres de ses terres qu'il assembla précipitamment, en tout au nombre de 12, s'étant transporté dans sa forêt sur la montagne de Margeride, [ayant] posté ses gens, battu cette forêt et ensuite celle de M. le Marquis du Pons, cet animal féroce se serait présenté, sur les 10 heures un quart du matin du jour d'hier, 19 du présent, à un de ces chasseurs nommé Jean Chastel du lieu et paroisse de La Besseyre-St.-Mary, lequel tira un coup de fusil à cet animal duquel il tomba mort au bord de la forêt appelée la Tenezere, de la paroisse de Nozeyrolles.

M. le marquis d'Apcher ayant fait transporter cet animal à son château de Besques, paroisse de Charaix, nous avons jugé à propos de nous y rendre pour en faire la vérification, et étant au château de Besques, M. le marquis nous a fait représenter cet animal qui nous a paru être un loup, mais extraordinaire et bien différent par sa figure et ses proportions des loups que l'on voit dans ce pays. C'est ce que nous ont certifié plus de 300 personnes de tous les environs qui sont venues le voir.

Plusieurs chasseurs et beaucoup de personnes connaisseuses nous ont effectivement fait remarquer que cet animal n'a des ressemblances avec le loup que par la queue et le derrière. Sa tête, comme on le verra par les proportions suivantes, est monstrueuse : ses yeux ont une membrane singulière qui part de la partie inférieure de l'orbite venant au gré de l'animal recouvrir le globe de l'œil. Son col est recouvert d'un poil très épais d'un gris roussâtre traversé de quelques bandes noires. Il a, sur le poitrail, une grande marque blanche en forme de cœur. Ses

pattes ont 4 doigts armés de gros ongles qui s'étendent beaucoup plus que celles des loups ordinaires. Elles ont, ainsi que les jambes qui sont fort grosses, surtout celles du devant, la couleur de celles du chevreuil. Cela nous a paru une observation remarquable parce que, de l'avis de ces mêmes chasseurs personnes connaisseuses et de tous les chasseurs, on n'a jamais vu aux loups de pareilles couleurs. Il a encore paru à propos d'observer que ses côtes ne ressemblent pas à celles du loup, ce qui donnait à cet animal la liberté de se retourner aisément, au lieu que les côtes des loups étant obliquement posées, ne lui permettent pas cette facilité.

Les proportions que nous avons fait prendre de cet animal sont :

Longueur depuis la racine de la queue jusqu'au sommet de la tête : 3 pieds [97.44 cm]

Depuis le sommet de la tête jusque entre les 2 grands angles des yeux : 6 pouces [16.2 cm]

Des grands angles des yeux jusqu'au bout du nez : 5 pouces [13.5 cm]

Largeur d'une oreille à l'autre : 7 pouces [18.9 cm]

Ouverture de la gueule : 7 pouces [18.9 cm]

Largeur horizontale du col : 8 pouces 6 lignes [22.8 cm]

Largeur des épaules : 11 pouces [29.7 cm]

Largeur à la racine de la queue : 8 pouces 6 lignes [22.8 cm]

Longueur de la queue : 8 pouces [21.6 cm] [lire 1 pied 8 pouces, soit 54.1 cm]

Diamètre de la queue : 3 pouces 6 lignes [9.3 cm]

Longueur d'oreille : 4 pouces 6 lignes [12 cm]

Largeur du front au-dessous des oreilles : 6 pouces [16.2 cm]

Distance entre les 2 grands angles d'yeux : 2 pouces 6 lignes [6.6 cm]

Longueur de l'humérus : 8 pouces 4 lignes [22.4 cm]

Longueur de l'avant-bras : 8 pouces [21.6 cm]

Longueur de la dernière articulation jusque aux ongles : 7 pouces 6 lignes [20.1 cm]

Longueur de la mâchoire : 6 pouces [16.2 cm]

Largeur du nez : 1 pouce 6 lignes [3.9 cm]

Largeur des mâchelières inférieures : 1 pouce 3 lignes [3.3 cm]

Longueur des incisives : 1 pouce 3 lignes [3.3 cm]

Longueur des mâchelières inférieures : 6 lignes [1.2 cm]

Longueur des mâchelières supérieures : 1 pouce 1 ligne [2.72 cm]

Longueur de la langue : 14 pouces depuis sa racine [37.8 cm]

Largeur des yeux : 1 pouce 3 lignes [3.3 cm] Épaisseur de la tête : 7 pouces [18.9 cm]

Jambes de derrière de la 1^{re} à la 2^e articulation : 7 pouces 2 lignes [19.3 cm]

De la 2^e à la 3^e articulation jusqu'aux ongles : 10 pouces [27 cm]

Largeur des pattes : 4 pouces 6 lignes [12 cm]

De la châtaigne au bout de la patte : 6 pouces [16.2 cm]

Longueur de la verge : 7 pouces [18.9 cm]

La mâchoire supérieure est garnie de 6 dents incisives, la 6^e étant plus longue que les autres. Deux grandes lanières ou crochets éloignées des incisives et de la hauteur d'un pouce 4 lignes [3.6 cm], d'un diamètre de 6 lignes [1.4 cm], 3 dents molaires, dont une assez petite et 2 grosses, une 4^e molaire plus grosse que les autres et à laquelle est presque unie la 5^e et avant dernière qui est divisée en 2 parties dont une s'étend perpendiculairement et l'autre s'allonge horizontalement dans l'intérieur du palais et enfin une 6^e molaire.

La mâchoire inférieure est garnie de 22 dents, savoir 6 incisives et de chaque côté une lanière semblable aux supérieures, 7 molaires, la 1^{re} très petite et éloignée de la lanière, les 3 suivantes sont plus grandes et semblables à la 2^e et 3^e molaire supérieure, la 5^e plus grosse et longue est divisée en 3 parties dont l'antérieure est moins longue, la 6^e assez grande a 2 éminences antérieures et latérales, la 7^e est très petite et presque égale.

Nous avons remarqué une blessure à 3 lignes [0.7 cm] au-dessous de l'articulation de la cuisse droite tant intérieurement qu'extérieurement et avons touché, au jarret, 3 grains de plomb. On nous a assuré que cette blessure devait être celle que lui fit le sieur de La Védrines, écuyer, par un coup de fusil, il y a 2 ans ou entour, plus une autre blessure ancienne à la cuisse gauche, près de l'articulation, plus une ancienne blessure au-dessus de la paupière de l'œil gauche qui paraît avoir été faite par un instrument tranchant.

Enfin, cet animal a reçu le coup mortel par un coup de fusil qui lui a percé le col, coupé la trachée artère et cassé l'épaule gauche.

Sur le nombre des habitants de la campagne ici assemblés, les ci-après dénommés ont reconnu cet animal et assuré être le même qui a fait tant de ravages.

Pierre Aret de Servillanges, paroisse de Venteuges a dit lui avoir tiré, au printemps 1766, le coup de fusil ci-dessus désigné à la jambe gauche.

Jean-Pierre Loudes de la Veysseyre, paroisse de la ville de Saugues, âgé de 22 ans, a dit avoir fait quitter prise à cette Bête qui tenait une fille du village de Sauzet au printemps 1766, à laquelle Bête il porta un coup de baïonnette.

Joseph Regourd, Jean-Jacques Laurent et Baptiste Lonjon de Servillanges ont dit lui avoir fait abandonner le nommé Guillaume Barthélémy qu'elle avait surpris en gardant le bétail.

François Lorent, de la Vacheresse, paroisse de Venteuges, âgé de 32 ans, a dit avoir été attaqué par cette Bête depuis entour 3 semaines.

Joseph Chassefeyre du lieu de Fraisse, paroisse de Chanaleilles en Gévaudan, a dit avoir été attaqué par cette Bête, il y a un an ; elle arrêta ses bœufs attelés à un char; il eut beaucoup de peine à s'en défendre, quoique armé d'un bigot.

Antoine Plantin, de Servières, paroisse de Saugues, âgé de 40 ans, a dit que c'est le même animal qui lui enleva sa fille le 2 mars dernier, que l'ayant poursuivie entour 500 pas il la perdit de vue dans un bois et sa fille en fut dévorée.

Barthélémy Simon, de Servières, paroisse de Saugues, âgé de 22 ans, a dit être le même animal qui l'avait attaqué dans un pâtural au mois de septembre dernier et auquel il tira un coup de fusil.

Laurent Vidal de Servières, âgé de 17 ans, a dit que le même animal l'avait attaqué en 2 différents jours au mois de mai dernier, qu'heureusement, il était armé d'une baïonnette, sans quoi il aurait péri. Il a ajouté avoir vu cette même Bête dans un pâtural depuis entour 15 jours qui mangeait un enfant de Jacques Meironenc.

Antoine Laurent, de Servières, âgé de 12 ans, a dit avoir été attaqué par cette Bête, il y a un mois, et que sans le secours d'un homme, il aurait péri.

Jean Bergougroux, du mas de Montchauvet, paroisse de Saugues, âgé de 48 ans, nous a dit que cette Bête est la même qui lui dévora un garçon de 9 ans au mois de mars 1766, qu'il l'avait

poursuivie pour lors longtemps, mais inutilement. Il a ajouté que cette bête l'attaqua au mois de mars dernier, qu'il en aurait été dévoré s'il n'avait été armé d'une pelle ferrée.

Anne Chabanel de Viallevieille, paroisse de Saugues, âgée de 17 ans, a dit que cette même Bête l'avait attaquée au mois d'août 1766, et qu'elle lui porta en vain plusieurs coups de baïonnette.

Marguerite Dentil, de Viallevieille, âgée de 32 ans, a dit que cette Bête l'avait attaquée le carême dernier et que sans une cognée dont elle était armée, elle aurait péri.

Marie Reboul de la Veysseyre, âgée de 19 ans, a dit que c'était la même Bête qui l'avait attaquée le Carême dernier, et nous a montré 3 blessures qu'elle lui fit au-dessus du muscle du bras droit et une autre de 6 pouces en longueur, depuis le haut du pariétal jusque au derrière de la joue et lui emporta l'oreille. La réunion des chairs n'est pas encore faite.

Jean Chassefeyre de la Veysseyre, âgé de 44 ans, a dit que cette Bête est la même qui dévorait ladite Marie Reboul et que ce fut lui qui lui fit lâcher prise.

Élisabeth Molhérat de la Veysseyre, paroisse de Saugues, âgée de 28 ans, a dit que c'était la même Bête qui dévorait ladite Marie Reboul au secours duquel elle accourut avec ledit Jean Chassefeyre.

Antoine Dentil de la Veysseyre, âgé de 14 ans, a dit avoir été attaqué par cette même Bête dans un bois le 6 du présent mois, et qu'il lui porta plusieurs coups de baïonnette.

Catherine Freycenet de la Veysseyre, âgée de 42 ans, a dit avoir été attaquée par cette Bête au mois de juillet 1766.

Pierre Combeuil de la Veysseyre, âgé d'environ 22 ans, a dit avoir vu cette Bête, il y a 2 ans, qui tenait un enfant de 8 ans qu'elle avait terrassé et qu'elle aurait dévoré sans le secours du père de cet enfant.

Jean Tessède du lieu de Meyronne, paroisse de Venteuges, âgé de 29 ans, a dit avoir été attaqué 2 fois par cette même Bête depuis environ 18 mois.

Jean-Pierre Guilhe du Rouve, paroisse de Venteuges, âgé de 40 ans, a déclaré avoir été mordu par cette même Bête à la hanche gauche, il y a 2 ans.

Barthélémy Moussier de Mourrennes, paroisse de Venteuges, a dit avoir été poursuivi par cette même Bête le 5 du présent mois.

Jean-Baptiste Bergougnoux de Vachellerie, paroisse de Paulhac, en Gévaudan, a dit avoir été attaqué par cette même Bête 2 fois dans le courant de mai dernier.

Antoine Veyrier de Pompeyrin, paroisse de la Besseyre, en Gévaudan, a dit avoir été attaqué par cette Bête le 5 du présent mois.

Jean Bourrier dudit lieu de Pompeyrin, âgé de 12 ans, a dit qu'étant sur un arbre, cette même Bête vint prendre au pied de cet arbre un autre enfant de son âge, que lui y accourut avec un homme qui se trouva aux environs et que cette Bête, se voyant poursuivie, quitta prise.

Barthélémy Dentil, de Septsols, paroisse de la Besseyre, âgé de 50 ans, a dit que cette même Bête l'aurait attaqué dans un bois pendant 3 fois le même jour, au mois d'avril dernier, et qu'elle fit tous ses efforts pour enlever un petit enfant qui était à côté de lui.

Jacques Pignol, de Pontajou, paroisse de Venteuges, âgé de 57 ans, a dit que cette même Bête, au mois de mai dernier, se présenta à lui dans un pré et voulait enlever un de ses enfants qu'il avait entre ses bras.

Tout ce grand nombre d'habitants nous ont certifié que le ravage de cet animal était si affreux que depuis les fêtes de Pâques dernières, il aurait dévoré, en différents endroits des frontières du Gévaudan et d'Auvergne, au moins 25 personnes. Toutes les démonstrations ci-dessus ayant été faites citées proportions tirées par maître Antoine Boulanger et Court-Damien Boulanger, maîtres en arts de chirurgie, habitants de la ville de Saugues, en présence de M. Jean-Baptiste Aiguillon de Lamothe, docteur en médecine habitant de la ville de Saugues, dans la dissection de cet animal, nous ont fait voir que la tête laissant un vide à ses côtés imite parfaitement la proue d'un vaisseau et ont tiré de l'estomac un os qu'ils ont dit être la tête du fémur d'un enfant de moyen âge.

Ils nous ont aussi fait remarquer que cet animal, depuis la patte de devant jusqu'à l'épine, a la hauteur de 2 pieds 4 pouces [75.76 cm] et que ses yeux sont de couleur rouge cinabre.

Et nous ayant requis M. le marquis d'Apcher et M. le comte d'Apcher, son père, s'ils voulaient cet animal es mains et sous le chargement du sieur Desgrignard, brigadier de maréchaussée à Langeac, ici présent, sur notre réquisition avec 2 cavaliers de sa brigade pour être envoyée à Mgr. de Ballainvilliers, intendant de cette province, MM. les comte et marquis d'Apcher nous ont répondu que Mgr. de Ballainvilliers n'était pas actuellement à Clermont et qu'ils jugeaient à propos de garder cet animal pour en disposer eux-mêmes de la manière la plus convenable.

De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal en 4 copies que nous avons signées avec lesdits sieurs de Lamothe, Boulanger et ledit sieur Desgrignards et en avons laissé 2 à M. le marquis d'Apcher qui les a requis et une 3^e devant être envoyée à Mgr. de Ballainvilliers, intendant.

Fait ledit jour et an que dessus. Marin, commis à la subdélégation de Langeac, Agulhon de Lamothe doct. Boulanger Court-Damien ; Boulanger, maître chirurgien, Desgrignard, brigadier. »

Annexe 8 : lettre de M. de La Barthe à l'érudit Séguier de Nîmes rédigée en octobre 1764 [10]

Il s'y moque des croyances populaires extraordinaires sur la Bête, inventant à son tour une Bête dévoreuse de perruques. Il évoque également à la fin l'hypothèse du loup cervier.

« *Le Monjol, 27, et Marvejols, 31 octobre 1764*

Au Monjol, à 6 lieues de Marvejols, 2 ½ de la Canourgue, 3 de Millau, 2 de Sévérac, le 27

La bête farouche qui répand depuis un mois et demi dans tout le Gévaudan la plus grande consternation, et au sujet de laquelle le gouvernement devrait prendre des mesures, a déjà dévoré 9 enfants du côté de Langogne, 2 dans la terre de Peyre, deux dans celle de St.-Alban ; elle a de plus attaqué 3 grandes personnes, dont l'une est morte des suites de sa peur dans des accès épouvantables de frénésie ; elle est si légère à la course qu'elle se montre dans la même journée à des distances immenses et reparaît dans l'endroit d'où elle était partie, ce qui a fait craindre au commencement qu'il n'y en eût plusieurs. Son agilité est encore plus inconcevable : il y a 3 jours qu'un paysan dont le fusil avait 3 fois fait feu, ne put, avec un grand coutelas dont on fait les sabots, l'empêcher de le prendre aux reins, quoiqu'il tournât toujours pour l'éviter.

Vous ririez d'entendre tout ce qu'on en dit : elle prend du tabac, parle, devient invisible, se vante le soir des exploits de la journée, va au sabbat, fait pénitence de ses anciens péchés. Chaque paysan, chaque femme fait son histoire. J'ai fait aussi la mienne. La voici : Depuis que je suis à la campagne, un matin, gros comme un âne, étant entré dans mon antichambre, s'avisait de dévorer ma perruque, que mon laquais avait très bien pommadée et qui était sur la tête de bois, à 5 pieds du sol. J'écrivis, en l'envoyant à Mende à mon faiseur, que c'était l'ouvrage de la Bête, qu'elle ne s'amusaient plus qu'aux perruques, que je l'avertissais de tenir sa boutique fermée et d'avertir le syndic du diocèse que le meilleur affût pour la tuer était de prier tous les perruquiers de fournir des perruques bien rangées dont on entourerait les passages du bois ; tels et tels de mes amis étaient trop bons citoyens pour ne pas y contribuer ; j'offris de ma part celle qu'il devait me construire ; enfin je finissais par traiter cette matière très sérieusement : j'avais à faire à un animal qui n'a de l'esprit qu'aux doigts. Il donna dans le panneau et le peuple crut sur sa parole que la Bête avait changé de goût et qu'elle n'en voulait plus qu'aux perruques. De là, mille histoires à faire mourir de rire. On me regarde comme un saint d'en avoir été quitte pour mon couvre-chef ; dans le besoin je fournirais des reliques.

Le diocèse a promis 200 livres à qui tuera cette Bête. Ces chasses n'ont servi qu'à lui faire parcourir plus de terrain ; on l'a manquée plusieurs fois ; les paysans en ont si bien conclu qu'elle charmait le feu, qu'ils ne se donnent plus la peine de tirer. Hier, un paysan de Grazières, près Saint-Alban, alla labourer ; il était armé et protégeait sa fille qui gardait les vaches ; la Bête parut, fondit sur cette enfant, et lui eut coupé la tête comme avec un rasoir avant que le père eût eu le temps de se retourner. L'histoire est sûre. Je supprime les précédentes qui n'ajouteraient rien à l'idée que je viens de vous en donner. Il est sûr et très sûr que personne ne l'a vue, pas même ceux qui lui ont tiré, et ceux qui ont combattu contre elle, de même qu'un prédicateur qui se trompe perd le privilège de lire son cahier. On lui a donné tous les noms possibles, et on l'a ju36 gée de toutes sortes de grandeurs. Dans le vrai, on ignore, en Gévaudan comme à Nîmes, quelle est son espèce. L'hyène s'amuse aux corps morts encore mieux qu'aux vivants : celle-ci est toujours éloignée des cimetières, et n'a constamment mangé que le cœur, le foie, les tétons, quelquefois un bras et bu le sang. D'ailleurs, d'où viendrait-elle sans qu'on eût su sa marche ? La vitesse et l'agilité prouvent que ce n'est pas un ours : sa façon de faire la guerre suffit pour le démontrer : elle se cache ventre à terre et fond à 6 toises sur sa proie, il y a des preuves à cet égard. Le tigre attaque tous indifféremment et n'existe guère que dans les pays chauds ; la Bête respecte les bœufs, qui la mettent en fuite : leur présence a sauvé plusieurs enfants.

Reste le loup-cervier. Je ne doute pas jusqu'à nouvel ordre que ce n'en soit un. Ce qui me ferait balancer, c'est que plusieurs enfants avec des couteaux l'ont plusieurs fois empêché d'approcher. Voilà, M., ce que je puis vous dire de plus raisonnable sur le fléau qui nous afflige, fléau qui fait désertier les campagnes, qui renchérit le bois, qui rend les domestiques à la campagne d'une rareté inconcevable. On la chasse pourtant par pelotons, et il y a apparence que nous l'enverrons à nos voisins d'Auvergne ou de Velay, qui seront peut-être plus heureux. »

TOULOUSE, 2022

NOM : ROBERT

PRÉNOM : LÉA

TITRE : LA BÊTE DU GÉVAUDAN OU LA CONSTRUCTION D'UNE LÉGENDE AUTOUR D'UN ANIMAL ANTHROPOPHAGE AYANT SÉVI AU XVIII^e SIÈCLE

RÉSUMÉ :

Entre 1764 et 1767, dans le Gévaudan sévit un animal qui tue et dévore les habitants. De nombreuses battues ont été menées afin de le neutraliser, successivement par le Capitaine Duhamel, les d'Enneval et François-Antoine de Beauterne. Un premier loup aux dimensions extraordinaires est tué, mais les massacres continuent. Jean Chastel achèvera finalement la Bête du Gévaudan en 1767.

Malgré les témoignages des survivants, et l'autopsie réalisée, un doute subsiste encore aujourd'hui quant à sa nature. Chacun a son hypothèse, mais personne ne détient la vraie réponse à la question. La Bête du Gévaudan a fait couler beaucoup d'encre, de son vivant et après sa mort. Plus il y a de récits et d'études sur le sujet, plus sa nature semble incertaine, laissant apparaître de nouvelles hypothèses. Nous ne saurons probablement jamais la vérité sur cette affaire du XVIII^e siècle, mais ce qui est sûr c'est que la Bête a su faire parler d'elle et aura inspiré de nombreux récits et de nombreux artistes.

MOTS-CLÉS : Gévaudan ; XVIII^e siècle ; Loup ; Ancien Régime ; Presse ; Légende

TITLE: THE GEVAUDAN'S BEAST OR THE CONSTRUCTION OF A LEGEND AROUND A MAN-EATING ANIMAL THAT RAGED DURING THE 18th CENTURY

ABSTRACT:

Between 1764 and 1767, an animal raged in the Gevaudan, killing and eating inhabitants. Several hunts were made in order to overpower it, by Captain Duhamel, the d'Enneval and François-Antoine de Beauterne. One extraordinary wolf was killed, but the deaths carried on. Jean Chastel will finally hunt down the Gevaudan's beast in 1767.

Despite the survivors' testimonies, and the necropsy that was made, we still don't know what the Beast was. Everyone has his own supposition, but nobody knows the truth. Much have been written about the Gevaudan's Beast, when it was alive and after its death. The most books and studies are written about it, the most its nature seems uncertain, with new suppositions that appear. We might never know the truth about this case from the 18th century, but the Beast has led to several discussions, books and has inspired various artists.

KEYWORDS: Gevaudan; 18th century; Wolf; Old Regime; Press; Legend